

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

**PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES, LA BIODIVERSITÉ ET L'AGRICULTURE DURABLE
(CEA-CCBAD)**

Crédit IDA n° : 5733 CI



**MARCHE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
QUARANTE-HUIT (48) DORTOIRS ET UN (1) LABORATOIRE**

ENTRE

**LE PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES, LA BIODIVERSITÉ ET L'AGRICULTURE DURABLE
(CEA-CCBAD)**

ET

KAM SERVICES PLUS SARL

Novembre 2017

**Projet de Centre d'Excellence Africain sur les Changements Climatiques, la
Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD)**

MARCHE N° 01/T/CEA-CCBAD/2017

N° DU MARCHE RESILIE DONNANT DROIT A CE CONTRAT : NEANT

**OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION DE QUARANTE-HUIT (48) DORTOIRS ET UN (1)
LABORATOIRE**

TYPE DE MARCHE : TRAVAUX

PASSE PAR : DEMANDE DE COTATIONS

Titulaire : KAM SERVICES PLUS SARL, Cocody Angré Star 12 – 08 BP 2499 Abidjan 08, Tel : 07 00 85 75-07 39 33 11 RCCM : CI-ABJ-2016-B-17557/CC : 1631936 M/ Email : kamservicesci@yahoo.fr
Montant du marché en (Francs CFA et TTC) : 47 471 401
Délai d'exécution : 60 jours
Domiciliation bancaire : VERSUS BANK
Garantie de bonne exécution (5%) du montant du marché: 2 373 570 Francs CFA
Imputation Budgétaire : Projet CEA-CCBAD

Sources de Financement	Trésor (CI)	Crédit IDA	Emprunts
- Crédit IDA n° 5733 CI		47 471 401 FCFA	
Engagement couvrant les périodes suivantes:	Sur Trésor (CI)	Sur Crédit IDA	Sur Emprunts
Ordonnancement prévu sur CP Année Courante 2017		47 471 401 FCFA	

Pièces Constitutives du Contrat

- a) L'acte d'engagement
- b) La Lettre de notification d'attribution de marché
- c) La lettre de cotation
- d) Les conditions du marché
- e) Les spécifications techniques particulières (les descriptifs des travaux)
- f) Les plans et dessins
- g) Le Bordereau des prix et le Détail quantitatif et estimatif
- h) Calendrier d'exécution

UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET BOIGNY/CEA-CCBAD

Novembre 2017

ACTE D'ENGAGEMENT

Le présent Marché a été conclu le 16 Novembre de l'année 2017

Entre

Le Projet de Centre d'Excellence Africain Changement Climatique, Biodiversité et Agriculture Durable (CEA-CCBAD), sis à BINGERVILLE EX-ESIE représenté par le Directeur de WASCAL, Coordonnateur National du projet CEA-CCBAD, Prof. KONE Daouda, Tél : (225) 22 40 36 93 ci-après désignée comme « le maître d'ouvrage »)

D'UNE PART,

ET

L'Entreprise KAM SERVICES PLUS SARL, 08 BP 2499 Abidjan 08, Tél : +225 07 00 85 75 RC :CI-ABJ-2016-B-17557/CC :1631936M (Ci-après désignée « L'Entrepreneur »), représentée par KANGAH Anvo Michel, agissant en qualité de Gérant.

D'AUTRE PART,

Attendu que le Maître de l'Ouvrage souhaite que certains Travaux soient exécutés par l'Entrepreneur, à savoir **les Travaux de réhabilitation de quarante-huit (48) dortoirs et un (1) laboratoire**, qu'il a accepté l'offre remise par l'Entrepreneur en vue de l'exécution et de l'achèvement desdits Travaux, et de la réparation de toutes les malfaçons y afférentes.

Il a été convenu de ce qui suit :

Dans le présent Marché, les termes et expressions auront la signification qui leur est attribuée dans les Cahiers des Clauses administratives du Marché dont la liste est donnée ci-après.

En sus de l'Acte d'engagement, les pièces constitutives du Marché sont les suivantes :

- a) La Lettre de notification d'attribution de marché
- b) La lettre de cotation
- c) Les conditions du marché
- d) Les spécifications techniques particulières (les descriptifs des travaux)
- e) Les plans et dessins
- f) Le Bordereau des prix et le Détail quantitatif et estimatif
- g) Le calendrier d'exécution

En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, leur ordre de précedence suivra celui des pièces énumérées ci-dessus.

En contrepartie des paiements à effectuer par le Maître de l'Ouvrage à l'Entrepreneur, comme mentionné ci-après, l'Entrepreneur s'engage à exécuter les Travaux et à reprendre toutes les malfaçons y afférentes en conformité absolue avec les dispositions du Marché.

Le Maître de l'Ouvrage s'engage à payer à l'Entrepreneur, à titre de règlement pour l'exécution et l'achèvement des Travaux et la reprise des malfaçons y afférentes, les sommes prévues au Marché ou toutes autres sommes qui peuvent être dues au titre des dispositions du Marché, et de la manière stipulée au Marché.

Signée le 09-11-2017

Signée le 16/11/2017

POUR L'ENTREPRENEUR

 **KAM SERVICES SARL**
08 BP 2499 Abidjan 08
Tél: 07 00 85 75 / 07 39 33 11
Email: kamservicesci@yahoo.fr

KANGAH Anvo Michel
Gérant

POUR LE MAITRE D'OUVRAGE

Prof. Abou KARAMOKO
Président de l'Université Félix-
Houphouët-Boigny

Visa du contrôleur Budgétaire

**LETTRÉ DE NOTIFICATION D'ATTRIBUTUION DE
MARCHE**



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



N° 139-17/UFHB/UG-CCBAD/SPM/jk

Abidjan, le 31/10/2017

Projet CEA-CCBAD
Notification de l'attribution

Objet :
Les travaux de réhabilitation de 48 dortoirs et un
laboratoire dans le cadre du Projet CEA-CCBAD

A
Monsieur le Directeur Général
de KAM SERVICES PLUS SARL
08 BP 2499 Abidjan 08
Tél. : 07 00 85 75 / 07 39 33 11

Dossier suivi par
M. TEHIA Armand : 47 74 86 05
E-mail : tehia@wascal-ci.org

/-) BIDJAN

Monsieur le Directeur Général,

Jeudi 2 novembre 2017
[Signature]
KAM SERVICES SARL
08 BP 2499 Abidjan 08
Tél: 07 00 85 75 / 07 39 33 11
Email: kamservicesci@yahoo.fr

J'ai l'honneur de vous notifier que suite à la demande de cotations relative à l'objet cité ci-dessus, votre société a été retenue pour **les travaux de réhabilitation de quarante-huit (48) dortoirs et un (1) laboratoire dans le cadre du projet CEA-CCBAD** conformément à votre offre en date du 17 octobre 2017, pour un montant toutes taxes comprises de **quarante-sept millions quatre cent soixante-onze mille quatre cent un (47 471 401) francs CFA**.

Conformément aux clauses de ce marché :

- Le délai d'exécution des travaux est de **soixante (60) jours** à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de démarrage les travaux.
- Une garantie bancaire de bonne exécution à hauteur de **5% du montant du marché**, soit la somme de **deux millions trois cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix (2 373 570) francs CFA** est exigée dans les vingt-huit (28) jours suivant la réception de la notification d'attribution du marché.
- Une avance de démarrage à hauteur de 15% du montant du marché contre la remise d'une garantie bancaire d'avance de démarrage du même montant peut être demandée par l'entrepreneur.
- Le règlement s'effectuera à hauteur de 100 % après l'exécution des travaux dans les trente (30) jours qui suivent le dépôt de votre facture validée par le Spécialiste bâtiment du CEA-CCBAD, par chèque à l'ordre de la société ou sur votre compte **N° CI059 – 01003 - 221231047601 - 09 ouvert dans les livres de Ecobank Côte d'Ivoire**. Le paiement sera libellé en francs CFA.

La présente lettre de notification vaut ordre de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le démarrage des travaux à la date qui sera mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Directeur Général**, en l'assurance de ma considération distinguée.

Coordonnateur
National du Projet
CEA-CCBAD

Coordonnateur du CEA-CCBAD

[Signature]
Prof. KONE Daouda

Unité de Gestion du Projet Centre d'Excellence Africain sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable
(UCP-CEA/CCBAD)

Pôle scientifique et d'innovation de l'Université Félix Houphouët-Boigny, sis à Bingerville (ex-ESIE)
22 BP 582 Abidjan 22 - Cel. : (225) 59-55-55-15 / 08-20-29-20

LETTRE DE COTATION



K.A.M
SERVICES PLUS SARL

Bâtiment et travaux Publics
Assainissement, Voiries et Travaux Divers
Multi Prestations de Service

1. Lettre de Cotation

MARCHE SUR PRIX FORFAITAIRE

Article premier- Engagement

Je soussigné(e) (KANGAH ANVO MICHEL)

Agissant en tant que **Gérant**,

En vertu des pouvoirs à moi conférés par (SERVICES PLUS SARL)

Dont le siège social est au (08 BP 2499 Abidjan 08 / 07 00 85 75 / 07 42 41 34)

Et faisant élection de domicile à : (Siege Social : Abidjan, Cocody Angré Star 12 –)

Inscrit au registre du commerce d'Abidjan sous le (N°RCCM : CI-ABJ-2015-B-17557)

Après m'être personnellement renseigné et avoir apprécié de mon point de vue, et sous mon entière responsabilité la nature et la difficulté des prestations à effectuées, me soumetts et m'engage à exécuter le marché (**brève description de la prestation**) conformément aux conditions fixées dans le cahier des Charges que j'ai signé et accepté sans aucune réserve, moyennant le prix plafond global de (47 471 401) **quarante-sept million quatre cent soixante-onze mille quatre cent un Francs CFA TTC Toutes Taxes Comprise**, dont le détail est donné en annexe B.

Article 2. – Contenu du prix

Le prix ci-dessus comprend toutes les dépenses, taxes et droits, sans exception, nécessaires à la réalisation de la totalité des prestations, objet du présent marché, et est réputé avoir été établi en considérant qu'aucune prestation n'est à fournir par le client et compte tenu de toutes les sujétions et contraintes résultant de l'application des dispositions administratives, techniques et financières prévues dans les pièces contractuelles constituant le marché.

Ce prix est ferme et non révisable.

Article 3 – Délais

Je m'engage en outre à exécuter le marché selon les termes du contrat.

Article 4 – Règlement

Les versements des sommes dues par le client seront effectués **par chèque ou virement bancaire** libellé au nom de la société (SERVICES PLUS SARL) par l'Agent Comptable du Projet.

Article 5 – Déclaration de situation régulière

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que ladite société ne tombe pas sous le coup d'interdictions légales édictées, soit en Côte d'Ivoire, soit dans l'Etat où siège la société.

Fait à Abidjan, le 17 Octobre 2017

KAM SERVICES SARL
08-BP 2499 Abidjan 08
Tél: 07 00 85 75 / 07 39 33 11
Email: kamservicesci@yahoo.fr

CONDITIONS DU MARCHE

Conditions	Données
	Sans objet
Désignation des intervenants	Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) Chef de Projet : Unité de gestion du Projet de Centre d'Excellence Africain sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD)
	Maître d'œuvre : CATEP
Documents contractuels	Lettre de notification d'attribution, lettre de cotation, Plans, spécifications des travaux, devis quantitatif estimatif, ainsi que le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) des travaux.
	Décomposition des prix forfaitaires et sous détail des prix unitaires : Non applicable.
Avenant	Le Marché ne pourra être révisé ou modifié que par un avenant écrit signé par les parties.
Garanties	La garantie de bonne exécution est de cinq (5%) pour cent du Montant du Marché, augmenté le cas échéant du montant des avenants. La garantie de bonne exécution devra restée valide jusqu'à la réception provisoire des travaux. Le montant de la garantie de bonne exécution est de deux millions trois cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix (2 373 570) francs CFA
Retenue de garantie	La retenue de garantie sera de : cinq (5%) pourcent du montant total du marché, augmenté, le cas échéant, du montant de l'avenant. A la réception provisoire cette retenue de garantie constituera la garantie de parfait achèvement et sera levée après la réception définitive.
Montant du Marché	Le Montant du Marché résultant du Détail quantitatif et estimatif et évalué est un montant estimé égal à : Quarante-sept millions quatre cent soixante-onze mille quatre cent un (47 471 401) en Franc CFA.
Révision des prix	Les prix sont fermes
Impôts, droits, taxes, redevances, cotisations	Les prix du présent Marché comprennent les montants dus au titre des impôts, droits et obligations suivantes : - la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et droits de douanes exigibles en Côte d'Ivoire.
Acomptes sur approvisionnement	Sans objet.
Avance forfaitaire	Le mode de calcul de l'avance est le suivant : a) pourcentage par rapport au Montant du Marché : Quinze (15) pour cent du montant du marché, augmenté, le cas échéant, du montant des avenants. b) pourcentage payable en Franc CFA et étrangères : Quinze (15) pour cent soit la somme de sept millions cent vingt mille francs sept cent dix-mille (7 120 710) francs CFA. L'avance sur les paiements contractuels sera remboursée comme suit : Lorsque les travaux auront atteint 60%, et doit être terminée quand ce montant atteint quatre-vingt (80) pour cent du taux d'exécution.

	Si la Garantie d'avance fournie par l'attributaire est émise par une banque qui est située en dehors de la Côte d'Ivoire, cette institution financière doit avoir une institution financière correspondante en Côte d'Ivoire afin d'appeler la garantie, le cas échéant.
Modalités de règlement des acomptes	Les paiements à l'Entrepreneur seront effectués aux comptes bancaires suivants : <i>Domiciliation : VERSUS BANK, Plateau</i> <i>Compte bancaire : CI112-01001012209920000-61</i>
Force majeure	Seuil des intempéries constituant un cas de force majeure : • Pluies torrentielles ou averses violentes (Plus de dix (10) mm de précipitations sur 5 minutes) en continue pendant vingt-quatre (24) heures constituera un cas de force majeure. • Vent de plus de 100 km/h pendant au moins trois (03) jours
Délai d'exécution	Le délai d'exécution des travaux est fixé à : • Soixante (60) jours
Prolongation des délais d'exécution	Seuil des intempéries entraînant une prolongation des délais d'exécution des travaux : une succession pendant sept (07) jours d'affilée, de pluies torrentielles ou averses violentes (Plus de dix (10) mm de précipitations sur 5 minutes) ponctuelles dans la journée. Nombre de journées d'intempéries prévisibles : Trente (30) jours.
	Seuil de prolongation des délais d'exécution ouvrant droit à résiliation du Marché : 1/3 du délai initial du marché.
Pénalités, primes et retenues	- La pénalité journalière pour retard dans l'exécution est fixée à Un pour mille (1/1000^{ème}) par jour calendaire de retard du montant global et forfaitaire du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants. La pénalité relative au non-respect des mesures environnementales et sociales durant les travaux est déterminée à partir de la fiche de Conformité Environnementale et Sociale en Annexe 3 du CCAP.
	Le montant maximum des pénalités est de : dix (10) pour cent. Au-delà de 10% du marché, il sera procédé à la résiliation du marché
Intérêts moratoires	La pénalité journalière pour retard dans le paiement est fixée à Un pour mille (1/1000^{ème}) par jour calendaire de retard du montant global et forfaitaire du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants. Le calcul des intérêts moratoires est fait sur la base des jours calendaires d'année de 365.
Préparation des travaux	Durée de la période de mobilisation : quinze (15) jours.
	Délai de soumission du programme d'exécution : quinze (15) jours.
	Le PGES chantier sera soumis dans le même délai que le plan d'exécution. Les pénalités suivantes sont prévues en cas de retards dans la remise du projet d'exécution et du PGES : 100.000 F CFA par jour calendaire. Nonobstant cette pénalité, l'entreprise ne sera pas autorisée à démarrer les travaux avant la validation du PGES chantier. Le délai d'exécution des travaux continuera de courir pendant ce temps.
Délai de garantie	Le délai de garantie est de douze (12) mois à compter de la réception provisoire.

Règlement des différends	• Si un différend ou un litige, de quelque nature que ce soit, survient entre le Maître de l'ouvrage et l'Attributaire au titre ou à l'occasion du Marché, les parties feront tout leur possible pour le régler à l'amiable en se consultant mutuellement. • Si les parties ne parviennent pas, dans un délai raisonnable, à régler leur différend ou litige en se consultant mutuellement, le Maître d'Ouvrage ou l'Attributaire peut alors notifier à l'autre partie son intention de soumettre l'objet dudit différend ou litige à un arbitrage, selon les dispositions ci-après ; aucune procédure d'arbitrage relative audit différend ou litige ne peut débiter en l'absence de ladite notification. • Tout différend ou litige ayant fait l'objet d'une notification au sens de la présente Clause sera résolu en dernier ressort par arbitrage. La procédure d'arbitrage peut commencer avant ou après la réception des Travaux au titre du Marché • Nonobstant les références à l'arbitrage contenues dans le présent document, a) les parties continueront à exécuter les obligations qui leur incombent respectivement en vertu du Marché, tant qu'elles n'en auront pas convenu autrement ; et b) le Maître de l'ouvrage devra payer à l'Attributaire toute somme qui lui est due.
Entrée en vigueur du Marché	Le marché entre en vigueur dès son approbation par l'autorité approbatrice appuyée par la note de service de démarrage des travaux.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I	CONDITIONS GENERALES	14
I.1 - Généralités		14
CHAPITRE II	SPECIFICATIONS SUR LES MATERIAUX.....	15
II.1 - Qualité et essais des matériaux.....		15
II.2 - Matériaux pour remblais		15
II.3 - Ciment.....		15
II.4 - Eau		15
II.5 - Coffrage		15
II.6 - Armatures		16
II.7 - Sable		16
II.8 - Gravier		16
II.9 - Béton et mortier		16
II.10 - Trous de scellement		17
II.11 - Bois		18
II.12 - Autres matériaux.....		18
CHAPITRE III	NORMES ET DOCUMENTS TECHNIQUES.....	18
CHAPITRE IV	DESCRIPTIF DES LOTS DE TRAVAUX	18
LOT 0 : INSTALLATION DE CHANTIER		18
0.1 - Installation de chantier		19
LOT 1 : TERRASSEMENTS		19
1.1 - Travaux préparatoires		19
1.2 - Nettoyage général.....		19
1.4 - Adduction d'eau		19
1.5 - Assainissement		20
LOT 2 : GROS-ŒUVRE.....		20
2.0 - Démolitions.....		20
2.1 - Dallage et chape		21
2.2 - Maçonnerie et ossature en élévation		22
2.3 - Ouvrages divers		23
2.4 - Enduits		24
LOT 3 : ETANCHEITE.....		25
3.0 - Dépose.....		25
3.1 - Forme de pente		25
3.2 - Etanchéité en paxalumin.....		26
LOT 4 : MENUISERIE ALUMINUIM.....		26
4.1 - Ensemble porte fenêtre alu		27
4.2 - Porte ouvrant à la française avec imposte.....		27
4.3 - Porte ouvrant à la française		27
4.4 - Fenêtre châssis alu vitrée.....		27
LOT 6 : SERRURERIE.....		27
6.1 - Porte métallique à deux vantaux ouvrant à la française.....		28
6.2 - Porte métallique à un vantail ouvrant à la française.....		28
6.3 - Grille de protection (Antivols)		28

LOT 7 : PLOMBERIE - SANITAIRES	28
7.1 - Plomberie	28
7.2 - Appareils sanitaires et accessoires	30
LOT 8 : ASSAINISSEMENT	31
8.0 - Démolition en assainissement	31
8.1 - Regards de visite	32
8.2 - Tubes PVC série évacuation (collecteur)	32
8.3 - Traitements des effluents	32
LOT 10 : ELECTRICITE	33
10.10 - Distribution secondaire	33
10.11 - Petits appareillages	34
10.12 - Appareils électriques	34
10.13 - Divers	35
LOT 13 : CLIMATISATION	36
13.2 - Splits individuels	36
LOT 14 : REVETEMENTS DURS	36
14.0 - Dépose de revêtement	36
14.1 - Revêtement de sol	36
14.2 - Revêtements muraux	37
LOT 16 : MENUISERIE BOIS	37
16.0 - Dépose de menuiserie	37
16.1 - Porte pleine en bois massif	37
16.2 - Porte isoplane ouvrant à la française	38
16.3 - Fenêtre bois châssis naco	39
LOT 17 : FAUX PLAFOND	39
17.1 - Faux plafond en staff	39
LOT 18 : PEINTURE	39
18.1 - Peinture vinylique sur ouvrages maçonnés	39
18.2 - Peinture vinylique sur faux-plafond	40
18.3 - Peinture glycérophtalique sur bois	40
18.4 - Peinture glycérophtalique sur ouvrages métalliques	40
18.5 - Vernis	41

CHAPITRE I CONDITIONS GENERALES

I.1 - Généralités

Le présent descriptif fixe les modalités d'exécution des travaux de réhabilitation d'un laboratoire à l'Université de Cocody et de 03 bâtiments R+1 (E, F et G) abritant les dortoirs sur le site l'Ex-ESIE de Bingerville dans le cadre du projet CEA-CCBAD.

I.2 Consistance des travaux

LOT N°	DESIGNATION	LOCALISATION
2	GROS-ŒUVRE	Bâtiment E (R+1), Bâtiment F (R+1), Bâtiment G (R+1), Laboratoire
3	ETANCHEITE	
4	MENUISERIE ALUMINIUM	
6	SERRURERIE	
7	PLOMBERIE- SANITAIRES	
8	ASSAINISSEMENT	
14	REVETEMENTS DURS	
16	MENUISERIE BOIS	
17	FAUX PLAFOND	
18	PEINTURE	

LOT N°	CORPS D'ETAT N°	DESIGNATION	LOCALISATION
Lot 2	0	INSTALLATION DE CHANTIER	Bâtiments Administration, Formateurs, Salles de cours, Salles de construction 1, Salles de construction 2, Restaurant, Garage entretien, Internat 1, Internat 2, Internat 3, Foyer, Infirmerie, Guérite, Toilette ateliers, Local pompe d'eau Bâtiment annexe, Poste transformateur Atelier mécanique, Atelier électricité, Atelier entretien
	2	GROS-ŒUVRE	
	3	ETANCHEITE	
	4	MENUISERIE ALUMINIUM	
	5	VITRERIE	
	6	SERRURERIE	
	7	PLOMBERIE- SANITAIRES	
	8	ASSAINISSEMENT	
	14	REVETEMENTS DURS	
	15	REVETEMENTS SOUPLES	
	16	MENUISERIE BOIS	
	17	FAUX PLAFOND	
	18	PEINTURE	
	19	CHARPENTE	
	20	COUVERTURE	

L'ENTREPRENEUR est invité à procéder à la vérification et à la correction des divers documents techniques. En tout état de cause, l'Entrepreneur devra l'intégralité des travaux nécessaires au complet achèvement des constructions et au bon fonctionnement de l'ensemble.

CHAPITRE II SPECIFICATIONS SUR LES MATERIAUX

II.1 - Qualité et essais des matériaux

Les matériaux utilisés seront de la meilleure qualité et conformes aux normes en vigueur. Le Maître d'œuvre se réserve le droit d'effectuer en tout point et à toute époque qu'il jugera utile, le contrôle de la qualité des matériaux utilisés, de leur lieu et mode de stockage, de leur provenance et conditions de transport. L'ENTREPRENEUR devra donner toute facilité aux représentants du Maître d'œuvre pour effectuer ces contrôles.

Tous les matériaux approvisionnés reconnus défectueux après essais devront être transportés hors du chantier par l'ENTREPRENEUR et à ses frais dans un délai fixé par le Maître d'œuvre.

L'ENTREPRENEUR aura à sa charge tous les essais supplémentaires effectués en vue de vérifier qu'il a bien porté les corrections aux fournitures non conformes.

II.2 - Matériaux pour remblais

L'ENTREPRENEUR est tenu de se conformer aux décrets et règlements en vigueur pour tout ce qui concerne les extractions des matériaux. Il paie sans recours contre le Maître d'Œuvre tous les dommages qu'ont pu occasionner la prise ou l'extraction, le transport et le dépôt des matériaux.

Si l'ENTREPRENEUR demande à substituer aux carrières retenues d'autres carrières, le Maître d'œuvre ne pourra lui accorder cette autorisation que si la qualité des matériaux extraits est supérieure ou au moins égale à celle des matériaux initialement prévus. L'Entrepreneur ne pourra alors prétendre à aucune révision des prix du marché du fait de la variation des frais d'extraction et de transport des matériaux.

L'ENTREPRENEUR ne peut, sans autorisation écrite, employer soit à l'exécution de travaux privés, soit à l'exécution de travaux publics autres que ceux en vue desquels l'autorisation a été accordée, les matériaux qu'il a fait extraire des carrières exploitées par lui en vertu du droit qui lui a été conféré par le Maître d'œuvre.

II.3 - Ciment

Le ciment utilisé sera en règle générale du **Ciment Portland Artificiel (C.P.A.) 325** pour tous les ouvrages en béton armé ou béton précontraint : Il devra en tous points être conforme aux Normes Ivoiriennes sur les Ciments (NI 05.06.00).

Le ciment sera livré en sac de 50 kg. Les ciments devront être stockés en magasin sec, clos, couvert et capable de contenir une quantité suffisante pour que les travaux puissent être exécutés à un rythme normal sans interruption.

II.4 - Eau

L'eau employée pour le gâchage des mortiers et bétons devra avoir les qualités physiques et chimiques fixées par la norme AFNOR B.T.P. 18 303.

Elle devra contenir moins de 2 grammes/litre de matière en suspension et moins de 2 grammes/litre de sels dissous et sera exempte de matières organiques et de chlore ; son effet retardateur de prise sera testé par rapport à une eau témoin.

L'ENTREPRENEUR devra veiller à protéger les réservoirs et bacs à eau contre les élévations de température. Le Maître d'œuvre pourra arrêter la fabrication des mortiers et bétons s'il juge que la température de l'eau est trop élevée (supérieure à 30° C)

II.5 - Coffrage

Les coffrages et éventuellement les étalements seront en bois, métalliques ou autres, au choix de l'ENTREPRENEUR. Celui-ci justifiera les qualités requises pour un bon comportement des coffrages et soumettra les matériaux utilisés à l'agrément du Maître d'œuvre.

Coffrage ordinaire : coffrages pour béton enduit ; ils sont réalisés avec des planches ordinaires.

Coffrage soigné : coffrages pour faces visibles et parement fins en béton ; Ils seront réalisés soit en planches, assemblées par rainures et languettes et rabotées après assemblage, soit en feuilles de contre-plaqué avec joints collés et ne comportant ni arrachage, ni boursouffure, ou par tout autre dispositif agréé par le Maître d'œuvre, de manière à obtenir un parement lisse, sans bavure ni ségrégation.

II.6 - Armatures

Les armatures en acier seront de trois sortes :

- des barres à haute adhérence en acier, de limite d'élasticité au moins égale :
 - à 40 kg/mm² pour les barres de diamètre supérieur ou égal à 25 mm,
 - à 42 kg/mm² pour les barres de diamètre inférieur à 25 mm,
- des barres lisses laminées en acier, de limite d'élasticité au moins égale à 22 kg/mm² ;
- des treillis soudés à raison de 1,20 kg/mm² au minimum.

Il ne sera pas, en principe, exigé d'essais pour ces aciers. Toutefois, si des défauts se manifestaient en cours d'emploi de ces armatures, le Maître d'œuvre pourra exiger la réalisation d'essais de traction et de pliage à froid conformément aux normes NFA 03 101 et NFA 03 107.

Les aciers seront disposés sans contact avec le sol, en lots classés par diamètre et par nuance d'acier. Les armatures devront être parfaitement propres, sans aucune trace de rouille non adhérente, de peinture, de graisse, de ciment ou de terre.

Les armatures seront façonnées à froid aux dimensions strictement conformes aux plans d'exécution. Le recouvrement entre armatures devra être au minimum de 40 fois le diamètre de l'armature, sauf indication contraire portée sur les plans.

II.7 - Sable

Les sables peuvent provenir, soit de roches concassés, soit directement de gisements naturels sélectionnés. La fourniture des sables est à la charge de l'Entrepreneur.

Le sable devra être exempt d'argile, limon, vase et matières solubles organiques.

Les proportions de matières susceptibles d'être éliminées par décantation, déterminées conformément à l'article 12 de la norme NFP 18.301 ne doivent pas excéder 2%. Il ne devra pas contenir une quantité de matières organiques supérieure à celle tolérée par la norme NFP 18.301, Article 11.

La granulométrie sera comprise entre :

- 0,5 mm et 5 mm pour les bétons
- 0,1 mm et 2 mm pour les mortiers

II.8 - Gravier

L'Entrepreneur devra utiliser comme granulats pour béton des matériaux criblés ou concassés dont les dimensions minimales et maximales aux tamis à mailles carrées sont les suivantes :

d = 5,0 mm et D = 25,0 mm

Ils seront divisés en deux fractions, la coupure se faisant au tamis de 15 mm.

II.9 - Béton et mortier

Les différents bétons et mortiers sont désignés symboliquement par une lettre suivie d'un chiffre. La lettre indique la classe à laquelle appartient le béton :

B : béton

M : mortier

Plusieurs catégories de béton seront mises en œuvre par l'Entrepreneur, conformément aux spécifications du tableau suivant :

Désignation des mortiers et bétons	Ciment	Sable	Granulat	Pierres Cassées
1- Mortier pour maçonnerie moellons, agglos, brique	250 kg	1 m3		
2- Mortier pour enduit et rejointoiement	300 kg	1 m3		
3-Mortier pour chape	400 kg	1 m3		
4- Béton de propreté	150 kg	400 l		800 l
5- Béton pour béton armé semelles	300 kg	450 l	850 l	
6- Béton pour béton armé poteaux, chaînages, poutres	350 kg	450 l	850 l	

La résistance nominale des bétons B6 sera de 270 bars. Le bétonnage d'un ouvrage ou d'une partie quelconque d'ouvrage ne sera autorisé que lorsque :

- la composition du béton sera approuvée par le Maître d'œuvre,
- l'ENTREPRENEUR aura terminé tous les coffrages et disposé toutes les armatures pour cette partie de l'ouvrage,
- l'ENTREPRENEUR aura approvisionné sur le chantier les quantités de matériaux nécessaires au travail concerné, ainsi que l'équipement en état de fonctionnement pour la fabrication, la mise en œuvre, la consolidation et la cure du béton,
- le Maître d'œuvre aura vérifié les dimensions, cotes, alignements des coffrages et armatures mis en place,
- l'ENTREPRENEUR aura obtenu l'approbation du Maître d'œuvre sur son programme de bétonnage.

Avant de mettre en œuvre le béton dans les coffrages, l'ENTREPRENEUR devra s'assurer de la propreté de ceux-ci. Les coffrages doivent être arrosés préalablement à la mise en œuvre du béton. Le béton sera déposé dans le coffrage de façon à ce qu'il ne se produise aucune ségrégation, soit par rebondissement sur les armatures et les coffrages, soit par amoncellement de béton en tas isolés.

Après mise en place, le béton sera vibré dans la masse à l'aide d'aiguilles vibrantes d'au moins 3500 pulsions à la minute. Les vibreurs ne devront être utilisés que pour vibrer et serrer le béton. Il sera interdit de les utiliser pour faire circuler le béton dans les coffrages.

L'ENTREPRENEUR veillera particulièrement à maintenir le béton fraîchement mis en place dans des conditions d'humidité et de température favorables à l'hydratation du ciment et au durcissement du béton. La cure pourra être assurée soit par arrosage au jet d'eau très fin, soit par protection à l'aide de couverture imbibée d'eau, soit par feuille plastique, soit par application de produits de cure.

Le coffrage ne sera admis que 48 heures après sa mise en œuvre pour les parois verticales, et 7 jours pour les autres éléments, après s'être assuré de l'obtention de résistances suffisantes.

II.10 - Trous de scellement

Il sera exigé que les saignées dans les murs et dans les cloisons soient exécutées avant les enduits (saignées prévues pour l'installation des tubes électriques et les diverses canalisations encastrées).

Les saignées horizontales et obliques seront prosrites.

Il est à prévoir, lorsque cela est spécifié, des fourreaux en tubes plastiques d'un diamètre approprié en particulier pour le passage des câbles (téléphone, télévision, radio, électricité, etc.) et des évacuations.

II.11 - Bois

Tous les bois employés seront d'origine ivoirienne tel que FRAKE, IROKO, ACAJOU ou similaire. Ils ne seront ni gras, ni chauffés, ni piqués. Ils seront exempts d'aubiers, de nœuds, de pourritures, méandres, fentes, gerçures et de tous autres défauts nuisibles à leur conservation et à l'exécution d'une bonne menuiserie. Ils seront très secs au moment de leur emploi et devront avoir été débités six (6) mois minimum avant utilisation.

Avant leur assemblage et la pose, tous les bois employés recevront un traitement ignifuge, insecticide et fongicide au XYLOGIL ou similaire. Ce traitement sera réalisé sur toutes les faces des bois.

II.12 - Autres matériaux

La quincaillerie, le matériel électrique, la peinture, les revêtements durs ainsi que tous les équipements seront de la meilleure qualité du commerce. Le Maître d'œuvre pourra à tout moment vérifier l'authenticité et la qualité des matériaux fournis par l'Entrepreneur.

CHAPITRE III NORMES ET DOCUMENTS TECHNIQUES

La réalisation des ouvrages est astreinte au respect des textes législatifs et administratifs, des règles et prescriptions techniques, en vigueur, en **REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**, notamment, sans que cette liste soit limitative :

- l'ensemble des Documents Techniques Unifiés (DTU),
- l'ensemble des Normes AFNOR,
- les règles et normes particulières aux services publics,
- les cahiers des prescriptions techniques du CSTB,
- les règles de sécurité Incendie et la protection civile,
- le BAEL.

L'ensemble de ces documents est réputé connu et suivi par l'ENTREPRENEUR pour l'exécution des travaux. La date de référence de ces documents sera celle de l'offre.

CHAPITRE IV : DESCRIPTIF DES LOTS DE TRAVAUX

LOT 0 : INSTALLATION DE CHANTIER

Ces travaux comprennent notamment :

- l'installation de chantier,
- l'amenée et le repli du matériel,

L'Entrepreneur est tenu d'effectuer dès le début de la période préparatoire, un plan d'organisation du chantier à soumettre à l'approbation de la Mission de Contrôle.

Sur ce plan figureront notamment :

- la clôture du terrain,
- les aires de fabrication et de préfabrication,
- les positionnements des bâtiments de stockage nécessaires et des panneaux de chantier ($S = 12 \text{ m}^2$) avec les noms de tous les intervenants selon modèle à fournir par l'Architecte ou l'Ingénieur,
- les emplacements possibles pour la salle de réunion (dimensions minimales : $6,00 \times 4,50 \text{ m}$), le bureau de la Mission de Contrôle, les bureaux propres à l'entreprise et les bâtiments de stockage des corps d'état secondaires,
- le tracé des réserves d'amenée de fluide nécessaires au chantier (eau, électricité),
- le tracé des évacuations provisoires etc...

L'Entrepreneur général devra le mobilier suivant pour les réunions de chantier :

- une table pour 10 personnes,

- dix chaises,
- une série d'étagères ou de casiers,
- des panneaux permettant l'affichage des plans.

0.1 - Installation de chantier

- l'amenée et le repli en fin de chantier des engins et matériels de chantier,
- l'amenée et repli de tous les gros équipements,
- l'aménagement des surfaces au sol pour l'implantation, le stockage des matériaux, le stationnement des engins et des véhicules,
- la mise à disposition du Maître d'ouvrage, du Maître d'ouvrage délégué et Maître d'œuvre de locaux faisant office de salle de réunion de chantier,
- les frais de gardiennage,
- les remises en état du site,
- les déplacements d'une manière totale ou partielle des installations générales durant le déroulement du chantier,
- etc....

Les prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent à l'ensemble (ens).

Installation de chantier

LOT 1 : TERRASSEMENTS

Les travaux de terrassements seront dus dans les limites des murs extérieurs des bâtiments.

Sont dus au présent chapitre tous travaux de terrassements :

- tous les travaux préparatoires à savoir l'abattage des arbres, des arbustes, dessouchage, débroussaillage et désherbage ; le décapage de la terre végétale ; tous travaux de démolition ;
- tous les travaux de mouvement de terre, notamment les fouilles en trous, tranchées et rigole, les remblais provenant de déblais ; les remblais provenant d'emprunt ;

1.1 - Travaux préparatoires

Les travaux seront prévus sur l'ensemble des sites, mais surtout aux alentours de chaque bâtiment envahi par les débris afin d'avoir accès facile aux véhicules, aux machines et aux piétons.

Il s'agit des travaux de débroussaillage, de dessouchage, de désherbage et de nettoyage.

Les prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

1.1.1 - Débroussaillage, dessouchage, désherbage autour des bâtiments

1.2 - Nettoyage général

Les travaux de nettoyage général concernent l'emprise générale du site.

Les prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

1.2.1 - Nettoyage du site

1.4 - Adduction d'eau

1.4.1 - Canalisations PVC pression PN 10

Ces prix comprennent :

- le transport depuis le lieu de stockage jusqu'au site du projet ;

- la pose de conduites en PVC ou pour le raccordement d'ouvrages, quelle que soit la profondeur de pose (pose enterrée) ;
- le nettoyage du bourrelet interne, coupes et toutes sujétions ;
- les essais de pression des conduites en tranchées, y compris la fourniture d'eau, de matériel nécessaire (bouchons d'essai, pompes d'essai, manomètres, butées, etc.) et toutes sujétions ;
- la mise en place du remblai de calage, soigneusement compacté autour et au dessus de la conduite, jusqu'à une hauteur de 20 cm au dessus de la génératrice extérieure supérieure de la conduite ;
- les travaux de remblayage des tranchées des conduites par les matériaux extraits des fouilles, effectué à l'aide d'engins mécaniques appropriés ou à la main ;
- la mise en cavalier sur la tranchée remblayée, des terres excédentaires.

1.4.1.1 - Tuyau diamètre 63

1.4.1.2 - Tuyau diamètre 40

1.4.2 - Vanne

Ces vannes

Les prix comprennent :

- le transport depuis le lieu de stockage jusqu'au site du projet ;
- la fourniture des pièces, les essais en usine, y compris toutes sujétions et aléas ;

1.4.2.1 - Vanne sous bouche à clé sur 98/110

1.4.2.2 - Vanne sous bouche à clé sur 53/63

1.4.2.3 - Vanne d'arrêt d'isolement diamètre 40

1.5 - Assainissement

1.5.1 - Eaux usées - eaux vannes

1.5.1 - Curage de buses, dalots, caniveaux et regards

Ce prix comprend notamment :

- le curage soigné des ouvrages (dalots, buses, caniveaux, etc.) ;
- le curage soigné des canalisations de petites sections, notamment par injection d'eau sous pression ;
- l'évacuation et le transport des éventuels produits de curage et leur mise en dépôt en un lieu indiqué par l'Ingénieur ;
- ltc.

Les prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au forfait (fft).

LOT 2 : GROS-ŒUVRE

L'Entrepreneur du présent lot aura la charge de la réalisation des travaux de Gros Œuvre, tels qu'ils figurent sur les plans.

Les quantités sont données dans le Dossier d'Appel d'Offres le sont à titre indicatif, l'Entrepreneur sera rémunéré à partir des prix unitaires fournis. Il aura à sa charge tout complément d'études que lui ou l'Ingénieur jugera nécessaire d'entreprendre, en vue de l'exécution des structures dont il assurera l'entière responsabilité. Les études des plans d'exécution seront menées aux frais de l'Entrepreneur.

2.0 - Démolitions

Les travaux prévus au présent lot comprennent en particulier la démolition des ouvrages sur le site. Tous les sols dégradés comportant de fissures et crevasses dus à l'inexistence de dallage ou l'Entrepreneur du présent lot aura la charge de la réalisation des travaux de Gros Œuvre, tels qu'ils figurent sur les plans.

Les quantités sont données dans la Dossier d'Appel d'Offres le sont à titre indicatif, l'Entrepreneur sera rémunéré à partir des prix unitaires fournis. Il aura à sa charge tout complément d'études que lui ou l'Ingénieur jugera nécessaire d'entreprendre, en vue de l'exécution des structures dont il assurera l'entière responsabilité. Les études des plans d'exécution seront menées aux frais de l'Entrepreneur.

Evacuer les éléments déposés à la décharge ou leur conservation en vu de leur utilisation.

Les prix comprennent notamment :

- la fourniture des matériels nécessaires pour la démolition ;
- les échafaudages éventuels, les goulottes pour descente des gravois ;
- les étalements éventuels ;
- la protection des ouvrages conservés et/ou des biens adjacents ;
- la démolition proprement dite des ouvrages concernés ;
- l'évacuation des gravois à la décharge publique.

2.0.1 - Démolition de dallage en béton armé

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre cube (m3).

2.0.2 - Démolition de chape

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

2.0.3 - Démolition de claustras

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

2.0.4 - Démolition de mur en agglos creux

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

2.1 - Dallage et chape

2.1.1 - Dallage sur terre plein

Sur certaine partie des surfaces intérieures des bâtiments y compris terrasses extérieures, réalisation d'un dallage sur terre plein.

Ces prix comprennent notamment :

- la fourniture des matériaux et matériels nécessaires ;
- le réglage et le compactage du terrain en place ;
- la fourniture et la mise en place d'une forme de sable de 5 cm d'épaisseur minimum ;
- la fourniture et pose d'une couche anticapillaire (POLYANE) supérieure ou égale à 100 microns ;
- l'exécution du dallage en béton armé dosé à 350 kg de ciment CPA 325 par m3 de béton, y compris acier en treillis soudés à raison de 1,10 kg par m2 minimum ;
- l'épaisseur du dallage, les dispositions des joints de dilatation, de retrait et d'isolement, le mode d'exécution des travaux, etc., devront être conformes aux recommandations et règles professionnelles des travaux de dallage n° 482 de Mars-Avril 1990 ;
- l'exécution de la finition suivant avis de l'Ingénieur.

Ces prix ne comprennent pas démolition du dallage prévu à l'item 2.0.1, et qui s'entend toutes sujétions et aléas, s'appliquent au mètre carré (m2)

2.1.2 - Chape au mortier

Le sol doit être :

- résistant à l'abrasion,
- antidérapant,
- résistant aux huiles et aux graisses,

- non reproducteur de poussières excessives.

Planéité : il sera demandé 7mm sous la règle de 2 m.

Les prix comprennent notamment :

- la fourniture des matériaux et matériels nécessaires,
- la protection des ouvrages adjacents
- le repiquage de la chape en place jusqu'au support, ou le repiquage général du dallage existant
- le nettoyage et le brossage du support
- l'humidification du support et le traitement éventuel avec des produits d'accrochage suivant décision de l'ingénieur
- l'exécution d'une chape au mortier de ciment CPA 325 dosé à 400 kg par m³ de sable sec y compris divers joints
- l'exécution de la finition prescrite
- l'évacuation des gravois à la décharge publique

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m²).

2.1.2.1 - Reprise de chape au mortier dosé à 400 kg/m³

2.1.2.2 - Chape au mortier dosé à 400 kg/m³

2.2 - Maçonnerie et ossature en élévation

Ces prix comprennent notamment :

- l'approvisionnement des matériaux et matériels nécessaires
- l'approvisionnement de parpaings creux de classe minimale B40 ou de claustras
- la pose des parpaings ou claustras hourdés au mortier de ciment en ménageant des espaces pour les raidisseurs
- l'exécution de raidisseurs à l'italienne coffrage ordinaire; ferrailage suivant DTU en vigueur.

Ces prix, qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m²) de mur.

2.2.1 - Murs en agglomérés creux

Les murs extérieurs de façade, de refends et de séparation de toilettes seront réalisés en maçonnerie de parpaings creux exécutés en blocs creux de sable et de ciment à doubles alvéoles et trois parois, hourdées au mortier de ciment conformes aux NFP 14.301, 14.402, 14.405, 14.406.

Ces derniers auront une composition leur permettant de résister aux charges. Des essais seront régulièrement effectués aux frais de l'Entrepreneur ainsi que les contrôles de résistance à l'écrasement.

La mise en œuvre devra être soignée, la maçonnerie sera montée par assises réglées à joints croisés.

2.2.1.1 - Maçonnerie en agglos creux, épaisseur 0,15 m

Localisation : Bâtiments Salles de cours, Atelier mécanique Atelier électricité, Restaurant, Foyer, Logement Directeur, Logement intendant

2.2.1.2 - Maçonnerie en agglos creux, épaisseur 0,10 m

2.2.2 - Ossature en béton armé

L'ossature en béton armé sera composée de chaînages, raidisseurs pour des travaux de rattrapage.

2.2.2.1 - Béton dosé à 350 kg/m³

Ces prix comprennent notamment :

- l'approvisionnement de tous les matériaux et matériels nécessaires,
- la protection des ouvrages adjacents,
- la confection et mise en place des coffrages ordinaires et échafaudages,
- la fourniture, le façonnage et la mise en place des armatures nécessaires suivant la destination de l'ouvrage,
- la préparation et la mise en œuvre du béton dosé à 350 kg/m³ de ciment CPA 325,

- les sujétions et mise en œuvre par aiguille vibrante,
- le décoffrage, l'enlèvement des balèbres, les ragréages éventuels,
- les sujétions pour réservations.

Ces prix, qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre cube (m3) de béton coulé.

2.2.2.2 - Coffrage ordinaire

Les prix comprennent notamment :

- l'approvisionnement en matériels et matériaux nécessaires,
- la fabrication, la pose et le centrage des armatures en acier HA,
- la fabrication et la mise en œuvre du béton dosé à 350 kg de CPA 325 par m3 de béton,
- la pose des coffrages.

Ces prix, qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre cube (m3) de coffrage réalisé.

2.2.2.3 - Acier HA

Les prix comprennent notamment :

- la fourniture des matériels et matériaux nécessaires,
- la fourniture des aciers,
- la fabrication, la pose et le centrage des armatures en acier HA,
- les façonnages corrects, mise en place, ligature, sujétions pour chutes,
- les cales d'espacement.

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au kilogramme (kg) d'acier mis en place.

2.3 - Ouvrages divers

2.3.1 - Traitement des fissures

Toutes les fissures dans les murs seront colmatées au mortier de ciment étanche après saigné et lavé la partie lésardée du mur. Les fissures verticales seront réparées à l'aide d'un enduit grillagé (grillage de type poulailler de maille inférieure à 1 cm).

- la fourniture de tous les matériels et matériaux nécessaires ;
- la protection des ouvrages adjacents ;
- le piochement de l'enduit jusqu'au support sur une largeur minimale de 10 cm de part et d'autre de la fissure (20 cm au total) et sur les 2 faces si la fissure est transversale ;
- l'ouverture de la fissure ; son bourrage jusqu'au nu du support par un mortier de ciment avec adjuvant type SIKA soumis à l'avis de l'Ingénieur,
- la pose d'un grillage pour les épaisseurs d'enduit supérieure à 3 cm ;
- l'exécution de l'enduit en conservation des nus,
- le nettoyage après travaux.

2.3.2 - Raccordement de mur

Tous les ouvrages en maçonnerie démolis par endroit devront être repris par des murs en maçonnerie de dimensions équivalentes.

Ce prix qui comprend toutes sujétions et aléas s'applique au mètre cube (m2).

2.3.3 - Socle

Ce prix qui comprend notamment :

- la fourniture de tous les matériaux et matériels nécessaires ;
- le réglage et le compactage du terrain en place ;

- le piochement proprement dit des zones concernées jusqu'au support ;
- le nettoyage et l'humidification du support ;
- l'exécution du socle en béton dosé à 350 kg de ciment CPA 325 par m3 de béton, y compris acier en treillis soudés à raison de 1,10 kg par m2 minimum ;
- le nettoyage après travaux et l'évacuation des gravais à la décharge publique.

Ces prix ne comprennent pas démolition du dallage prévu à l'item 2.0.1, et qui s'entend toutes sujétions et aléas, s'appliquent au mètre carré (m2).

2.4 - Enduits

Tous les enduits prévus au présent chapitre seront réalisés en ciment à deux couches, composés d'un crépi et d'une couche de finition. Ces enduits seront parfaitement dressés. En ce qui concerne les enduits à exécuter sur les bétons, l'Entrepreneur devra tous les piquages et sujétions nécessaires pour permettre l'adhérence parfaite des enduits.

Tous les raccords dus par l'ENTREPRENEUR seront exécutés au fur et à mesure de leur nécessité. Il devra, en outre, les raccords sur les fourreaux, scellements, revêtements etc.

Des arêtes parfaitement rectilignes seront exigées.

Les enduits devront faire l'objet d'une pré réception par le Maître d'œuvre avant l'exécution des travaux de revêtements muraux et de peinture.

En cas de malfaçon, mauvaise planimétrie, etc., le Maître d'œuvre pourra exiger la réfection complète des parties défectueuses.

Les ragréages qui seraient nécessaires pour obtenir une planimétrie parfaite des parois seront exécutés par le peintre sur ordre de l'ingénieur, aux frais du présent Lot.

En ce qui concerne tous les enduits à exécuter sur les bétons. L'ENTREPRENEUR devra tous les piquages et sujétions nécessaires pour permettre l'adhérence parfaite des enduits.

Ces prix comprennent notamment :

- la fourniture de tous les matériaux et matériels nécessaires y compris échafaudage éventuel ;
- la protection des ouvrages et biens adjacents ;
- le piochement proprement dit des zones concernées jusqu'au support ;
- le coupement des rives d'enduit ;
- le nettoyage et l'humidification du support ;
- la reprise des joints et fissure éventuels au mortier de ciment ;
- la pose d'un grillage pour des épaisseurs supérieures à 3 cm ;
- l'exécution de l'enduit en plusieurs couches, en conservation des nus ;
- le nettoyage après travaux et l'évacuation des gravais à la décharge publique.

Ces prix, qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

2.4.1 - Enduit sur mur

Tous les enduits prévus au présent chapitre seront réalisés au mortier de ciment à deux couches de 15 mm d'épaisseur minimum totale, composés d'un crépi et d'une couche de finition appliqués sur des maçonneries soigneusement humidifiées. Ces enduits seront parfaitement dressés.

L'Entrepreneur devra tous les piquages et ouvrages nécessaires, pour permettre une parfaite adhérence des enduits à réaliser sur béton.

Les enduits devront être sains et adhérents, toute partie sonnant creuse entraînera la réfection complète du panneau concerné.

2.4.2 - Rattrapage d'enduit

Tous les rattrapages d'enduit seront réalisés au mortier de ciment d'une couche de finition. Ces enduits seront parfaitement dressés.

Tous les raccords dus par l'Entrepreneur seront exécutés au fur et à mesure de leur nécessité. Il devra en outre les raccords sur les fourreaux, scellements, etc.

Des arêtes parfaitement rectilignes seront exigées. En cas de malfaçon, mauvaise planimétrie, etc., l'Ingénieur pourra exiger la réfection complète des parties défectueuses.

L'Entrepreneur devra tous les piquages et ouvrages nécessaires, pour permettre une parfaite adhérence des enduits à réaliser sur béton.

LOT 3 : ETANCHEITE

L'Entrepreneur du présent lot aura la charge de la réalisation des travaux de dépose et de repose d'étanchéité tels qu'ils figurent sur les plans conformément à la réglementation en vigueur et aux exigences du Contrôle. Avant l'exécution des travaux, l'Entrepreneur devra fournir au Maître d'Œuvre et à l'Ingénieur les plans complets d'exécution indiquant à l'échelle 1/100^è les dispositions prévues pour les relevés, protections etc. ainsi que toutes les précisions sur la composition d'étanchéité : épaisseur, poids au m², etc.

L'Entrepreneur étant responsable de tous les vices de construction, en cas de fuite, il devra toutes les réparations et la remise en état complète des parties dégradées (tous corps d'état).

3.0 - Dépose

Ces prix comprennent notamment :

- la mise en place des échafaudages
- l'enlèvement du complexe d'étanchéité (protection mécanique et étanchéité proprement dite)
- l'évacuation des résidus à la décharge publique ou leur entreposage en vue de leur réutilisation suivant avis de l'ingénieur
- le nettoyage du support

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m²).

Les travaux prévus au présent lot comprennent en particulier la démolition de l'étanchéité multicouche sur terrasse inaccessible. Pour cela il faut, complètement débarrasser les toitures terrasses de toute étanchéité dégradée.

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m²) pour la Dépose d'étanchéité multicouche et au mètre linéaire (ml) pour le relevé d'étanchéité sur acrotère.

3.0.1 - Dépose d'étanchéité multicouche sur terrasse inaccessible

3.0.2 - Relevé d'étanchéité sur acrotère

3.1 - Forme de pente

Forme en béton maigre dosé à 250 kg de ciment CPA 325. Elle sera coulée directement sur le plancher terrasse dont la surface aura été laissée brute pour améliorer l'adhérence. L'épaisseur minimale de la forme de pente en béton est de 3 cm en points bas, pentes de 2cm par mètre. La forme de pente étant coulée directement sur le plancher terrasse, il ne sera pas exécuté d'autres joints que ceux du plancher. Des décaissés seront aménagés dans l'épaisseur de la forme pour l'encastrement des platines, des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales afin d'assurer la planéité du revêtement d'étanchéité.

Ces prix comprennent notamment :

- la fourniture de tous les matériaux et matériels nécessaires ;

- la préparation de la surface de l'élément porteur ;
- la réalisation de la forme de pente à 2 % minimum et suivant plans à soumettre à l'Ingénieur ;
- le nettoyage après exécution des travaux.

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

3.1.1 - Forme pente en béton maigre dosé à 250 kg/m3 renforcée au sikalite

3.2 - Etanchéité en paxalumin

3.2.1. - Etanchéité y/c toutes sujétions de pose des toitures terrasses y compris démontage de la protection lourde et décapage de l'ancien, remontage de la protection lourde en dalles

La réalisation de l'étanchéité sur toute la terrasse inaccessible en paxalumin de chape 30 sera selon les descriptions suivantes :

- la fourniture de tous les matériels et matériaux nécessaires ;
- l'épandage d'un enduit imprégné à froid (E.I.F) ;
- l'épandage d'un enduit bitumineux à chaud (E.A.C) ;
- une couche en paxalumin chape 40 ;
- la fourniture de tous les matériaux agréés et matériels nécessaires ;
- l'exécution du revêtement d'étanchéité (y compris relevés, chéneaux, évacuations et tous ouvrages annexes) ;
- la mise en eau des terrasses.

Ces prix s'entendent toute sujétion et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

3.2.2 - Relevé d'étanchéité sur acrotère

L'étanchéité est toujours posée en adhérence complète sur le support et sera constituée d'une chape 40 en bitume élastomérique collée sur la couche de renfort.

Ce prix comprend notamment :

La fourniture de tous les matériaux et matériels nécessaires

- 1 couche d'imprégnation EIF,
- 1 équerre de renfort BA 40 TV de 0,20 m de développée collée à l'EAC dans les angles,
- 1 EAC,
- 1 alpharboise ou équivalent à granulés colorés.

La hauteur minimale des relevés sera de 15 cm en dessus du niveau supérieur de la protection.

Ce prix, qui s'entend toutes sujétions et aléas s'applique au mètre linéaire (ml) et à des relevés.

LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM

L'Entrepreneur du présent lot aura la charge de la réalisation des travaux de menuiserie aluminium tels qu'ils figurent sur les plans. Les travaux ressortissant du présent lot seront à exécuter conformément aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés (DTU 36.1 et DTU 39.1) édités par le C.S.T.B.

L'Entrepreneur devra soumettre à l'approbation de l'Ingénieur les plans détaillés de ses ouvrages, détails des assemblages. Il ne pourra entreprendre la fabrication qu'après accord. S'il passait outre cette prescription, ce serait à ses risques et périls avec les conséquences de toutes natures qui s'ensuivraient.

Toutes les menuiseries se feront après approbation des plans demandés, l'objet d'un prototype qui devra être approuvé par l'Ingénieur avant toute exécution en série.

Tous les profilés en aluminium prélaqués et d'une façon générale, toutes les pièces métalliques seront protégés anti-corrosion sur toutes leurs faces.

Ces menuiseries extérieures en aluminium seront réalisées en profilés extrudés d'alliage léger, première catégorie. Ces profilés seront calculés par l'entreprise en fonction des ouvrages à réaliser, lesquels seront d'une parfaite rigidité.

Les sections des profilés sont laissées à l'initiative de l'Entrepreneur et ce suivant ces notes de calcul, étant entendu, celles données sont considérées comme minimales.

Ces prix s'entendent toute sujétion et aléas s'appliquent à l'unité (u).

4.1 - Ensemble porte fenêtre alu

4.2 - Porte ouvrant à la française avec imposte

4.2.1 - Porte alu vitrée 2 ouvrant à la française et 2 fixes avec imposte PAOF 1,

4.3 - Porte ouvrant à la française

4.4 - Fenêtre châssis alu vitrée

Selon plans, les fenêtres seront constituées comme suit :

- Ossature dormante par profilés assemblés en aluminium anodisé teinte naturelle :

Profilés latéraux toute hauteur et traverse haute comportant une feuillure toute hauteur destinée aux ouvrants.

Pièces d'appui constituées par un profilé comportant une bavette de rejet d'eau vers l'extérieur et un relevé côté intérieur. Sur ce profilé, il sera assemblé un autre à feuillure destiné à recevoir les ouvrants.

- Ouvrants :

Profilés en aluminium anodisé teinte naturelle, comportant une feuillure à vitrer avec une pareclose, clipsée et un joint d'étanchéité côté dormant (joint de pareclose en profiles élastomère silicone, coloré dans la masse, type SILVICOLOR de Gerland comprenant un joint d'étanchéité et un joint de pareclose, de part et d'autre du vitrage).

- Sujétions :

Parfaite sujétions à l'eau, à l'air et aux bruits. Liaison équipotentielle des châssis et précadres.

- Ferrures

Paumelles, en aluminium anodisé teinte naturelle.

Fermeture avec poignée bâton type en aluminium, avec butoir.

LOT 6 : SERRURERIE

L'Entrepreneur du présent lot aura la charge de la réalisation des travaux de serrurerie tels qu'ils figurent sur les plans.

L'Entrepreneur devra donner en temps utile à l'Entrepreneur de Gros Œuvre des indications et des plans très précis sur tous les trous à réserver dans le béton, se rendre compte et surveiller personnellement le chantier, voir que ses indications ont été suivies, faute de quoi, il aura à exécuter lui-même ou à payer les démolitions, réfections, transformations de maçonnerie.

L'Entrepreneur devra fournir, afin de les faire approuver par l'Ingénieur avant de commencer toute fabrication, tous les détails de construction et d'assemblages.

Tous les éléments de serrurerie seront livrés avec deux couches de primaire antirouille passées en atelier après sablage et grenaillage sauf les éléments inox et galvanisés.

L'Entrepreneur du présent Lot aura la charge de la réalisation des travaux de serrurerie. Tous les éléments de serrurerie seront livrés avec deux couches de peinture antirouille au minium de plomb, passées en atelier après sablage et grenaillage sauf les éléments galvanisés.

6.1 - Porte métallique à deux vantaux ouvrant à la française

Réalisation de porte métallique constituée de :

- cadre en profil scellés sur chaque pilier ;
- battants constitués de tubes carré et de tôle épaisseur 20/10e sur une face, assemblés par soudure et équipé de 3 paumelles à souder par vantail, d'une serrure horizontale à tirage d'un verrou à baïonnette en partie basse.

L'ensemble porte recevra en atelier un traitement anti-corrosion dont le système se compose de la manière suivante :

- dégraissage de toutes les surfaces à peindre ;
- application d'une couche primaire type ANTIROUILLE SR ;
- application d'une intermédiaire du type sous-couche PANTINX SR.

Ces prix qui s'entendent toutes les sujétions et aléas de réalisation s'appliquent à l'unité (u) de porte métallique livrée et posée.

6.2 - Porte métallique à un vantail ouvrant à la française

Composition :

- cadres et traverses horizontaux : tube carré 40 ;
- traverses obliques : tube carré 20 ;
- corps de la porte : tôle 15/10e ;
- montants de fixation : cornières 45 ;
- fixation par paumelles à gonds à scelles soudés type BRICARD ou similaire ;
- fermeture : serrure de sûreté type BLOCTOUT de BRICARD avec béquilles FERCO gâche à sceller de plus pour pêne dormant pour bloquer à l'ouverture, taquet d'arrêt de blocage porte type bec de perroquet avec crochets et gâche pour fermeture en position ouverte ;
- fourniture et pose de serrure, béquilles et rosettes FERCO ou similaire ;
- nettoyage par brosse métallique ou le sablage si nécessaire ;
- application de 2 couches d'anti-rouille ;
- mise en place et le réglage ;
- nettoyage après travaux.

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent à l'unité (u) de pose.

6.3 - Grille de protection (Antivols)

Ce prix comprend notamment :

- la réservation dans le mur ;
- le cadre dormant en métal galvanisé 80 microns recevant une grille en métal de type carré ;
- l'ajustage ;
- l'ossature complémentaire pour la fixation, la mise en place ;
- l'apprêt pour la peinture de toutes les parties.

Ce prix, qui s'entend toutes sujétions et s'applique à l'unité (u).

LOT 7 : PLOMBERIE - SANITAIRES

7.1 - Plomberie

L'entrepreneur du présent lot aura la charge de la réalisation des travaux de plomberie tels qu'ils figurent sur les documents graphiques. En ce qui concerne les prescriptions Techniques, se reporter au C.P.T.P.

Le passage des canalisations et tuyauteries devra s'effectuer obligatoirement dans les trous et trémies prévus sur les plans.

Les trous dans le béton devront être prévus aux plans de percements et réservés à la construction. En aucun cas, il ne sera fait, sans réservation préalable, de percements, de scellements ou de saignées dans un élément porteur. (Poteaux, poutres ou nervures de plancher).

Toutes les canalisations traversant les murs, cloisons ou planchers seront protégées par des fourreaux de diamètre directement supérieur, dépassant la face des murs et planchers de 3 cm minimum, l'espace entre tuyauterie et fourreau sera bourré.

Les fourreaux ne seront scellés qu'après fixations des tuyaux.

Les tuyauteries d'alimentation seront posées avec une pente minimale de 0,3 % minimum.

Les canalisations d'évacuation seront posées avec une pente minimale de 1,5 % et 2 % de telle sorte que les vitesses d'écoulement permettent l'autocurage.

Lorsque les canalisations, d'eau sous pression ou les évacuations sont posées dans une engravure ou encastrées, elles seront obligatoirement protégées efficacement contre la corrosion des matériaux de contact.

La protection sera faite par gaine type "Cintroplast" ou similaire.

Les installations seront efficacement protégées par l'Entrepreneur dans le cas contraire, les dégradations consécutives aux travaux seront réparées à ses frais.

Il sera veillé à ce qu'aucun corps étranger ne puisse s'introduire dans les tuyauteries en cours de pose. Les cuvettes de WC seront tamponnées de même que les douches, et tout autre appareil sanitaire.

La désinfection des conduites d'eau potable sera réalisée conformément aux prescriptions du service d'hygiène et en accord avec la compagnie des eaux, cette désinfection sera réalisée au permanganate.

7.1.1 - Alimentation principale

Le réseau eau froide sera amené par le service des eaux de la ville jusqu'au regard compteur situé en limite de propriété. La pose du compteur sera assurée par le service des eaux.

Depuis les robinets d'arrêt extérieurs, les distributions générales seront réalisées en tube PVC pression 10 bars, jusqu'à l'entrée des bâtiments

Le raccordement des blocs sanitaires se fera après piquages, il sera prévu une vanne de sectionnement avec raccords permettant un démontage facile. Les vannes d'isolement seront en laiton de diamètre correspondant aux canalisations.

Les canalisations en tube PVC pression rigide de 10 bars seront enterrées. Le prix du ml devra tenir compte de toutes sujétions de pose de raccords et branchement, des raccords, ingrédients et autres.

7.1.1.1 - Tuyauterie PVC pression 28/35

Localisation : Bâtiment Salles de cours, Salles de construction 1, Salles de construction 2, Atelier mécanique Atelier électricité, Atelier entretien, Restaurant, Garage entretien, Internat 1, Internat 2, Internat 3, Infirmerie, Toilette ateliers, Annexe, Logement Directeur, Logement infirmier, Logement villa de passage, Logement conseiller d'éducation, Logement intendant

7.1.1.2 - Tuyauterie PVC pression 21/25

7.1.2- Alimentation secondaire

Les canalisations de distributions intérieures seront réalisées en tube cuivre. Ces tubes seront protégés extérieurement par gaine, type cintroplast ou similaire

Elles seront posées, encastrées ou sur colliers d'acier cadmié démontable avec rosaces d'écartement avec interposition entre colliers et tube d'une matière résiliente évitant la transmission des bruits.
Les diamètres seront en conformité avec les normes.

Les canalisations en tube cuivre écroui, seront posées sur colliers ou encastrées en sols et murs avec protections extérieures, fourreaux, rosaces, colliers. (Le prix du ml devra tenir compte des raccords, ingrédients et toutes sujétions de pose et raccordement).

7.1.2.1 - Tuyau en cuivre, diamètre : 12/14

7.1.2.2 - Tuyau en cuivre, diamètre : 16/18

7.1.3 - Robinetterie

7.1.3.1 - Vanne à passage direct, diamètre 26/34

7.1.4 - Evacuation

Canalisations en PVC. Les travaux du présent lot commencent à la sortie des appareils sanitaires et se terminent dans les regards situés à 2,00 m maximum des façades.

Les canalisations en tube PVC série évacuations, y compris toutes sujétions de pose, d'assemblages et de branchement (le prix du ML devra tenir compte des raccords, ingrédients et toutes sujétions de pose et raccordement).

7.2 - Appareils sanitaires et accessoires

Les appareils sanitaires seront en céramique choix A de couleur blanche, les robinetteries seront de qualité industrielle garantie 10 ans pièce et main d'œuvre suivant la norme NF D 18201.

Les marques et modèles sont la solution de base, les entreprises pourront proposer des variantes de qualité au moins égales.

L'Entrepreneur du présent lot aura à sa charge l'étanchéité en mastic appliqué à la pompe entre l'appareil et le mur ou son support.

Les prestations comprennent la fourniture et pose des appareils toutes sujétions comprises.

7.2.1 - Appareils sanitaires

7.2.1.1 - WC à l'anglaise chasse basse y compris toutes sujétions de pose

Ensemble WC à l'anglaise (réservoir + cuvette) type Africa réf. 1420/1470 y compris mécanisme de chasse, robinet d'arrêt équerre, robinet flotteur abattant double, vis et cache vis, marque Jacob Delafon ou similaire.

Ces WC seront équipés de chasse avec bouton poussoir.

7.2.1.3 - Lavabo en porcelaine (100x40) y compris toutes sujétions de pose

Ce prix comprend la fourniture et pose d'une vasque en grès porcelaine avec meuble, type AFRICA de chez Jacob Delafon ou similaire, réf. 1.222, avec robinet EF réf. 72.105, y compris siphon, bonde de vidange.

Ce prix qui s'entend toutes sujétions et aléas, s'applique à l'unité (u).

7.2.1.4 - Lave-mains en porcelaine y compris toutes sujétions de pose

Ensemble lave-mains, type COSMOS, réf. 1860, avec robinet E.F. 807X, paires de vis pour fixation, vidange n°7160, siphon marque n° 7289, le tout de chez PORCHER ou similaire

7.2.1.5 - Receveur de douche en porcelaine y compris toutes sujétions de pose

7.2.1.6 - Evier en inox y compris toutes sujétions de pose, dimensions : 210x65

Ce prix comprend la fourniture et pose d'un évier de cuisine en acier inoxydable avec robinet EF, y compris siphon, bonde de vidange.

Ce prix qui s'entend toutes sujétions et aléas, s'applique à l'unité (u).

7.2.1.7 - Colonne de douche rigide y compris toutes sujétions de pose

7.2.1.8 - Colonne de douche flexible y compris toutes sujétions de pose

7.2.2 - Accessoires

7.2.2.1 - Glace de lavabo

L'Entrepreneur du présent lot aura la charge de la fourniture et pose de glace argentée claire de 6 mm d'épaisseur résistant à la corrosion de l'argenteure posée sur pattes inox. La protection sera assurée par cuivrage et vernis spécial.

7.2.2.2 - Tablette de lavabo

Ensemble tablette de lavabo en porcelaine avec fixation robuste en trois points minimum par support et vis inox ou chromés

7.2.2.3 - Distributeur de papier à rouleau

Ensemble porte papier hygiénique en inox, de qualité robuste, type collectivité.

7.2.2.4 - Porte savon

Porte savon en porcelaine 1er choix, évitant la rétention d'eau.

7.2.2.5 - Porte serviette à une branche

Ensemble porte serviette une branche en inox, longueur 60 cm, de qualité robuste, type collectivité.

7.2.2.6 - Siphon de sol (10x10) ou diam 100 mm

7.2.2.7 - Siphon de sol 15x15 ou diam 150 mm

Localisation : Bâtiment Internat 1, Internat 2, Internat 3, Foyer, Infirmerie

7.2.2.8 - Siphon de sol (20x20) ou diam 200 mm

LOT 8 : ASSAINISSEMENT

8.0 - Démolition en assainissement

Les travaux prévus au présent lot comprennent en particulier la démolition des ouvrages d'assainissement sur le site.

Evacuer les éléments déposés à la décharge.

Les prix comprennent notamment :

- la fourniture des matériels nécessaires pour la démolition,
- les étalements éventuels,
- la protection des ouvrages conservés et/ou des biens adjacents,
- la démolition proprement dite des ouvrages concernés,
- l'évacuation des gravats à la décharge publique,

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2) et au mètre cube (m3).

8.0.1 - Démolition de regards maçonnés

8.1 - Regards de visite

Les prix comprennent notamment :

1.6.2 - Regards

Les prix comprennent :

- la réalisation du regard, avec contre - cadre en acier galvanisé, pour une profondeur mini de 60 cm ;
- la réalisation des regards de visite en maçonnerie d'agglomérés en ciment, enduit étanche, semelles en béton ;
- la dalle de fermeture avec son cadre en acier galvanisé et une poignée de levage mobile.

1.6.2.1 - Regard de visite 60 x 60

1.6.2.2 - Regard de collection 80 x 80

8.2 - Tubes PVC série évacuation (collecteur)

Les canalisations d'évacuation EU et EV seront toutes en PVC, les travaux d'évacuation du présent lot sont compris des regards jusqu'au réseau existant

Les évacuations se feront à raison d'une sortie EU conduisant les effluents jusqu'au réseau existant
Les tuyaux seront posés avec une pente minimale de 3 %.

Les prix comprennent notamment :

- la pose du tuyau PVC série évacuation y compris toutes les sujétions de pose, d'assemblages et de branchement, y compris raccords, ingrédients et toutes sujétions de pose de raccordement.

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre linéaire (ml).

8.2.1 - Tube PVC, diamètre 110 pour E.U et E.V (regards vers regards)

8.2.2 - Tube PVC, diamètre 125 pour E.U et E.V (regards vers réseau existant)

8.3 - Traitements des effluents

Les prix comprennent notamment :

- la réalisation de la fosse septique en maçonnerie d'agglomérés de ciment, semelle en béton, enduit étanche y compris couverture en dalle en béton armé avec anneau de levage ;
- la réalisation du puits perdu en maçonnerie d'agglomérés de ciment en béton, enduit étanche y compris couverture en dalle en béton armé avec anneau de levage ;
- la pose des tuyaux d'évacuation en PVC, y compris toutes sujétions de raccord, de coude, de té, etc.

Les tuyaux seront posés avec une pente minimale de 3 %.

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent à l'unité (u).

LOT 10 : ELECTRICITE

10.10 - Distribution secondaire

Posée en applique, elle sera du type Prisma de Merlin Gerin ou similaire, avec fermeture par plastrons et portes et équipements nécessaires.

L'ensemble des appareils sera inaccessible porte fermée par clé RONIS 405. Le câblage sera réalisé sous goulottes à couvercles par conducteurs H07V souples de sections appropriées.

Toutes les connexions s'effectueront par cosses ou embouts sertis selon la technologie des appareils à raccorder.

Le câblage sera arrêté sur borniers repérés. Tous les conducteurs, en amont ou en aval de ces borniers seront repérés individuellement par bagues caoutchouc. Les câbles seront repérés par porte-étiquettes.

Tous les repiquages seront réalisés à travers un répartiteur avec plaque arrière isolante et capot de protection transparent en face avant.

Le positionnement définitif des prises se fera en accord avec la maîtrise d'Œuvre. Il pourra évoluer (dans une limite de +/- 2m) par rapport aux plans de la consultation, sans occasionner de plus value.

Il ne sera pas raccordé plus de dix (10) PC 220 V+T 16A par circuit « normal » protégé par dispositif différentiel 30 mA.

Il ne sera pas raccordé plus de 6 « blocs de deux prises ondulées » 220 V+T 16A par départ protégé avec un dispositif différentiel 30 mA, type super immunisé (SI).

L'alimentation des sera réalisée en câbles A05 VV (VGV) posés sous la goulotte.

10.10.28 - Alimentation de bloc de PC spéciale goulotte de 2 PC N, Un PC R et une prise RJ45

Le positionnement définitif des prises se fera en accord avec la maîtrise d'Œuvre. Il pourra évoluer (dans une limite de +/- 2m) par rapport aux plans de la consultation, sans occasionner de plus-value.

Il ne sera pas raccordé plus de dix (10) PC 220 V+T 16A par circuit « normal » protégé par dispositif différentiel 30 mA.

Il ne sera pas raccordé plus de 6 « blocs de deux prises ondulées » 220 V+T 16A par départ protégé avec un dispositif différentiel 30 mA, type super immunisé (SI).

L'alimentation des sera réalisée en câbles A05 VV (VGV) posés sous la goulotte.

Les blocs des prises (1 PC ondulée, 2 PC normale et 1 PC RJ45) seront alimentés à partir de l'armoire ou du coffret par des DLP évolutive de Legrand ou équivalent. Les prises de courant de type Mosaïc « spécial DLP » ou équivalent.

10.10.29 - Alimentation de bloc de PC spéciale goulotte de 2 PC N et une prise RJ45

Les blocs de prises de courant seront fixés sur des goulottes « DLP évolutive » 50x150 complète avec trois compartiments inégaux avec les accessoires de raccordement et de pose de « LEGRAND » ou équivalent.

10.10.30 - Alimentation de bloc de PC spéciale goulotte de 1 PC N et une prise RJ45

Les blocs de prises de courant seront fixés sur des goulottes « DLP évolutive » 50x150 complète avec trois compartiments inégaux avec les accessoires de raccordement et de pose de « LEGRAND » ou équivalent.

10.10.31 - Alimentation de bloc de PC spéciale goulotte de 1 PC N

Les blocs de prises de courant seront fixés sur des goulottes « DLP évolutive » 50x150 complète avec trois compartiments inégaux avec les accessoires de raccordement et de pose de « LEGRAND » ou équivalent.

10.10.32 - Alimentation de prise de courant triphasé 3P+N+T, 16 A (IP 44)

10.10.33 - Alimentation de prise de courant plexo 2P+T, 16 A

10.10.34 - Alimentation de prise de télévision

10.10.39 - Alimentation du split de 2,5 CV

10.10.40 - Alimentation du split de 2,0 CV

10.11 - Petits appareillages

Les interrupteurs et les sorties des câbles seront du type encastré dans les locaux et du type étanches dans les sanitaires et cuisines.

Les prises de courant de type Mosaïc spécial goulotte.

10.11.1 - Interrupteur SA

10.11.2 - Interrupteur SA étanche

10.11.3 - Interrupteur VV

10.11.5 - Bouton poussoir lumineux Mosaïc

10.11.6 - Prise de courant Mosaïc ordinaire 2P+T

10.11.7 - Bloc de PC spéciale goulotte de 2 PC N, Un PC R et une prise RJ45

10.11.8 - Bloc de PC spéciale goulotte de 2 PC N et une prise RJ45

10.11.9 - Bloc de PC spéciale goulotte de 1 PC N et une prise RJ45

10.11.10 - Bloc de PC spéciale goulotte de 1 PC N

10.11.11 - Prise de courant triphasé 3P+N+T, 16 A (IP 44)

10.11.12 - Prise de courant plexo 2P+T, 16 A

10.11.13 - Dismatic

, Logement intendant

10.11.14 - Prise de télévision

10.12 - Appareils électriques

Pour les appareils fluorescents, les ballasts seront du type à faible pertes, à échauffement réduit correspondant aux valeurs données par la publication 82 de la CEI. Leur consommation devra être inférieure à 25% de la consommation du tube. Ils seront parfaitement silencieux et ne seront la source d'aucun parasite. Tous ces appareils seront du type compensé.

L'entrepreneur devra fournir tous les appareils d'éclairage entièrement équipés, lampes ou tubes compris.
Chaque appareil duo sera alimenté par un ballast permettant pour chacun d'eux d'éviter l'effet stroboscopique.

L'implantation des appareils d'éclairage sera conforme au plan du dossier. Cependant, les emplacements précis des luminaires et de leurs commandes seront arrêtés définitivement lors de l'élaboration des plans d'exécution.
L'Entrepreneur devra en tenir compte dans son offre.
L'entrepreneur doit veiller à l'équilibre des charges des différentes phases.

10.12.1 - Réglette duo 2x36 W à grille sur canalisations préfabriquées, type canalis

10.12.2 - Réglette duo 2x36 W à grille

10.12.3 - Réglette mono 1x36 W à grille

10.12.4 - Réglette étanche 1x36 W

10.12.5 - Plafonnier étanche

10.12.7 - Applique sanitaire classe II

10.12.8 - Applique murale

10.13 - Divers

Les câbles d'alimentation des différents coffrets et armoires se feront des sections ci-après et comprennent notamment :

- l'approvisionnement en matériels et matériaux nécessaires ;
- l'exécution des fouilles ;
- la pose des câbles,
- le remblai des fouilles ;
- toutes sujétions de pose des câbles.

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent à l'unité (u).

10.13.1 - U1000R2V 1x300 Cuivre

10.13.2 - U1000R2V 1x120 Cuivre

10.13.5 - HFG1000 3x240+G95 Cuivre

10.13.6 - HFG1000 3x185+G70 Cuivre

10.13.7 - HFG1000 3x150+G70 Cuivre

10.13.8 - HFG1000 3x95+G50 Cuivre

10.13.9 - HFG1000 3x70+G50 Cuivre

10.13.11 - HFG1000 3x50+G35 Cuivre

10.13.12 - HFG1000 4G10 Cuivre

LOT 13 : CLIMATISATION

Le présent lot est relatif à la climatisation des différentes pièces des bureaux. L'entrepreneur du présent lot aura la charge de la fourniture et la pose de climatisation centrale ou par split système.

Les travaux seront exécutés, conformément aux normes et règlements en vigueur, notamment les DTU, et selon les règles de l'art.

L'Entrepreneur est sensé connaître toute la réglementation en vigueur à ce jour.

13.2 - Splits individuels

Les travaux consistent en la fourniture et pose de split y compris les tuyauteries d'évacuation des condensats

13.2.1 - Split de 3,0 CV

13.2.2 - Split de 2,5 CV

13.2.3 - Split de 2,0 CV

LOT 14 : REVETEMENTS DURS

14.0 - Dépose de revêtement

Ces prix comprennent notamment :

- la fourniture à pied d'œuvre des matériaux et matériels nécessaires ;
- la dépose du revêtement existant ;
- le grattage des joints ;
- l'évacuation à la décharge publique ou l'entreposage suivant décision de l'ingénieur.

Ces prix, qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2) pour sol et au mètre linéaire (ml) pour les plinthes

14.0.1 - Dépose de carreaux au sol

14.0.2 - Dépose de carreaux au mur

14.0.3 - Dépose de plinthes

14.1 - Revêtement de sol

Ces prix comprennent notamment :

- la fourniture à pied d'œuvre des matériaux et matériels nécessaires ;
- la fourniture du carrelage suivant prescriptions répondant aux spécifications des normes dimensionnelles ;
- le nettoyage et l'humidification du support ;
- la pose scellée des carreaux y compris joints réglementaires ;
- le jointoiement par coulis de ciment ;
- le remplissage des joints par joint-pompe 1^{ère} catégorie ;
- le nettoyage.

Ces prix, qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2) pour sol et au mètre linéaire (ml) pour les plinthes.

14.1.1 - Carreaux grès Céram 10x20 au sol

Les revêtements carreaux, seront posés au sol, au ciment noir, ils seront posés au ciment colle blanche au mur. Tous les joints seront coulés au ciment blanc avec la teinte du revêtement.

14.1.2 - Carreaux grès céram 10x15 au sol

14.1.3 - Plinthe grès céram 10x20, ht = 10 cm

Plinthes de 10 cm de haut bord arrondi

14.1.4 - Reprise de carreaux 2x2 au sol

Carreaux revêtement mural 2 x 2 collés sur les murs extérieurs.

14.1.5 - Plinthe en carreaux 2x2, ht = 10 cm

Plinthes de 10 cm de haut bord arrondi

14.1.6 - Plinthe en bois ht = 8 cm

14.2 - Revêtements muraux

Fourniture et pose de revêtements muraux durs :

- la fourniture à pied d'œuvre de tous les matériaux et nécessaires ;
- l'égrenage et le nettoyage du support ;
- la pose collée des carreaux ;
- le jointement par coulis de ciment ;
- les sujétions pour coupes, chutes, petites surfaces ;
- le nettoyage après exécution des travaux.

14.2.1 - Reprise de carreaux 2x2 au mur

14.2.2 - Faïence 15x15

14.2.3 - Faïence 10x10

LOT 16 : MENUISERIE BOIS

16.0 - Dépose de menuiserie

Les prix s'appliquent aux menuiseries en place destinées à être remplacées en totalité ou partiellement. Les prix comprennent notamment :

- le déponnage des ouvrants ;
- la dépose des dormants ;
- l'enlèvement des éléments déposés ou leur entreposage en vue de leur réutilisation suivant décision de l'Ingénieur.

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent à l'unité (u) pour chaque des types déposés.

16.1 - Porte pleine en bois massif

Ces prix comprennent notamment :

- la fourniture des menuiseries dormant et ouvrant et leur impression le scellement du dormant ;
- la fourniture de toute la quincaillerie type BRICARD ou équivalent ;
- la mise en place et l'ajustage de l'ouvrant.

Ces prix, qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent à l'unité suivant dimensions.

Portes

- trois paumelles bi - chromatées à bouts droits 140 x 60 en acier roulé pour chaque vantail, sauf stipulations contraires expresses ;
- serrure à mortaiser à foliot, coffre 148 mm environ ; bouts carrés avec têtère et gâche en laiton type 3452 ou 3442 ;
- canon "à goupilles" ou équivalent sauf stipulations contraires expresses ; en montage B pour les bureaux et A pour toutes les autres portes sauf cabines WC et/ou douche ;
- garniture AEROLYT 558 - 021 de Bricard ou équivalent avec bouton de condamnation à voyant pour les cabines WC et/ou douches ;
- verrous à entailler haut et bas, type 9467, longueur supérieure ou égale à 20 mm de BRICARD ou équivalent sur vantail semi-fixe ;
- 2 charnières à double action en laiton poli de 150 mm minimum sur chaque vantail des portes va et vient ;
- butée de porte éventuelle supérieure ou égale à 35 mm réf 207 de BRICARD ou équivalent.

16.2 - Porte isoplane ouvrant à la française

Les portes isoplanes à âme alvéolaire seront constitués comme suit :

a) Pré cadre

Pré cadre en contre-plaqué de 20 mm d'épaisseur et de même largeur que la maçonnerie finie sur laquelle il doit être scellé. Ce pré cadre sera constitué par 2 montants toute hauteur et une traverse haute, avec toutes pattes à scellement nécessaires.

b) Huisserie

Une huisserie en bois rouge massif à peindre constituée de 2 montants toute hauteur et une traverse haute avec de 5 cm x la largeur de la maçonnerie à laquelle ils sont destinés et toutes feuillures pour recevoir la porte.

c) Porte à un vantail

Porte isoplane à âme alvéolaire avec alaise en bois rouge sur 4 sens à peindre. Cette porte sera équipée comme suit :

- * de plinthe à chariot en bois massif de 5 cm d'épaisseur de chaque côté du bâtiment,
- * ferrage par 3 paumelles Va et Vient par vantail pour porte Va et Vient,
- * de 2 barres de poussée en bois massif 2 cm x 15 cm ; un de chaque côté,
- * d'un dispositif de blocage de la porte en position ouverte,
- * serrure à foliot série 346 avec canon 5260,
- * garniture complète 558-028 Bricard.

La quincaillerie est prise en compte dans les prix et devra être conforme ou équivalente aux spécifications suivantes : (les références sont de la marque BRICARD ou similaire).

d) couvre joints

Sur la périphérie des huisseries et de part et d'autre des bâtis seront fournis et posés, par clouage avec pointe sans tête chassée, des couvre-joints en bois de 15 x 50 mm.

Ces couvre-joints devront permettre de cacher le pré cadre à la limite de l'enduit.

Les prix comprennent notamment :

- l'approvisionnement en matériels et matériaux nécessaires ;
- la pose des portes.

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent à l'unité (u).

Les prix comprennent notamment :

- 2 paumelles pour chaque vantail à la française ;
- système de targette de condamnation en position fermée ;

- pour les châssis basculants, prévoir des pivots pouvant supporter des éléments de 60 kg minimum, type 5128 de BRICARD ou équivalent ;
- pour les châssis pivotants, prévoir des pivots pouvant supporter des éléments de 50 kg minimum, type 4651 de BRICARD ou équivalent.

16.7.1 - Fenêtre bois vitrée FBV 1, dimensions : 180x110

16.3 - Fenêtre bois châssis naco

Les prix comprennent notamment :

- la fourniture, l'impression et le scellement (y compris travaux de percement) de l'ossature bois ;
- la fourniture et pose de porte-lames en acier galvanisé avec une seule manœuvre pour toutes les lames ;
- le traitement insecticide, fongicide et anticryptogamique.

LOT 17 : FAUX PLAFOND

17.1 - Faux plafond en staff

Ces prix comprennent notamment :

- la fourniture des matériaux et matériels nécessaires ;
- la préfabrication à l'aide de plâtres, de plaques épaisseur 15 mm ;
- la préfabrication des plaques isolées avec du polystyrène 20 mm, épaisseur globale 30 mm ;
- la fourniture et pose des ossatures bois et suspentes en acier galvanisé ;
- la mise en place des plaques et le jointement au plâtre ;
- le nettoyage après les travaux.

Ces prix, qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2) pour les faux-plafonds.

LOT 18 : PEINTURE

Tous les apprêts seront objet à une parfaite exécution.

Les énumérations d'apprêts données au cours de la description des ouvrages ne sont pas limitatives et ne constituent que des minima.

Les coloris sont compris dans les prix et seront choisis au moment de l'exécution des travaux.

18.1 - Peinture vinylique sur ouvrages maçonnés

18.1.1 - Peinture vinylique sur enduit à la tyrolienne sur murs extérieurs

Ces prix comprennent notamment :

- la fourniture à pied d'œuvre des peintures ;
- la fourniture des matériaux et matériels nécessaires ;
- la protection des parties d'ouvrage non concernés ;
- le grattage des peintures jusqu'à obtention d'un support propre ;
- le brossage, lavage éventuel ;
- 1 couche intermédiaire (ASTRALATEX dilué ou similaire) ;
- 2 couches de finition (ASTRALATEX ou similaire) ;
- le nettoyage après travaux.

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

18.1.2 - Peinture vinylique sur murs intérieurs

Ces prix comprennent notamment :

- la fourniture à pied d'œuvre des matériaux et matériels nécessaires ;
- la fourniture des peintures ;
- la protection des ouvrages annexes ;
- le brossage, lavage éventuel, le grattage des peintures jusqu'à obtenir une surface propre ;
- l'époussetage ;
- l'application soit d'une couche d'impression et de deux couches de peinture émulsion type Tropix des établissements de Seigneurie ou similaire, soit de deux couches de peinture glycérophtalique type Eureka 80 de chez Seigneurie ou similaire ;
- le nettoyage après travaux.

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

18.1.3 - Peinture vinylique sous face plancher

Ces prix comprennent notamment :

- la fourniture et l'amenée des matériels nécessaires ;
- la fourniture des peintures ;
- la protection des ouvrages annexes ;
- le brossage, le grattage des peintures jusqu'à obtenir un support propre ;
- l'époussetage ;
- un enduit non repassé, ponçage à sec ;
- l'application soit d'une couche d'impression et de deux couches de peinture émulsion type Tropix des établissements de Seigneurie ou similaire, soit de deux couches de peinture glycérophtalique type Eureka 80 de chez Seigneurie ou similaire ;
- le nettoyage après travaux.

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

18.2 - Peinture vinylique sur faux-plafond

18.2.1 - Peinture vinylique sur faux-plafond

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

18.3 - Peinture glycérophtalique sur bois

Ces prix comprennent notamment :

- la fourniture à pied d'œuvre de tous les matériaux et matériels nécessaires ;
- la fourniture de la peinture ;
- le ponçage, époussetage ;
- 1 couche d'impression, enduit non repassé, ponçage à sec ;
- le dépoussiérage ;
- 1 couche intermédiaire (PANTILAC 85 dilué ou similaire) ;
- 2 couches de finition (CELLUC SB ou similaire - peinture Glycéro) ;
- le nettoyage après travaux.

Ces prix, qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

18.3.1 - Peinture sur menuiserie bois

18.4 - Peinture glycérophtalique sur ouvrages métalliques

Ces prix comprennent notamment :

- la fourniture à pied d'œuvre des matériaux et matériels nécessaires ;
- la protection des ouvrages non concernés ;
- le brossage, le lavage éventuel, le grattage des peintures jusqu'à obtention d'un support propre ;
- la fourniture à pied d'œuvre de tous les matériaux et matériels nécessaires ;
- la fourniture de la peinture ;
- le brossage à la brosse métallique, le dépoussiérage ;
- la protection de deux couches d'anti-rouille ;
- l'application de deux couche de peinture glycérophthalique Eureka 80 des Etablissement Seigneurie ou similaire ;
- le nettoyage après travaux.

Ces prix qui s'entendent toutes sujétions et aléas s'appliquent au mètre carré (m2).

18.4.1 - Peinture sur grille de protection

18.4.2 - Peinture sur porte et fenêtre métallique

18.5 - Vernis

Ce prix comprend notamment :

- La fourniture à pied d'œuvre des matériaux et matériels nécessaires ;
- L'approvisionnement du vernis ;
- La protection des ouvrages non concernés ;
- Le brossage ;
- L'impression par vernis dilué à 10 % de White-Sprit ;
- Le ponçage à l'abrasif ;
- Le dépoussiérage ;
- Deux couches de vernis glycérophthalique type Lustra 1000 des Etablissements Seigneurie ou similaire ;
- Le nettoyage après travaux.

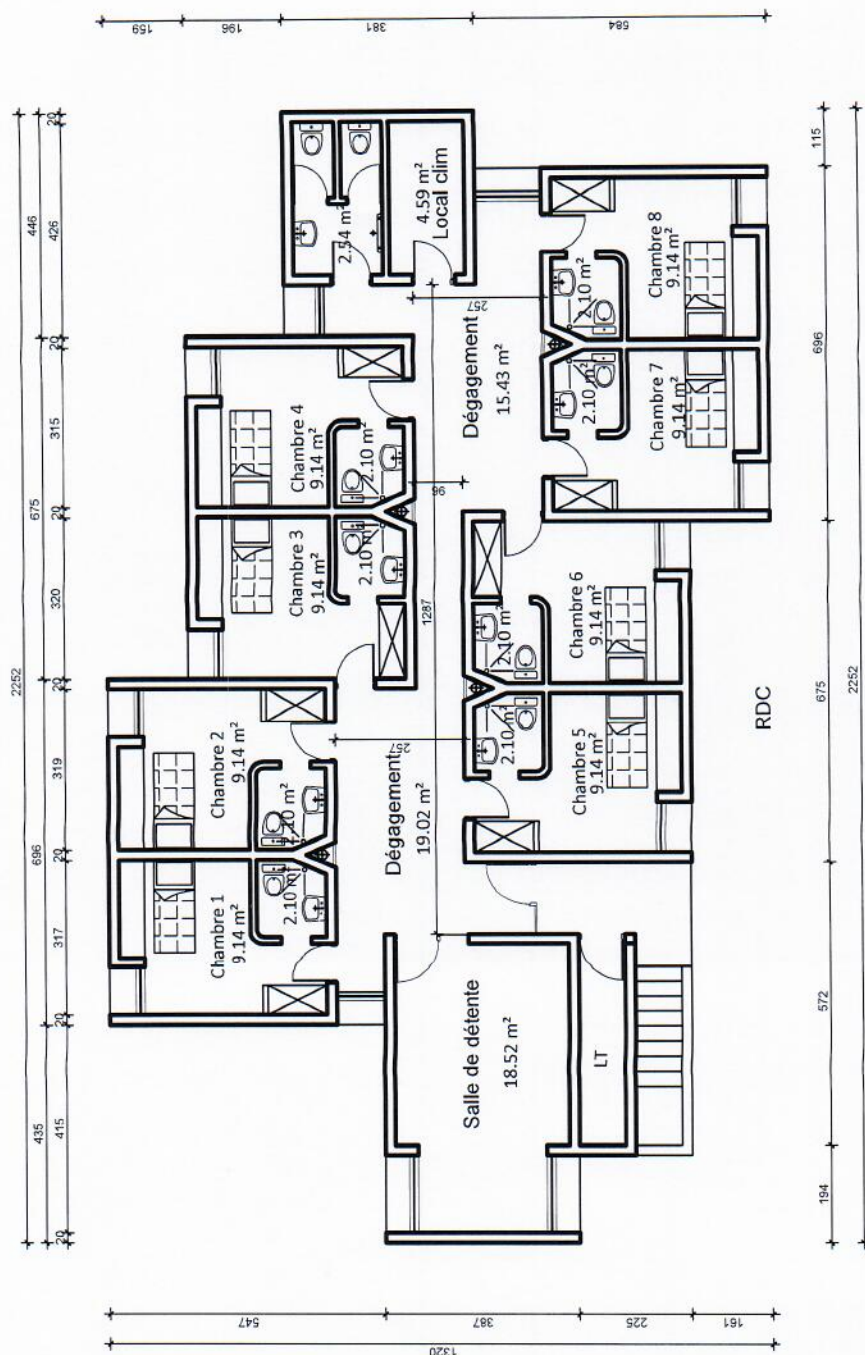
Ce prix, qui s'entend toutes sujétions et aléas, s'applique au mètre carré (m2).

18.5.1 - Vernis marine sur bois

LES PLANS ET DESSINS

BATIMENT – E

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

RDC: VUE EN PLAN

BATIMENT - E

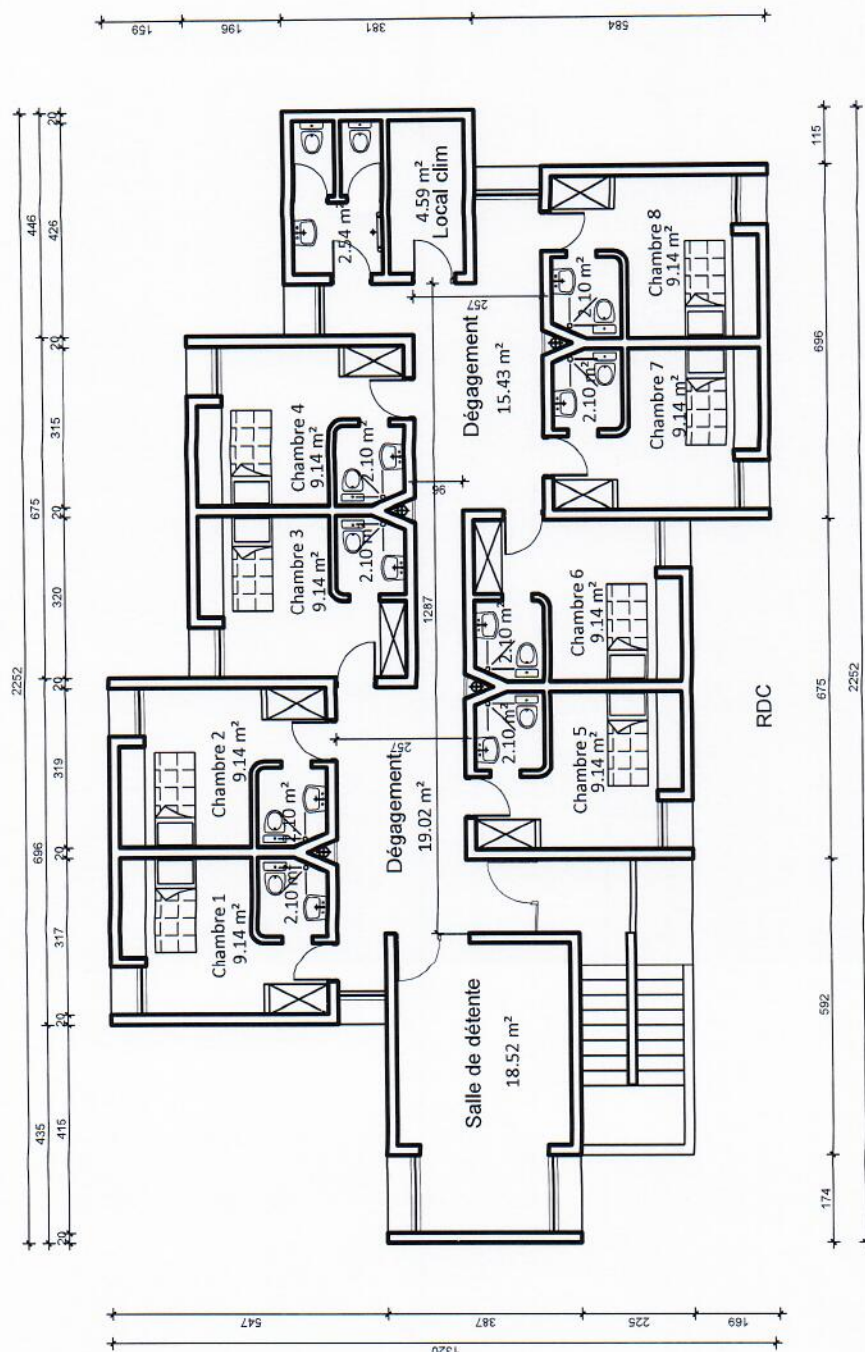
ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: PL. 02

1/2

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

ETAGE: VUE EN PLAN

BATIMENT - E

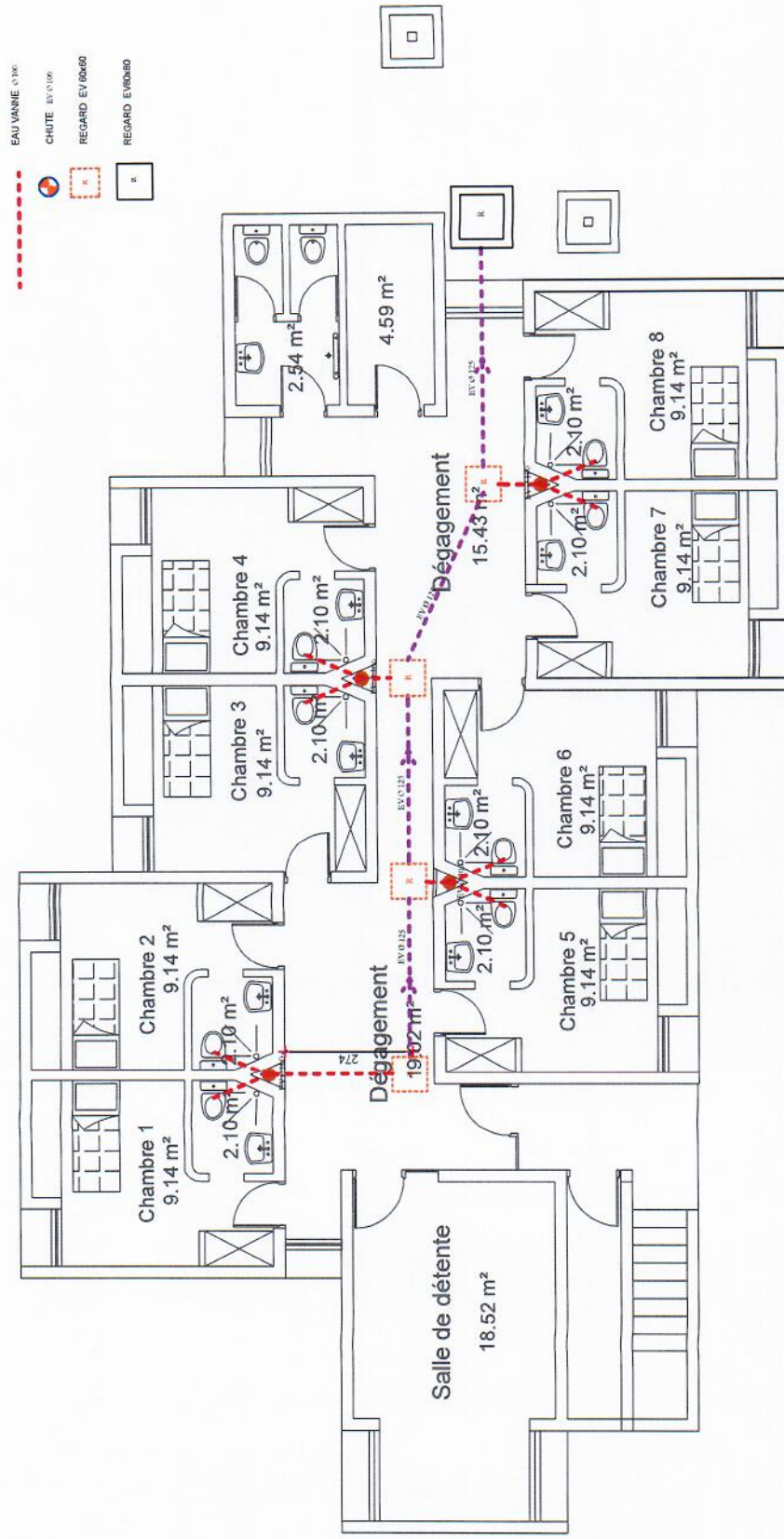
ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: PL . 02

2/2

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



CATEP
CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09
E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

RDC: PLAN D'ASSAINISSEMENT

BATIMENT - E

ECHELLE: Format A4

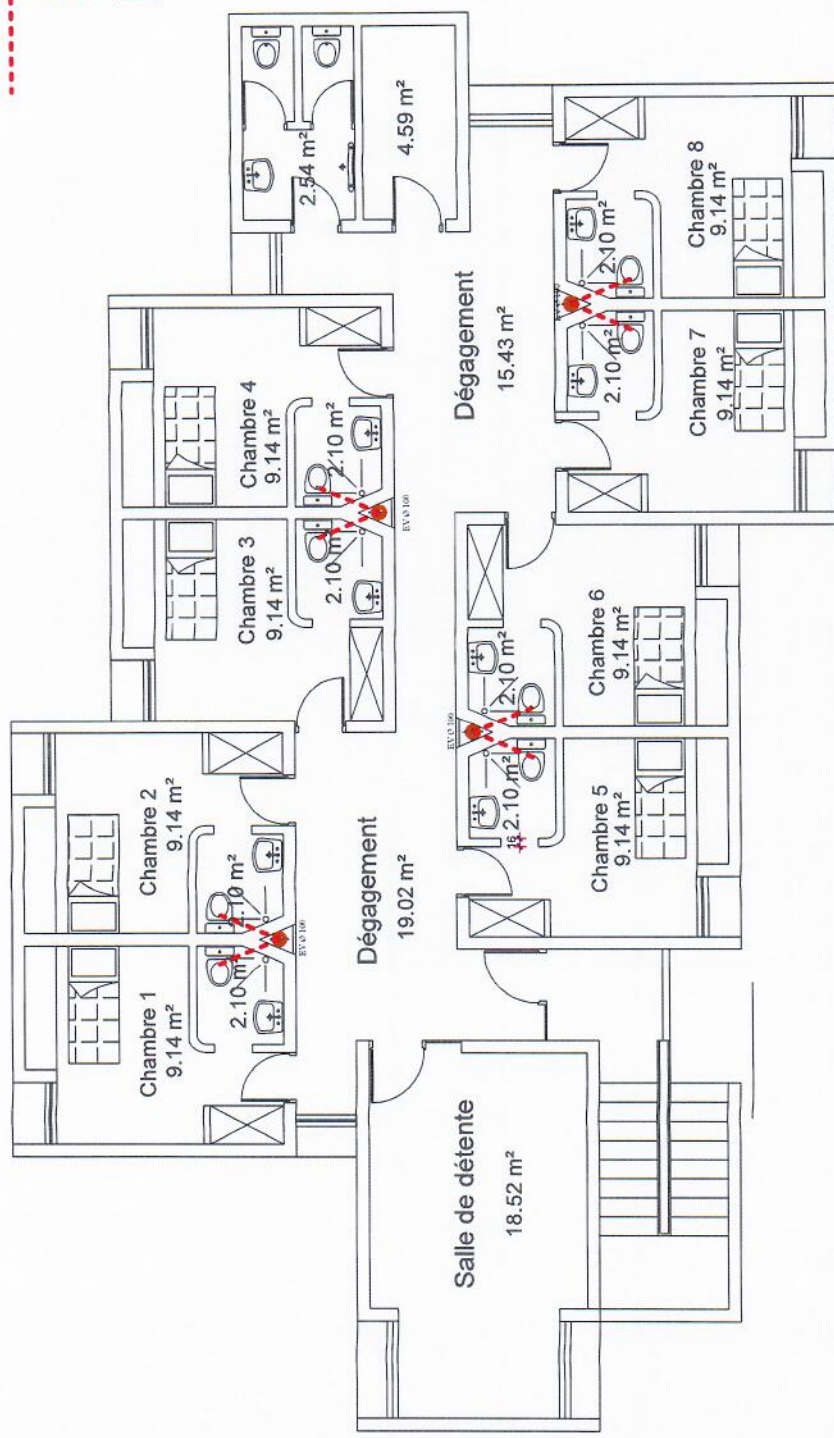
10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: Pl. 01

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD

LEGENDE

- EAU VAINNE ø100
- CHUTE EV ø100
- REGARD EV ø6x60
- REGARD EV ø6x80



CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

ETAGE: PLAN D'ASSAINISSEMENT

BATIMENT - E

ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: Pl. 02

[illegible]

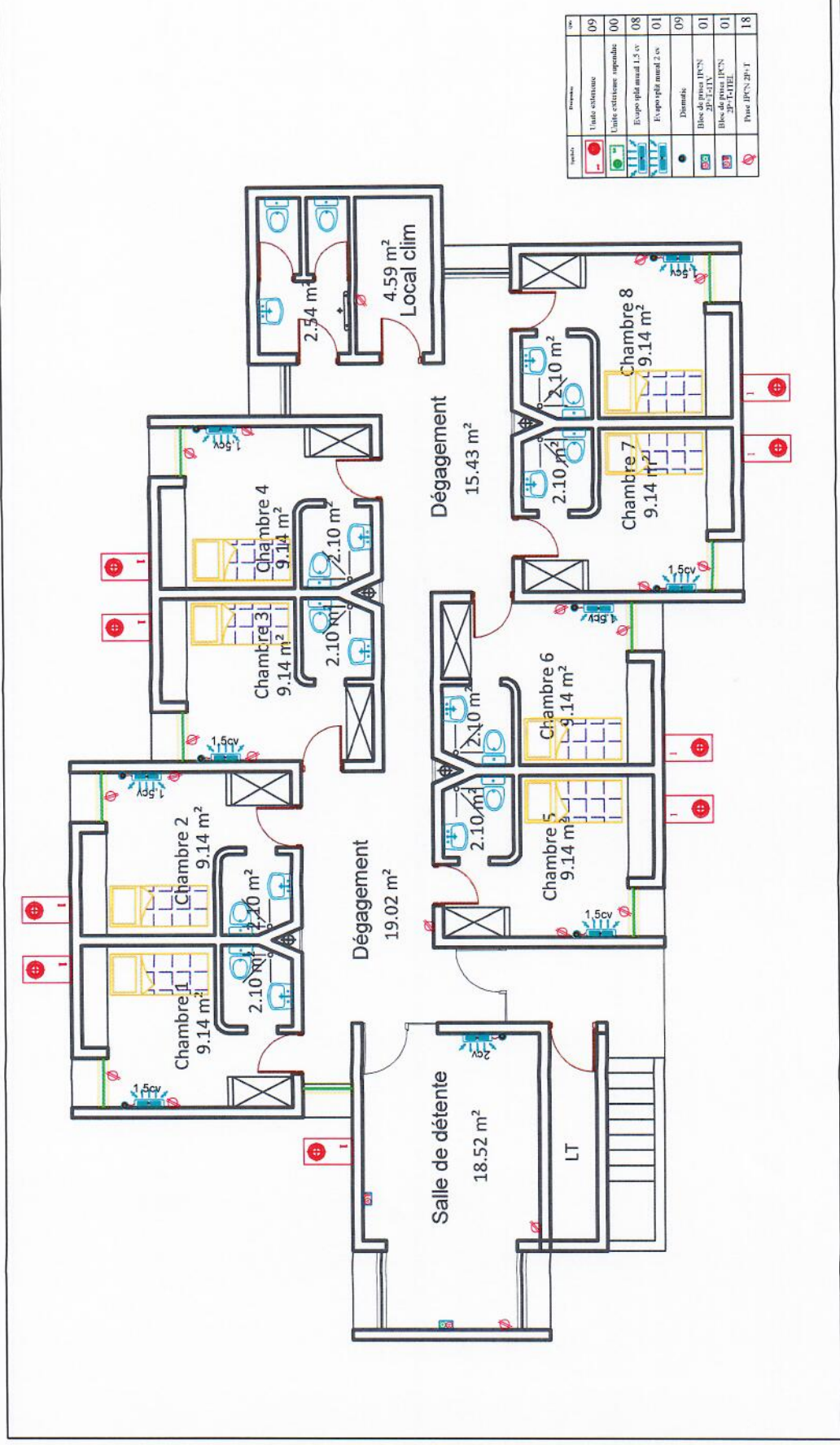
Dessin : CATEP
N°: EL-Ec. 02

BATIMENT - E

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

**CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS**

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



RDC: PLAN DE CLIMATISATION

ECHELLE: Format A4

1/2

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: EL-CI. 01

CATEP

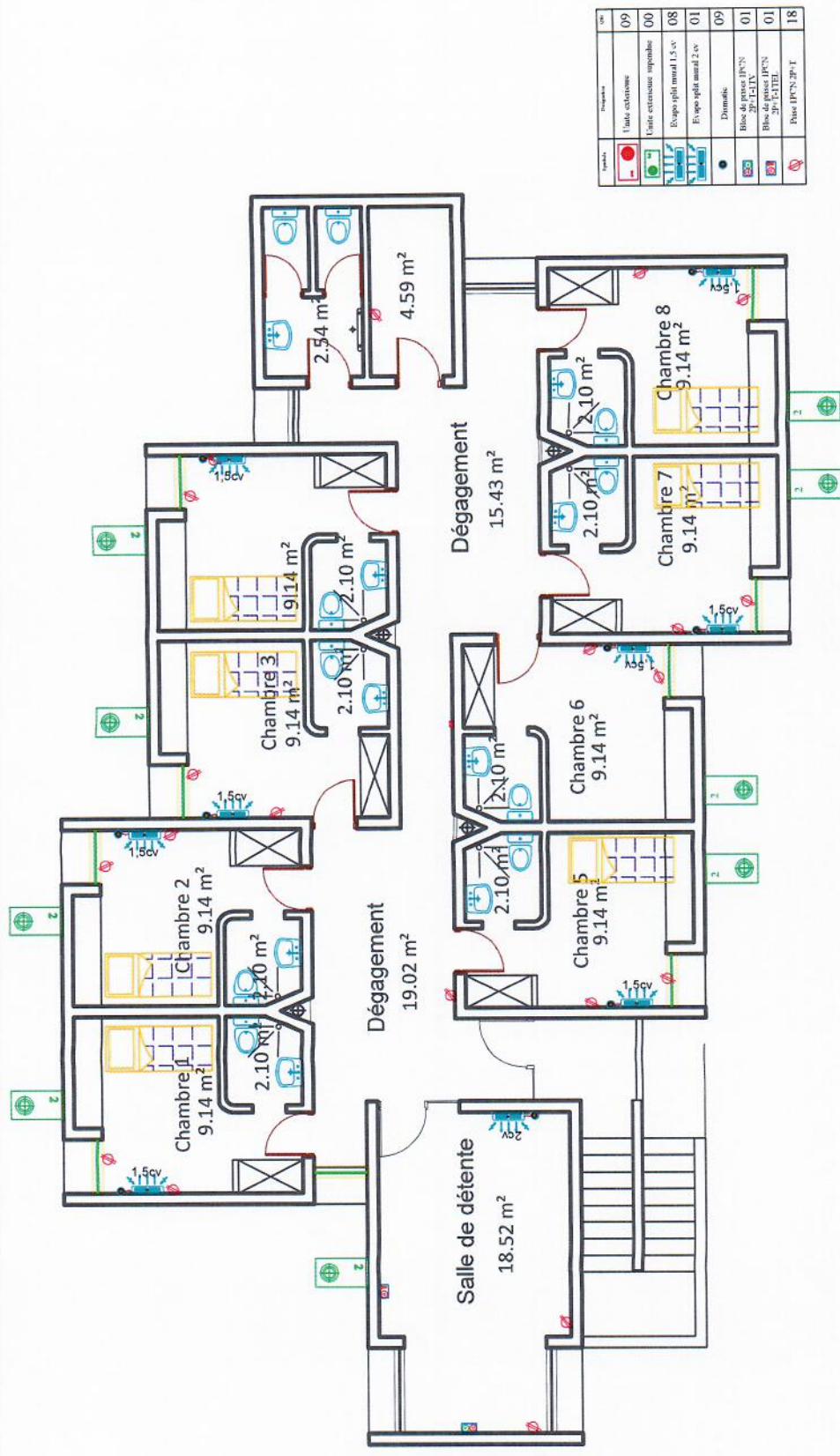
CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ARIJIAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

BATIMENT - E

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



ETAGE: PLAN DE CLIMATISATION

ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: EL-Cl. 02

CATEP
CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

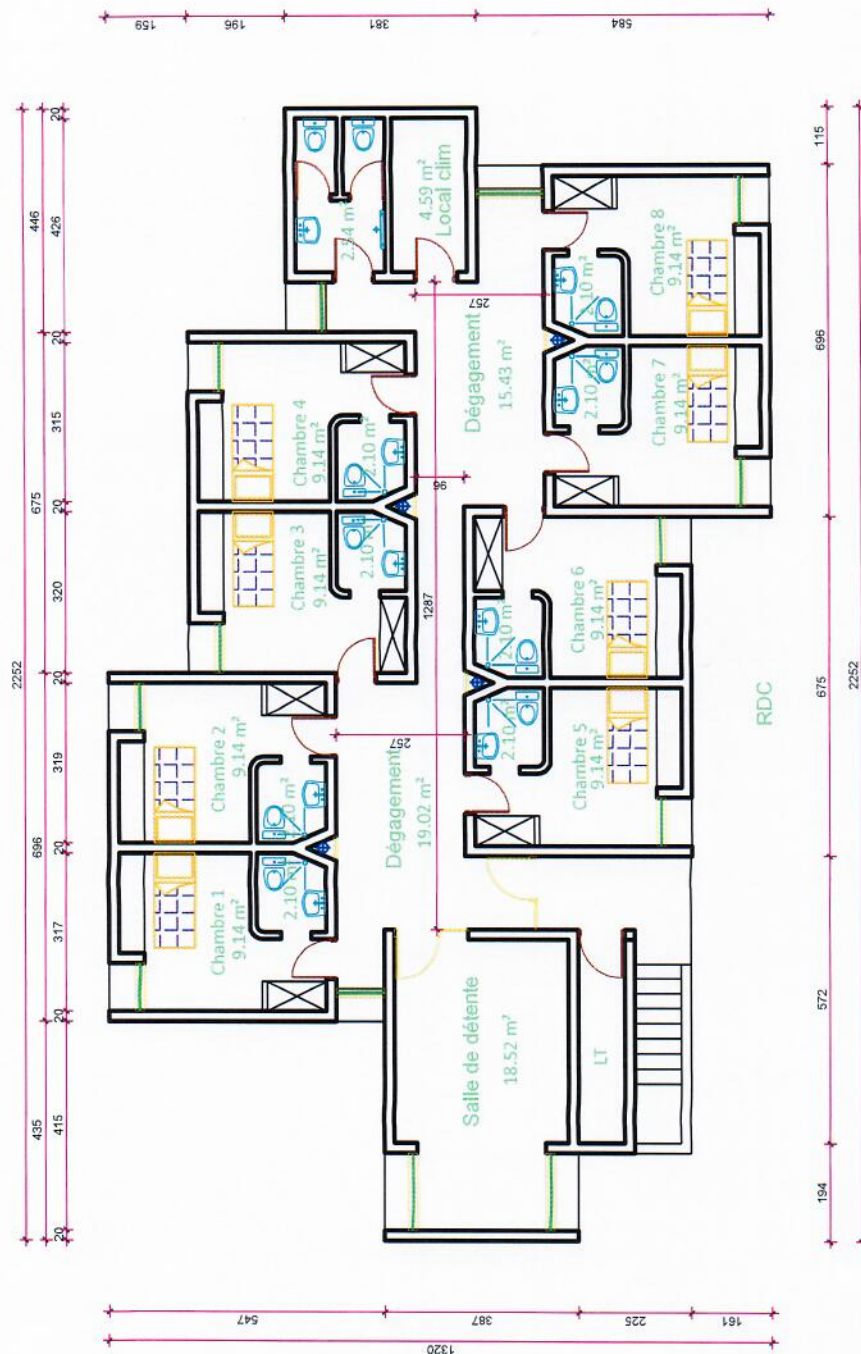
04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

BATIMENT - E

BATIMENT – F

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

RDC: VUE EN PLAN

BATIMENT - F

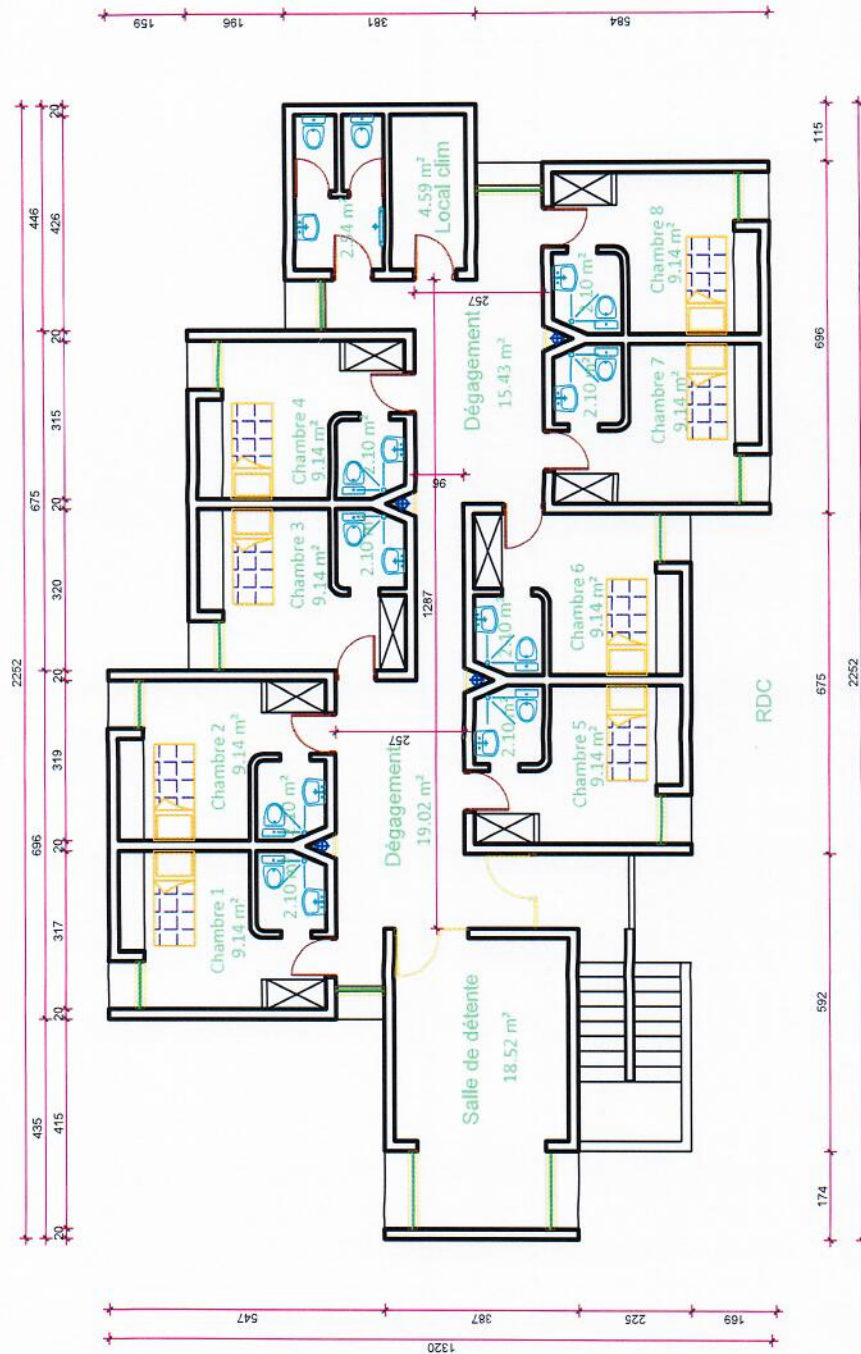
ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: PL . 02

1/2

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

ETAGE: VUE EN PLAN

BATIMENT - F

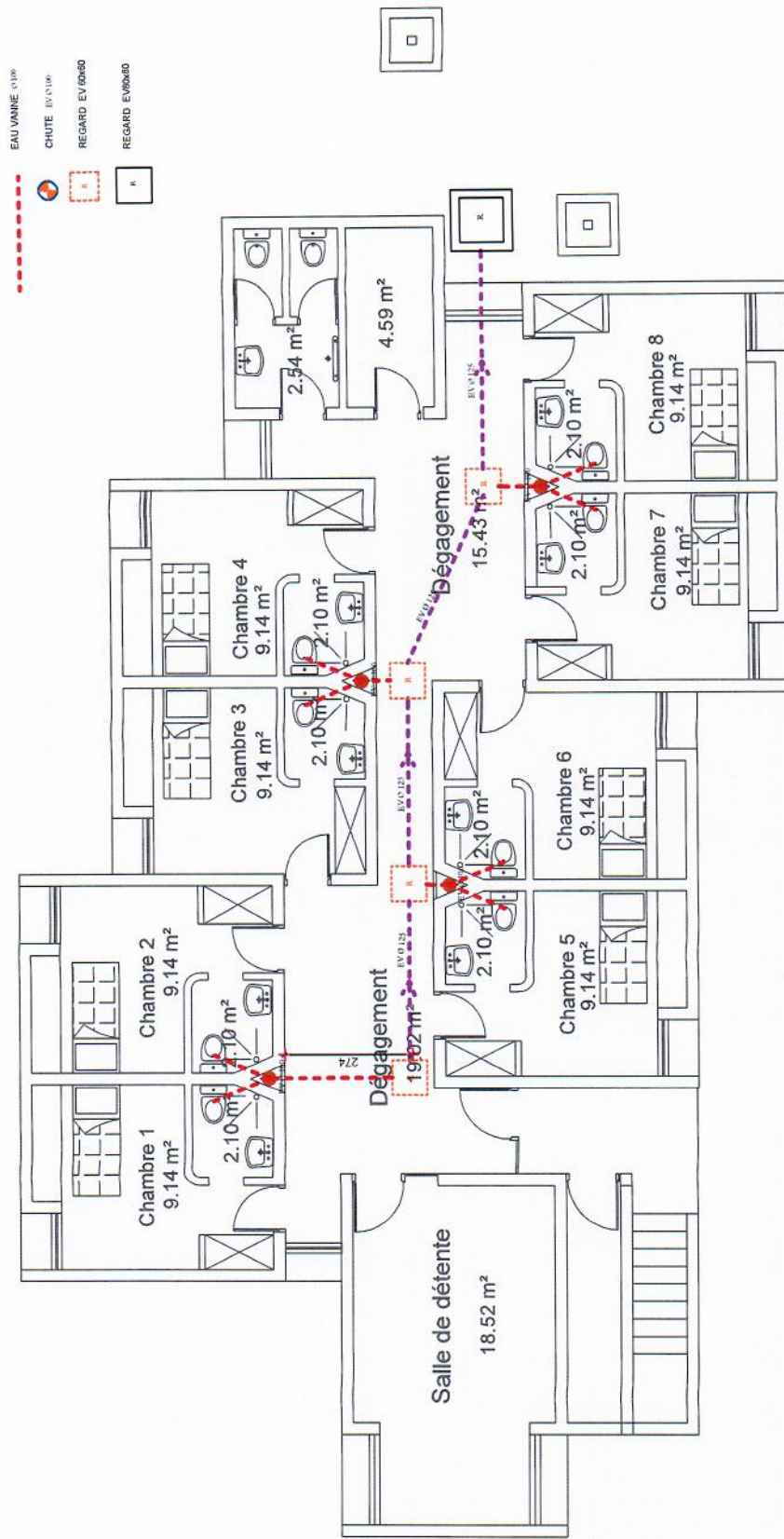
ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: PL . 02

2/2

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



RDC: PLAN D'ASSAINISSEMENT

ECHELLE: Format A4

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN

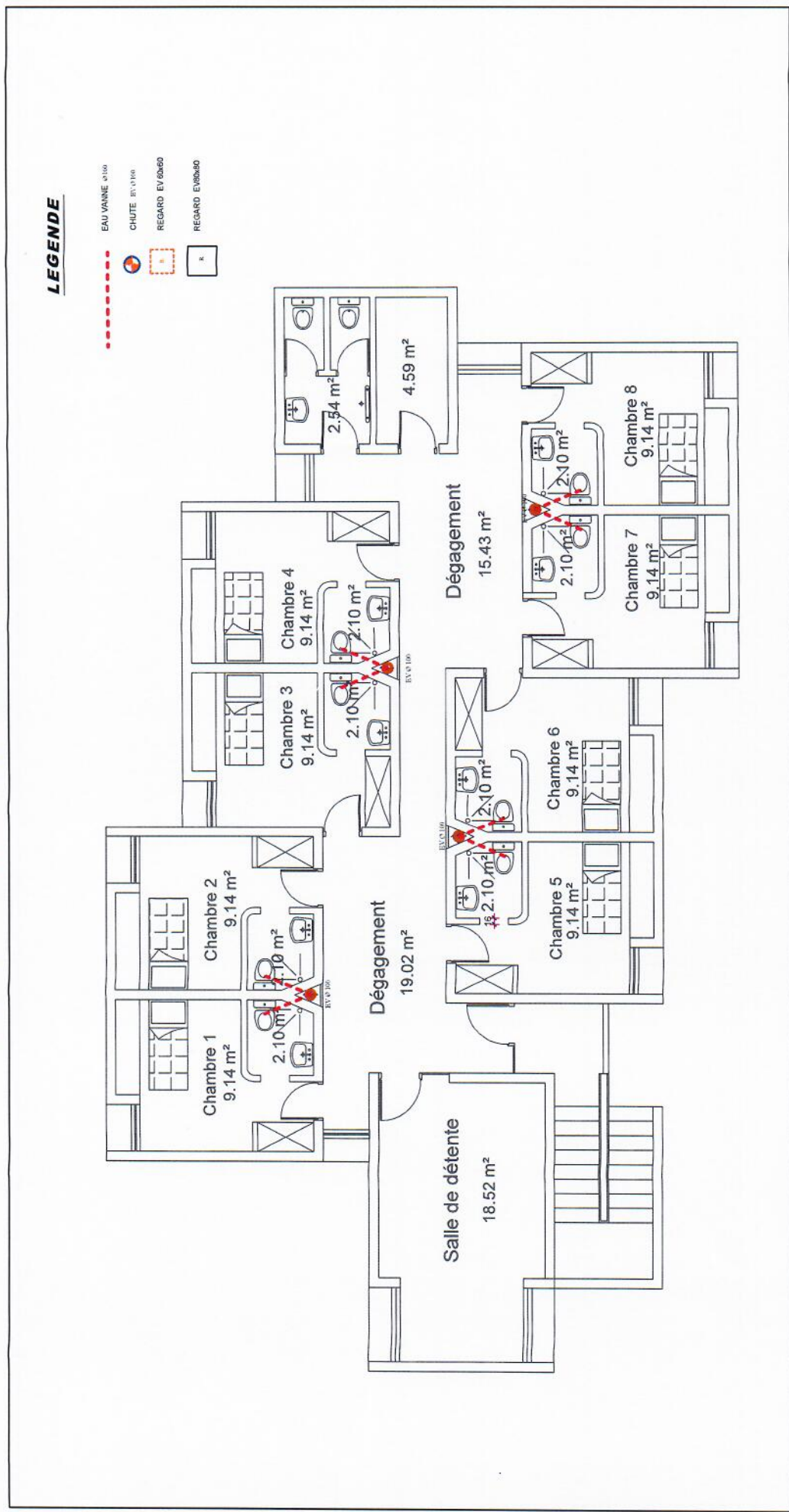
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



CATEP CABINET D'ASSISTANCE TECHNIQUE & D'ETUDES DE PROJETS	ETAGE: PLAN D'ASSAINISSEMENT		ECHELLE: Format A4	2/2
	04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09 E-mail : catep@catep.ci site internet : www.catep.ci		10 / 07 / 2017 Dessin : CATEP N°: Pl. 02	

Architectural floor plan of the 'Niveau 1' (Level 1) of a building. The plan shows a central corridor system connecting various rooms. On the left side, there are four bedrooms (Chambre 1 to 4), each measuring 9.14 m², and two balconies (Dégagement) measuring 19.02 m² and 15.43 m². On the right side, there are three bedrooms (Chambre 5 to 7), each measuring 9.14 m², and a bathroom (Chambre 8) measuring 9.14 m². At the bottom, there is a large lounge area (Salle de détente) measuring 18.52 m² and a staircase (LT). The plan also includes a local climate unit (Local clim) measuring 4.59 m² and a small utility area measuring 2.54 m². The layout is symmetrical around a central corridor, with rooms and balconies branching off from it. The plan is color-coded with yellow for bedrooms, blue for bathrooms, and red for balconies and utility areas.

Room Name	Area (m²)
Chambre 1	9.14
Chambre 2	9.14
Chambre 3	9.14
Chambre 4	9.14
Dégagement (Left)	19.02
Dégagement (Right)	15.43
Chambre 5	9.14
Chambre 6	9.14
Chambre 7	9.14
Chambre 8	9.14
Salle de détente	18.52
Local clim	4.59
Utility Area	2.54

[illegible]

CATEP

**CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS**

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

RDC: PLAN D'ECLAIRAGE

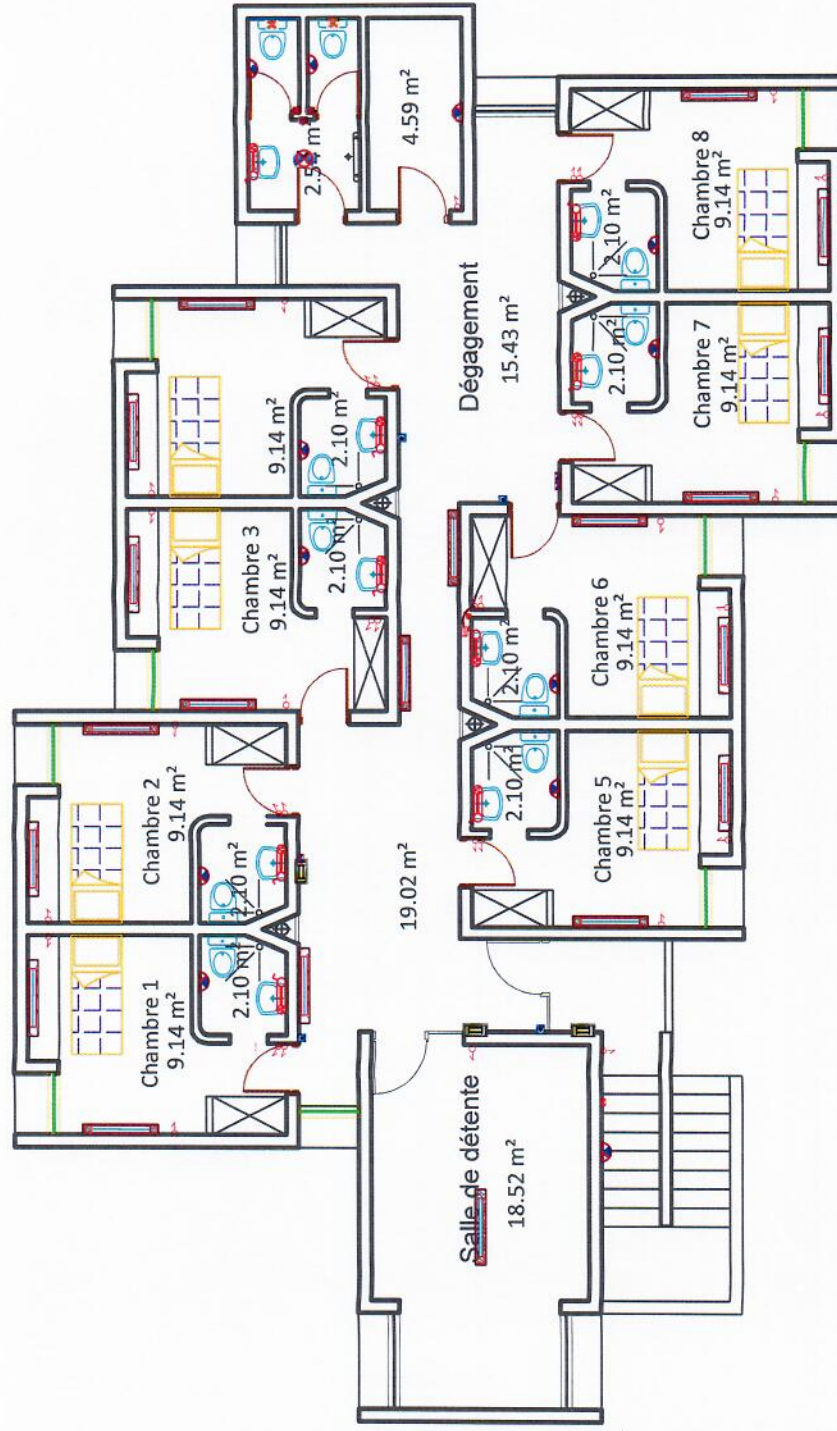
BATIMENT - F

ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: EL-Ec. 01

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



Symbole	LEGENDE	Site
	Chambre	001
	Bureau	002
	Bureau	003
	Bureau	004
	Bureau	005
	Bureau	006
	Bureau	007
	Bureau	008
	Bureau	009
	Bureau	010
	Bureau	011
	Bureau	012
	Bureau	013
	Bureau	014
	Bureau	015
	Bureau	016
	Bureau	017
	Bureau	018
	Bureau	019
	Bureau	020
	Bureau	021
	Bureau	022
	Bureau	023
	Bureau	024
	Bureau	025
	Bureau	026
	Bureau	027
	Bureau	028
	Bureau	029
	Bureau	030
	Bureau	031
	Bureau	032
	Bureau	033
	Bureau	034
	Bureau	035
	Bureau	036
	Bureau	037
	Bureau	038
	Bureau	039
	Bureau	040
	Bureau	041
	Bureau	042
	Bureau	043
	Bureau	044
	Bureau	045
	Bureau	046
	Bureau	047
	Bureau	048
	Bureau	049
	Bureau	050

CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

ETAGE: PLAN D'ECLAIRAGE

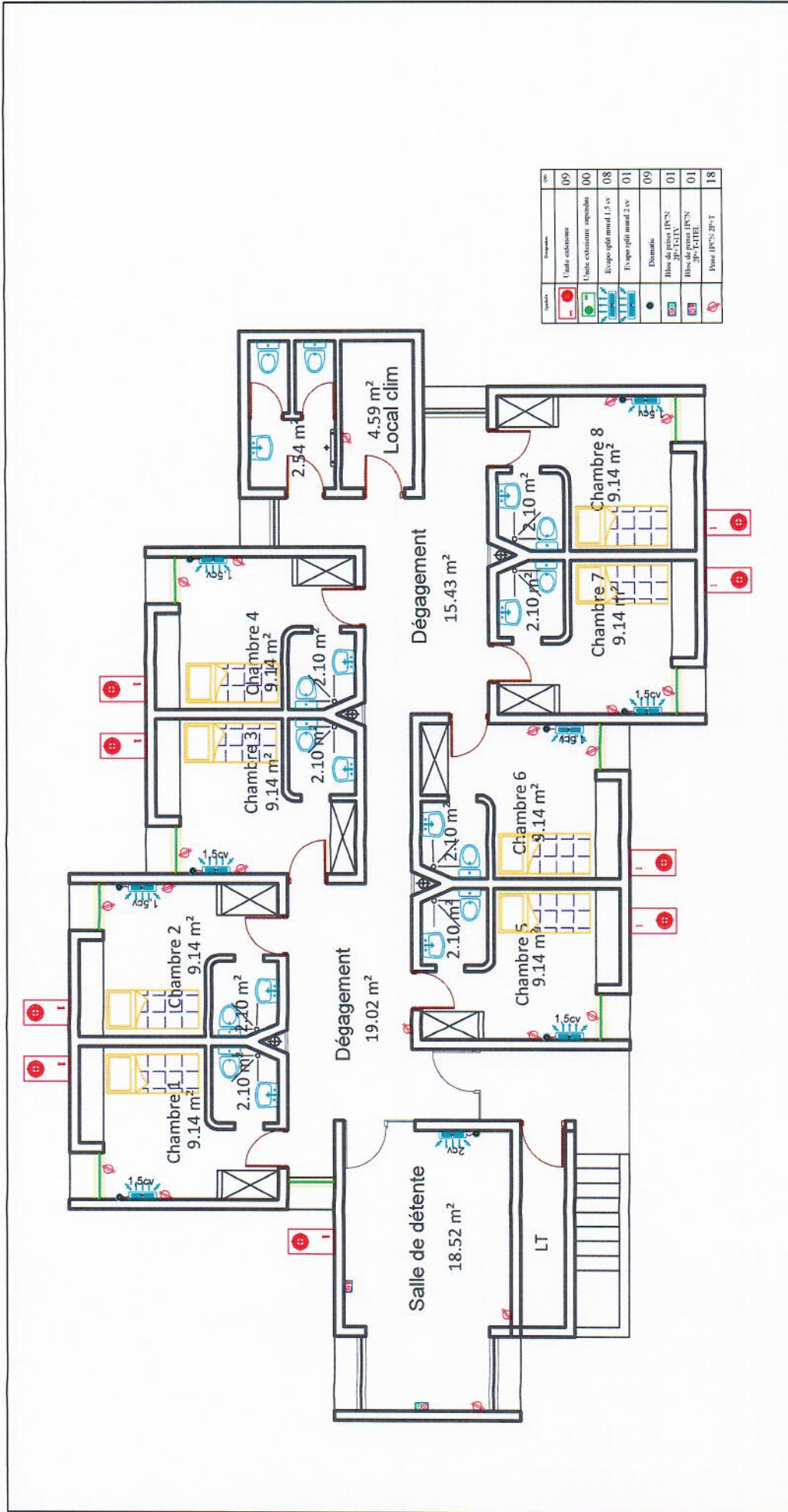
ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: EL-Ec. 02

2/2

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: EL-Cl. 01

RDC: PLAN DE CLIMATISATION

BATIMENT - F

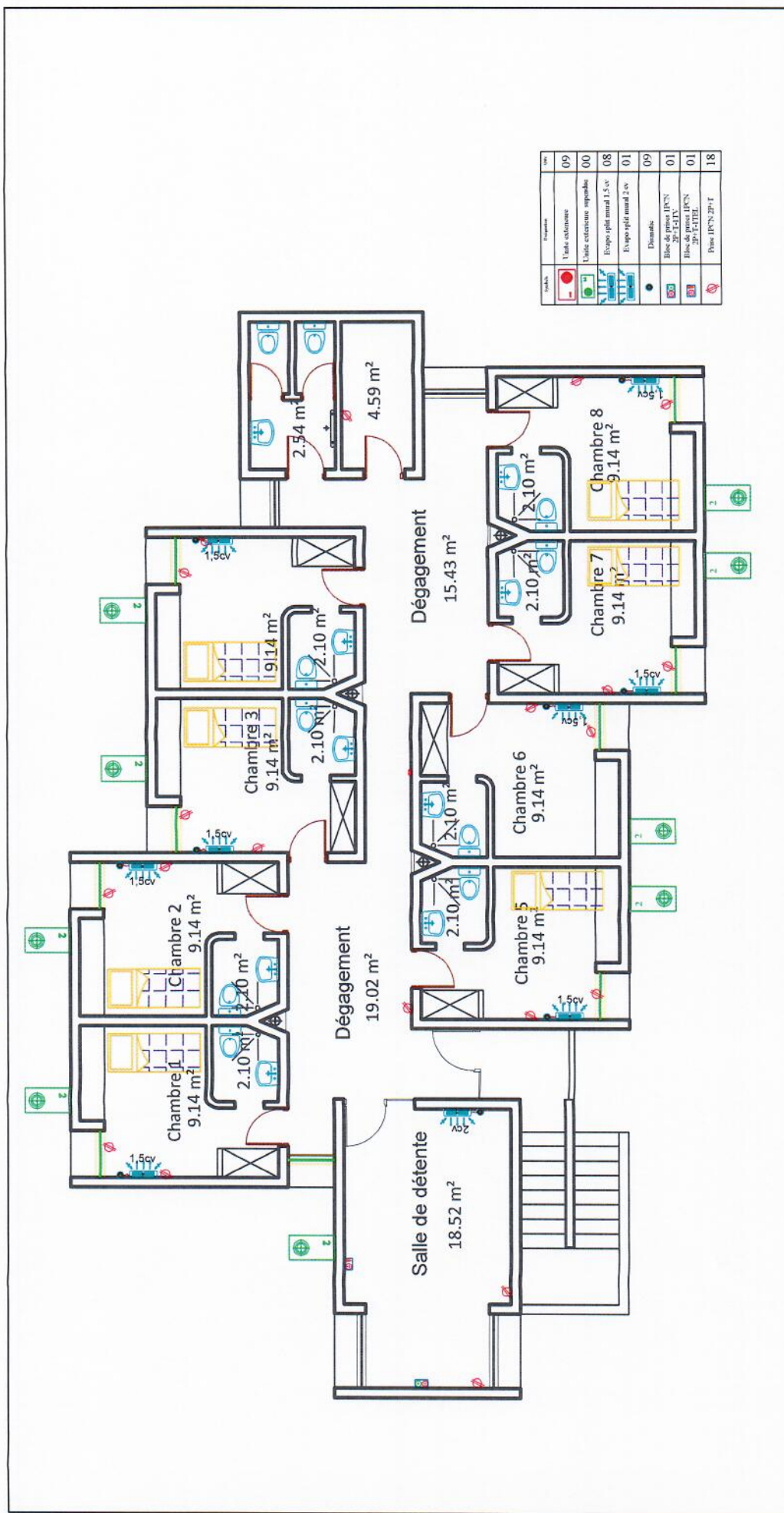
04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES
DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

ETAGE: PLAN DE CLIMATISATION

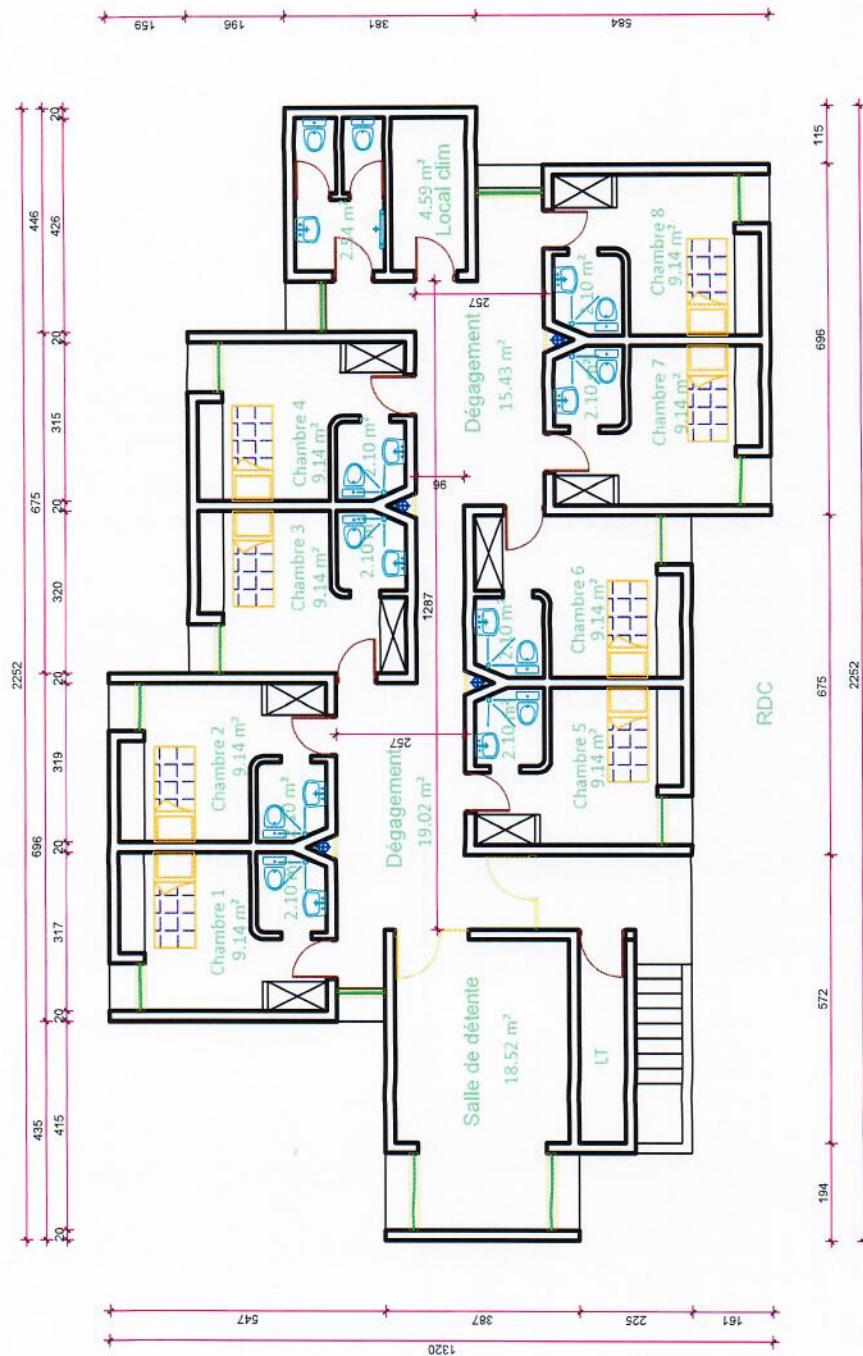
ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: EL-CI. 02

BATIMENT – G

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

RDC: VUE EN PLAN

BATIMENT - G

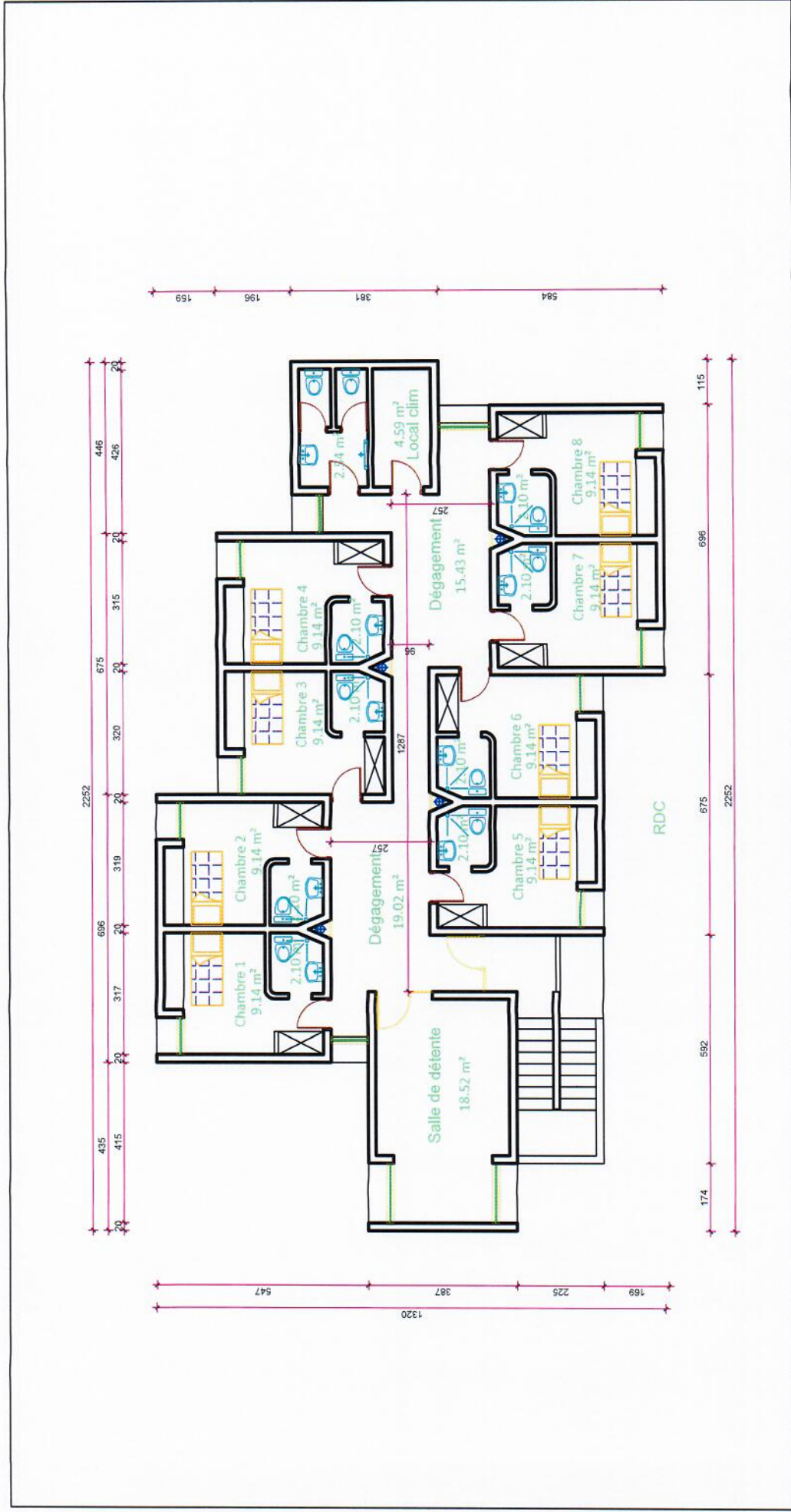
ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: PL. 02

1/2

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

ETAGE: VUE EN PLAN

BATIMENT - G

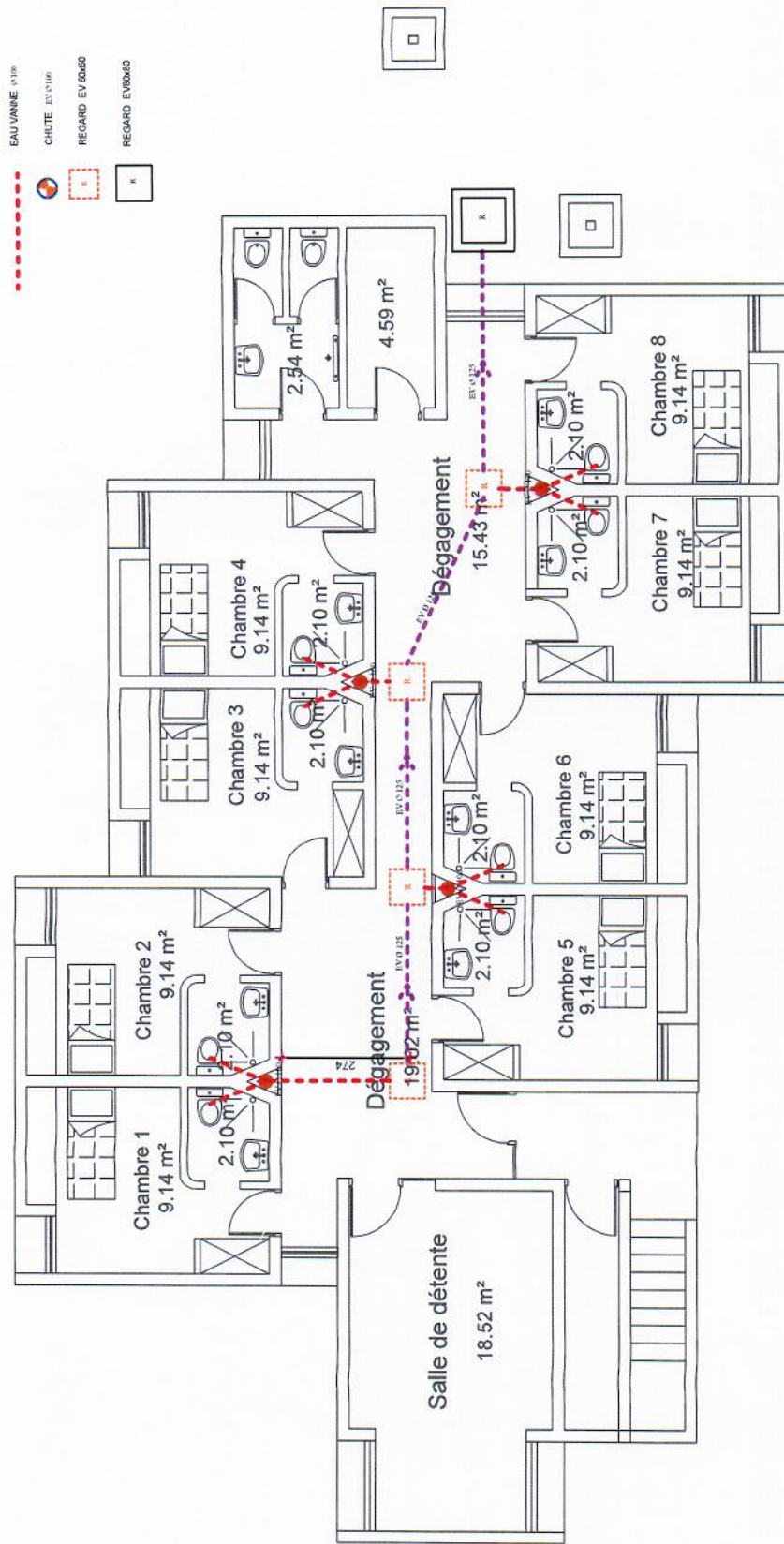
ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: PL . 02

2/2

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°. Pl. 01

1/2

RDC: PLAN D'ASSAINISSEMENT

BATIMENT - G

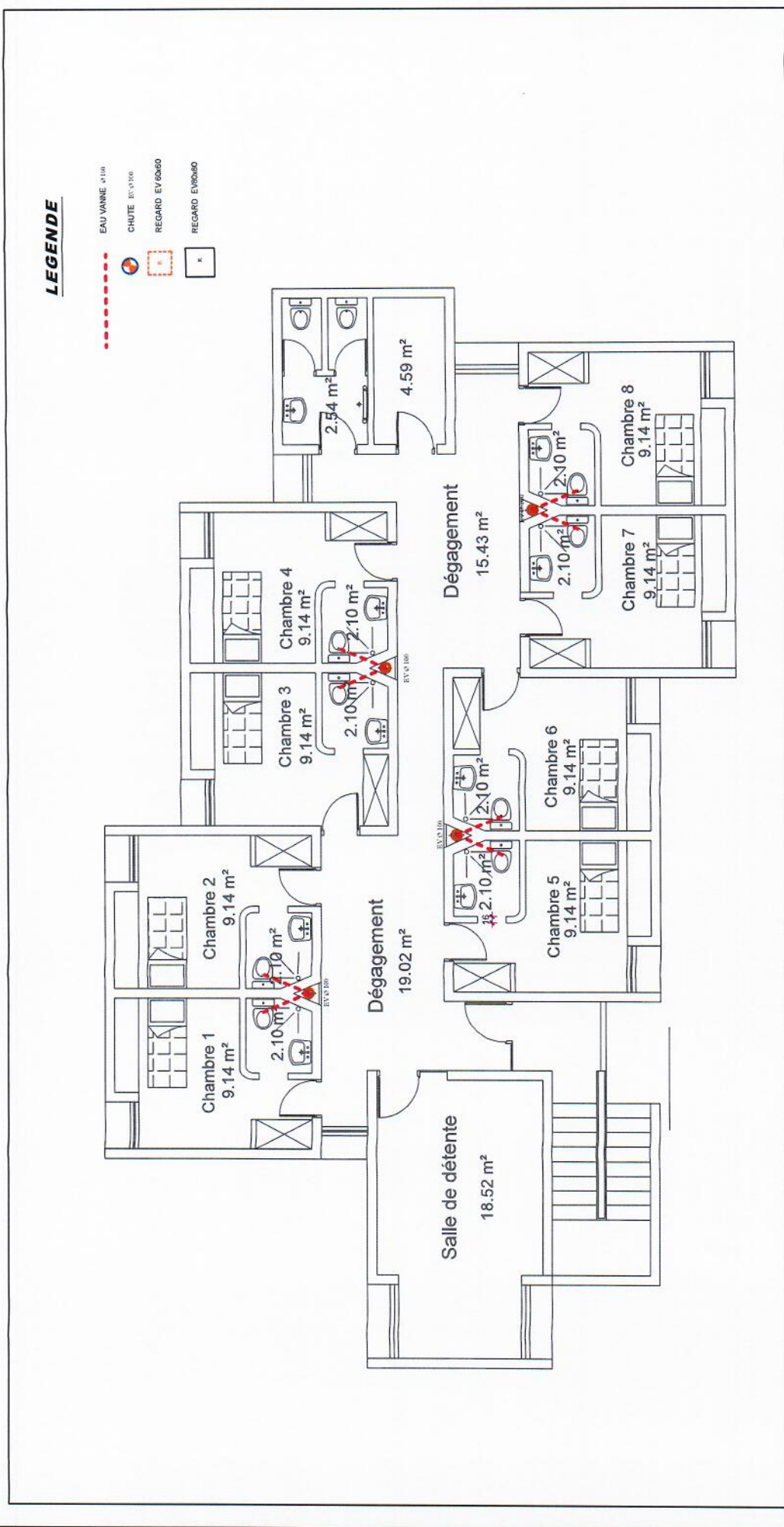
04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09
E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

ETAGE: PLAN D'ASSAINISSEMENT

BATIMENT - G

ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: Pl. 02

[illegible]

Dessin : CATEP
N°: EL-Ec. 01

BATIMENT - G

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

**CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS**

[illegible]

ETAGE: PLAN D'ECLAIRAGE

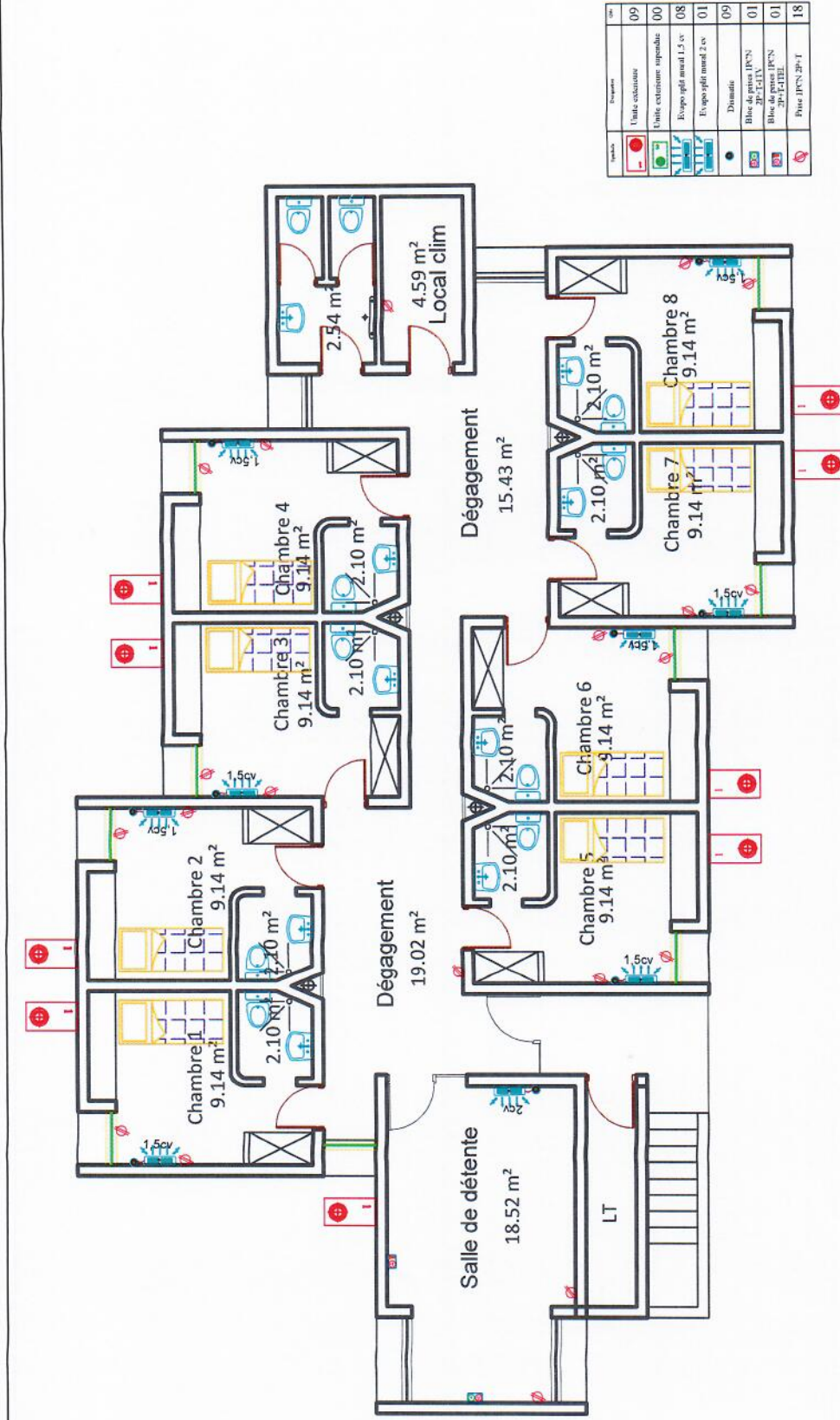
E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

**CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS**

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: EL-Ec. 02

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES
DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



RDC: PLAN DE CLIMATISATION

ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

1/2

Dessin : CATEP
N°: EL-CI. 01

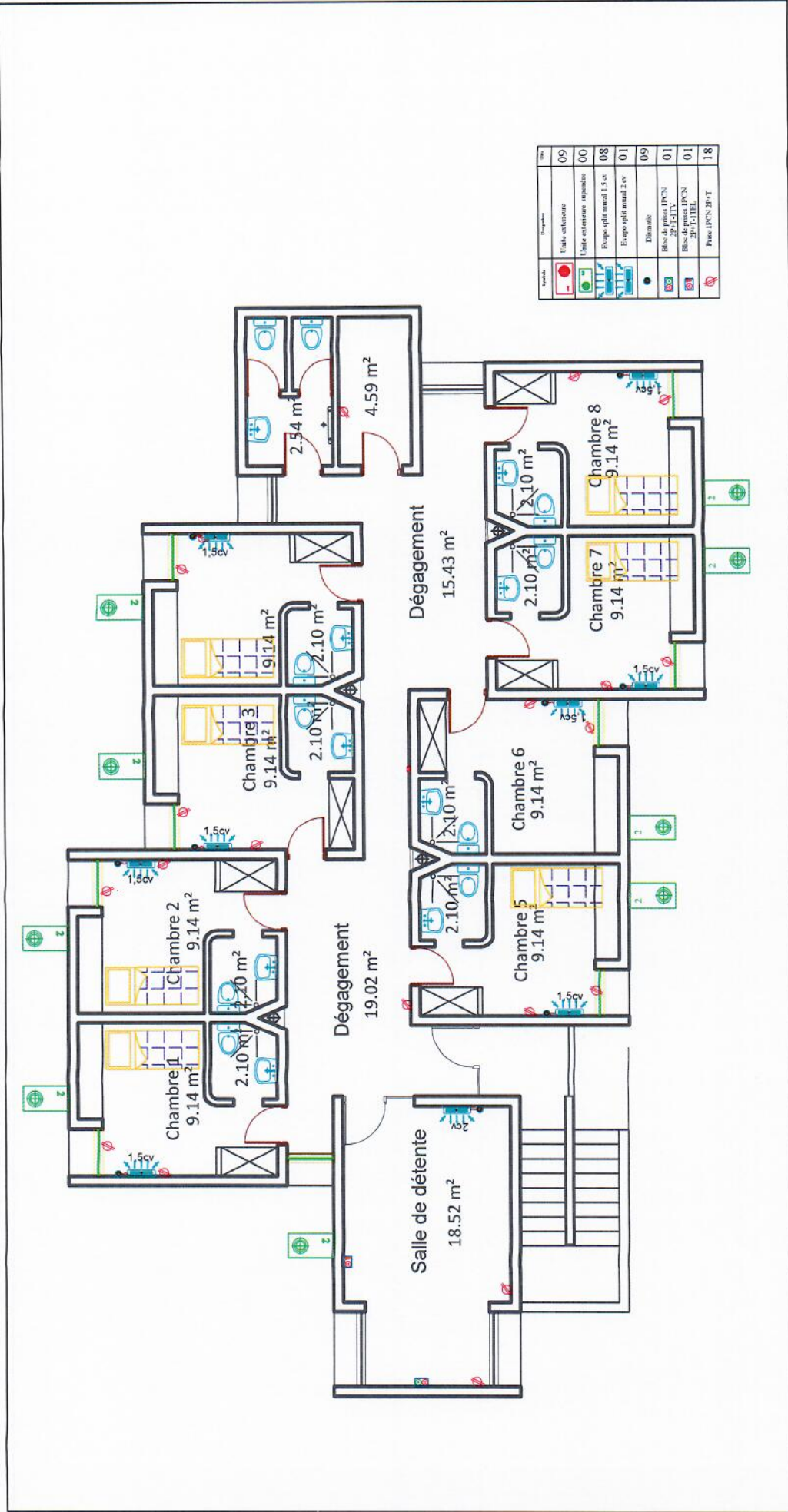
CATEP
CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

BATIMENT - G

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



ETAGE: PLAN DE CLIMATISATION

ECHELLE: Format A4

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN

TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

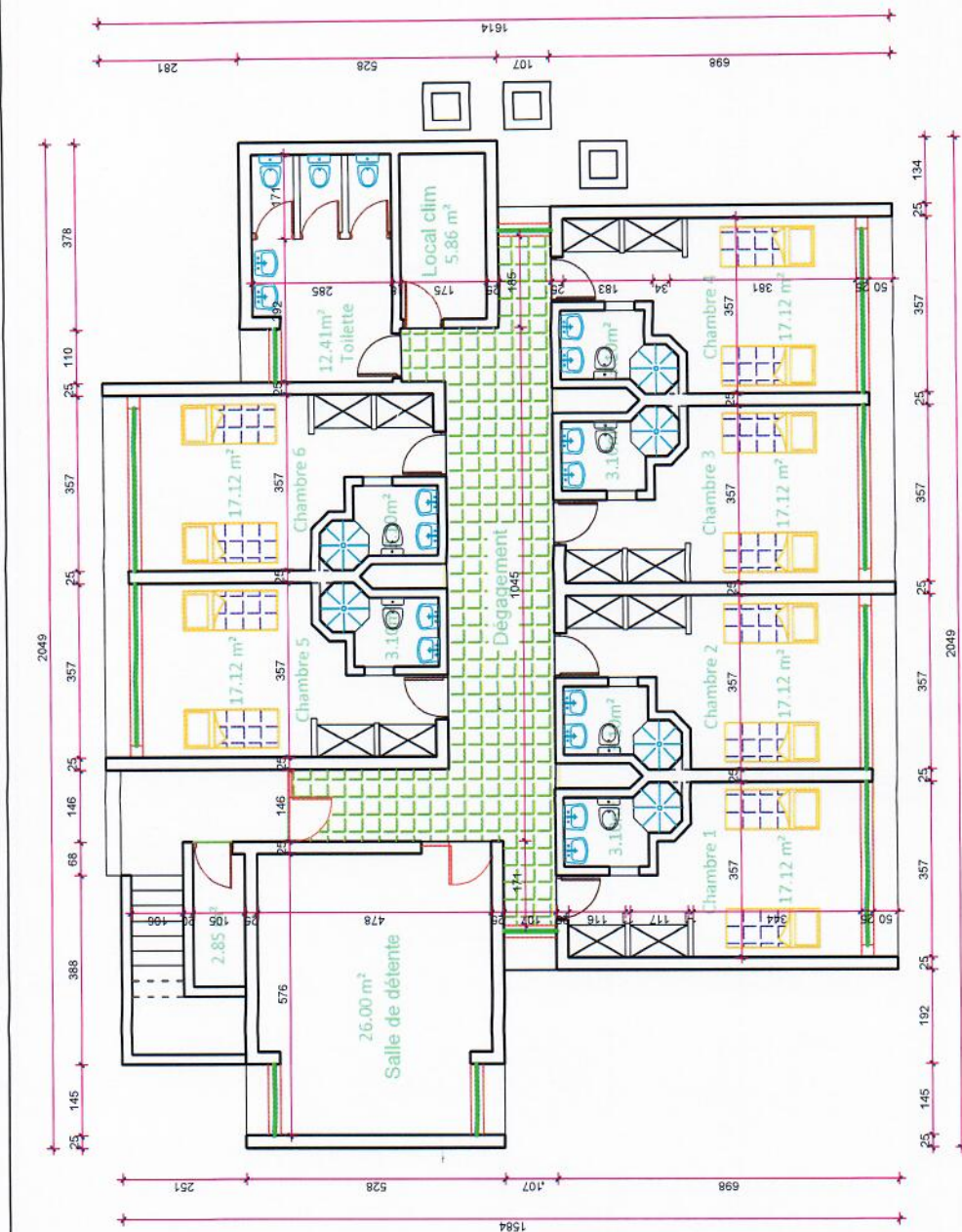
2/2

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: EL-CI. 02

BATIMENT – CH 2B

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

RDC: VUE EN PLAN

BATIMENT - CH 2B

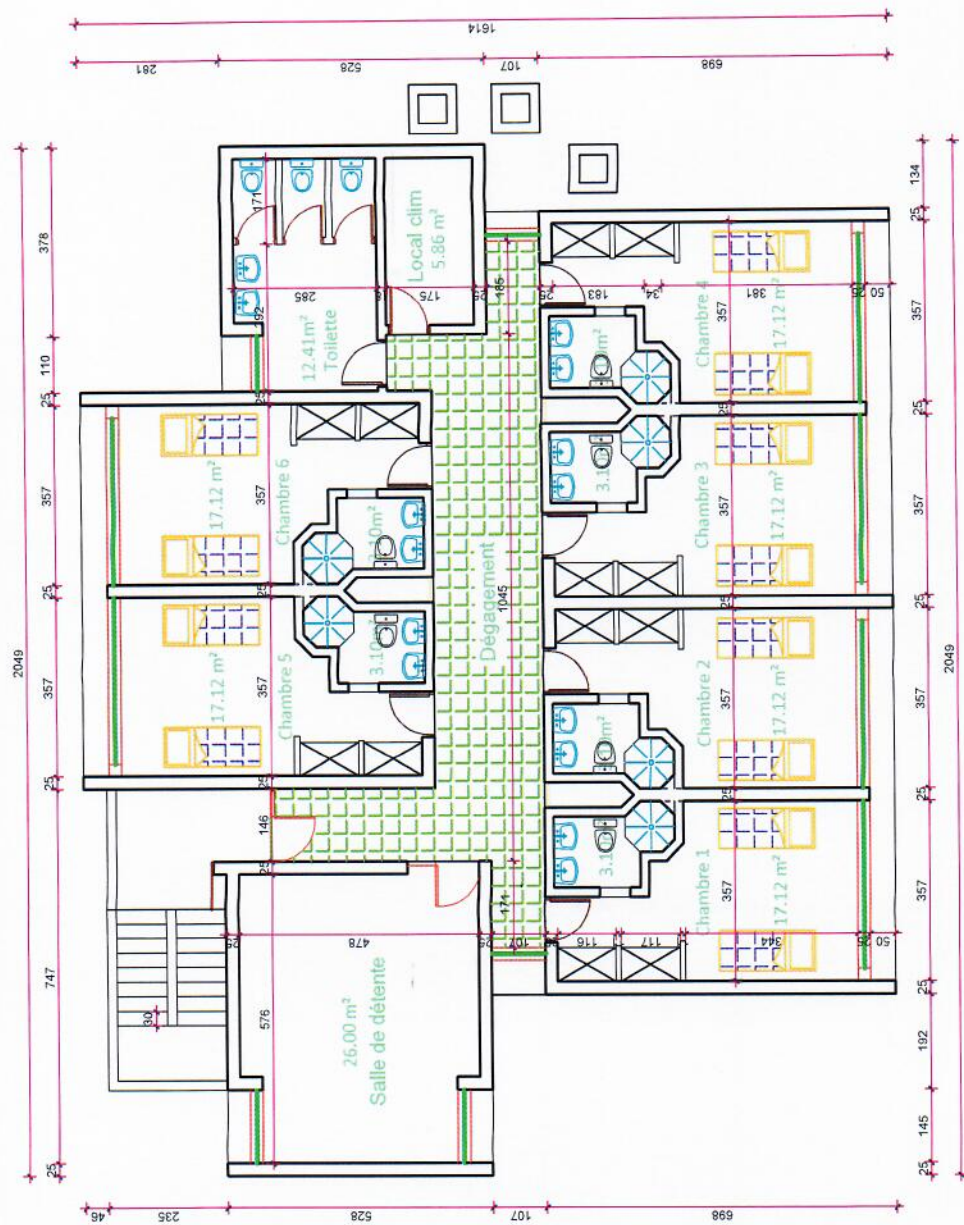
ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: PL. 01

1/2

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

ETAGE: VUE EN PLAN

BATIMENT - CH 2B

ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

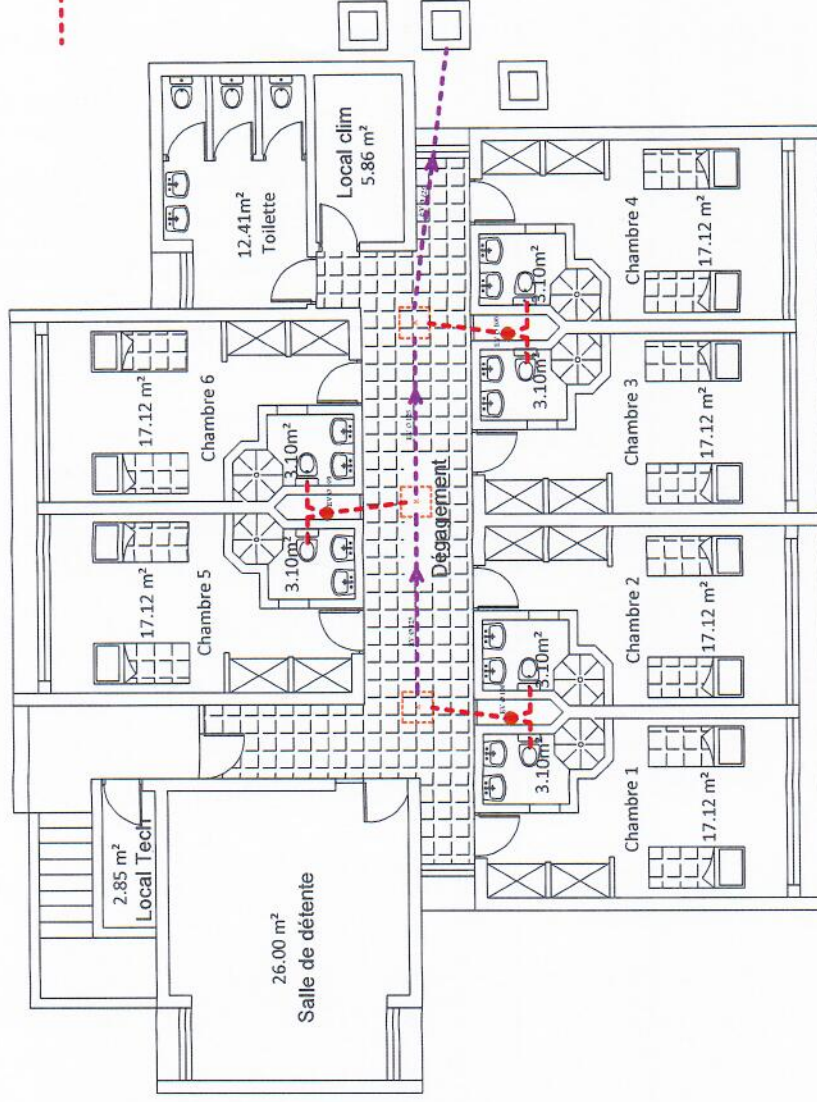
Dessin : CATEP
N°: PL. 02

2/2

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD

LEGENDE

- EAU VASSE 0100
- CHUTE EV 0100
- REGARD EV 0200



RDC BATIMENT

CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

RDC: PLAN D'ASSAINISSEMENT

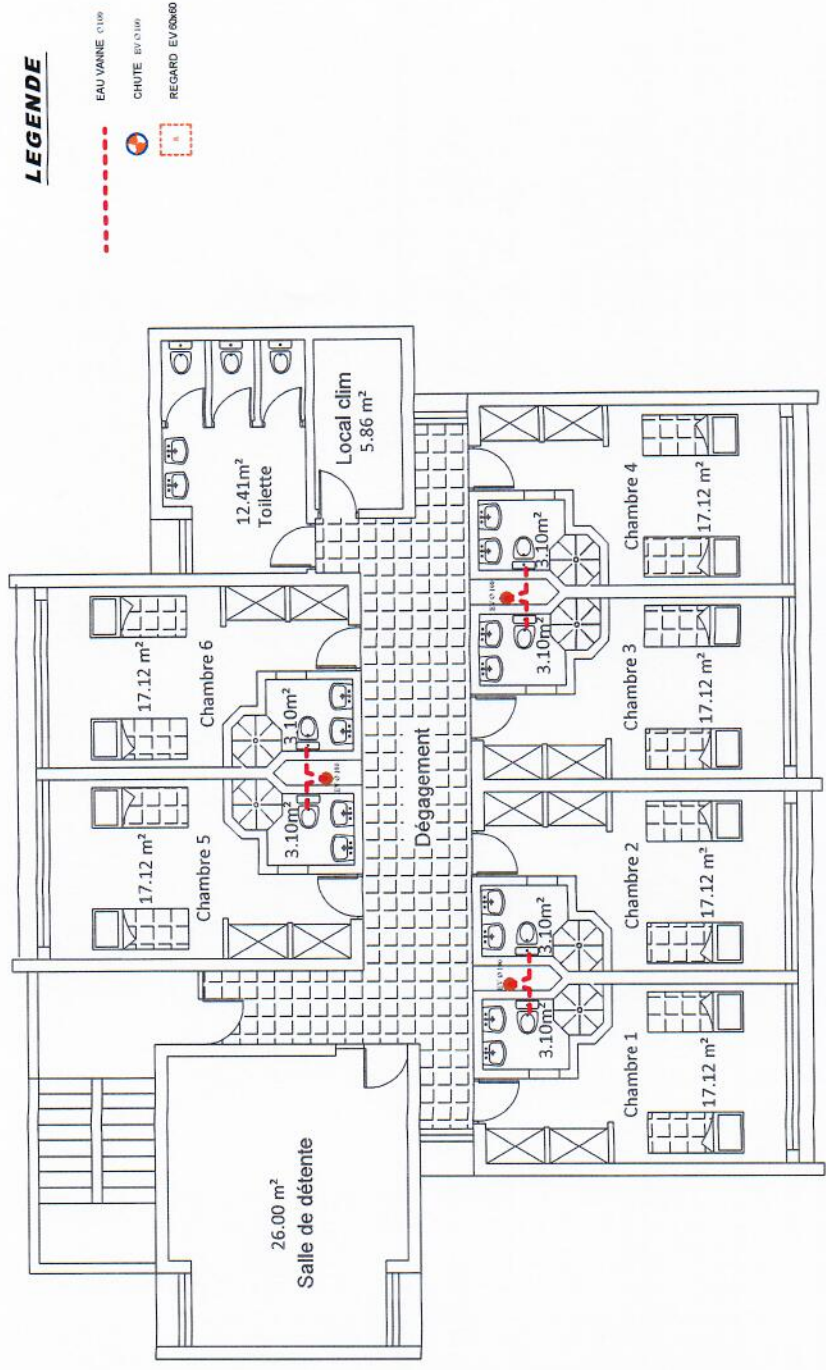
BATIMENT - CH 2B

ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: Pl. 02

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09
E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

CATEP
CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

ETAGE: PLAN D'ASSAINISSEMENT

BATIMENT - CH 2B

ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: Pl. 02

[illegible]

LEGJENDE	
Simboli	Regulimetra
	AVTOVAZHUETI I KLASËSË
	Regjletti min. 2° 35' N 2m
	Drejtuesi kl. IAV
	Spesi e rrezeve kl. IAV 10-50
	Regjletti min. 1° 55' N
	Regjletti min. 1° 18' N 0.6m
	Applikime 1° 40' N dhe
	Applikime 1° 45' N dhe
	Applikime aplikime
	Applikime dekorative 1° 10
	Rezonançë
	Interpretimi SA
	Dispozicioni i mësuesve
	Interpretimi EVA
	Interpretimi VV
	Tabellën info
	Tabellën tabelle
	Tabellën disipulave

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: EL-Ec. 01

RDC: PLAN D'ECLAIRAGE

BATIMENT - CH 2B

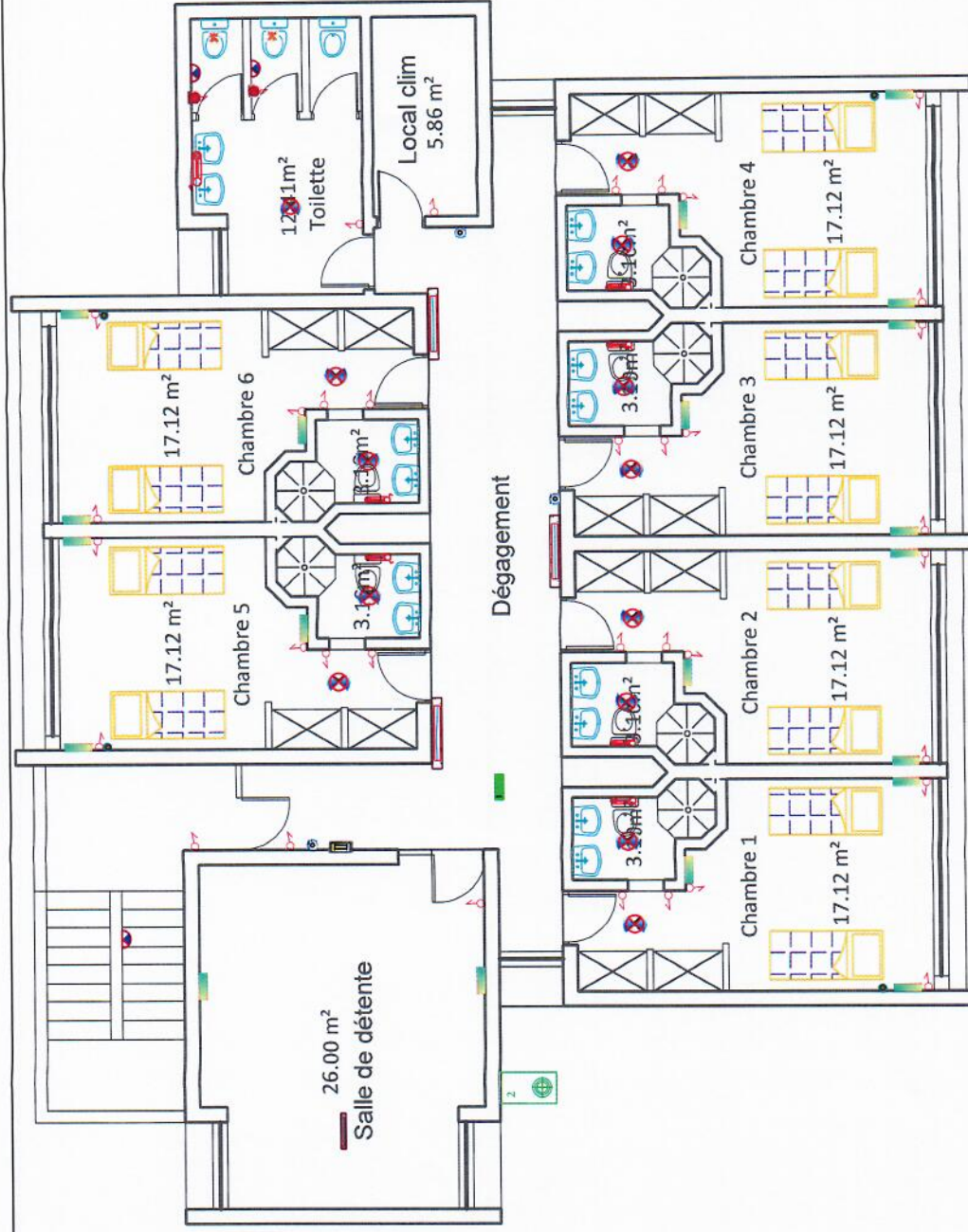
04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL: 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

CATEP

**CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS**

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



Libellé	Quantité	Unité
1. LAMPES		
2. LAMPES		
3. LAMPES		
4. LAMPES		
5. LAMPES		
6. LAMPES		
7. LAMPES		
8. LAMPES		
9. LAMPES		
10. LAMPES		
11. LAMPES		
12. LAMPES		
13. LAMPES		
14. LAMPES		
15. LAMPES		
16. LAMPES		
17. LAMPES		
18. LAMPES		
19. LAMPES		
20. LAMPES		
21. LAMPES		
22. LAMPES		
23. LAMPES		
24. LAMPES		
25. LAMPES		
26. LAMPES		
27. LAMPES		
28. LAMPES		
29. LAMPES		
30. LAMPES		
31. LAMPES		
32. LAMPES		
33. LAMPES		
34. LAMPES		
35. LAMPES		
36. LAMPES		
37. LAMPES		
38. LAMPES		
39. LAMPES		
40. LAMPES		
41. LAMPES		
42. LAMPES		
43. LAMPES		
44. LAMPES		
45. LAMPES		
46. LAMPES		
47. LAMPES		
48. LAMPES		
49. LAMPES		
50. LAMPES		

ETAGE: PLAN D'ECLAIRAGE

ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

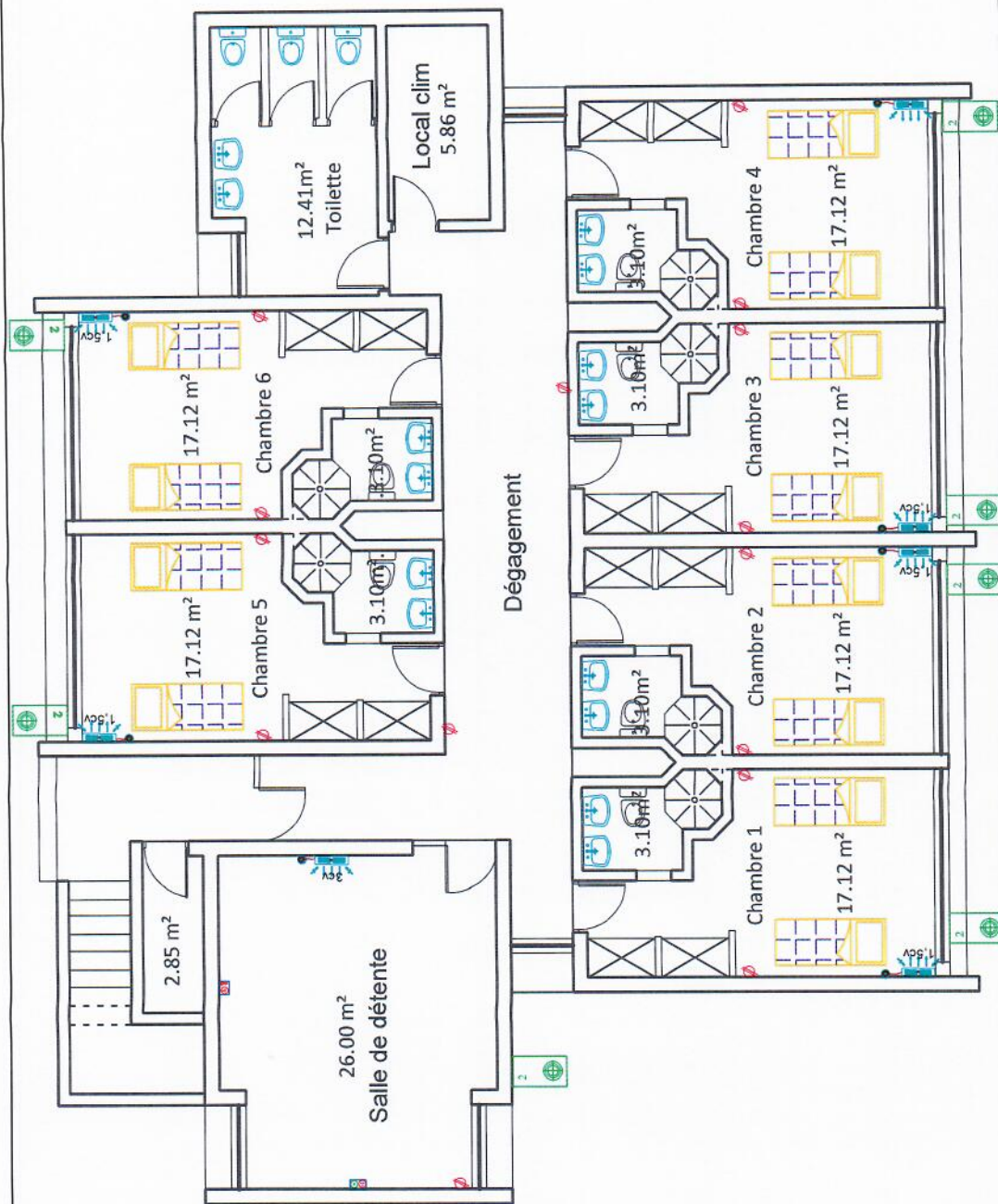
Dessin : CATEP
N°: EL-Ec. 02

CATEP
CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09
E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

BATIMENT - CH 2B

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEACCBAD



ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: EL-Cl. 02

RDC: PLAN DE CLIMATISATION

BATIMENT - CH 2B

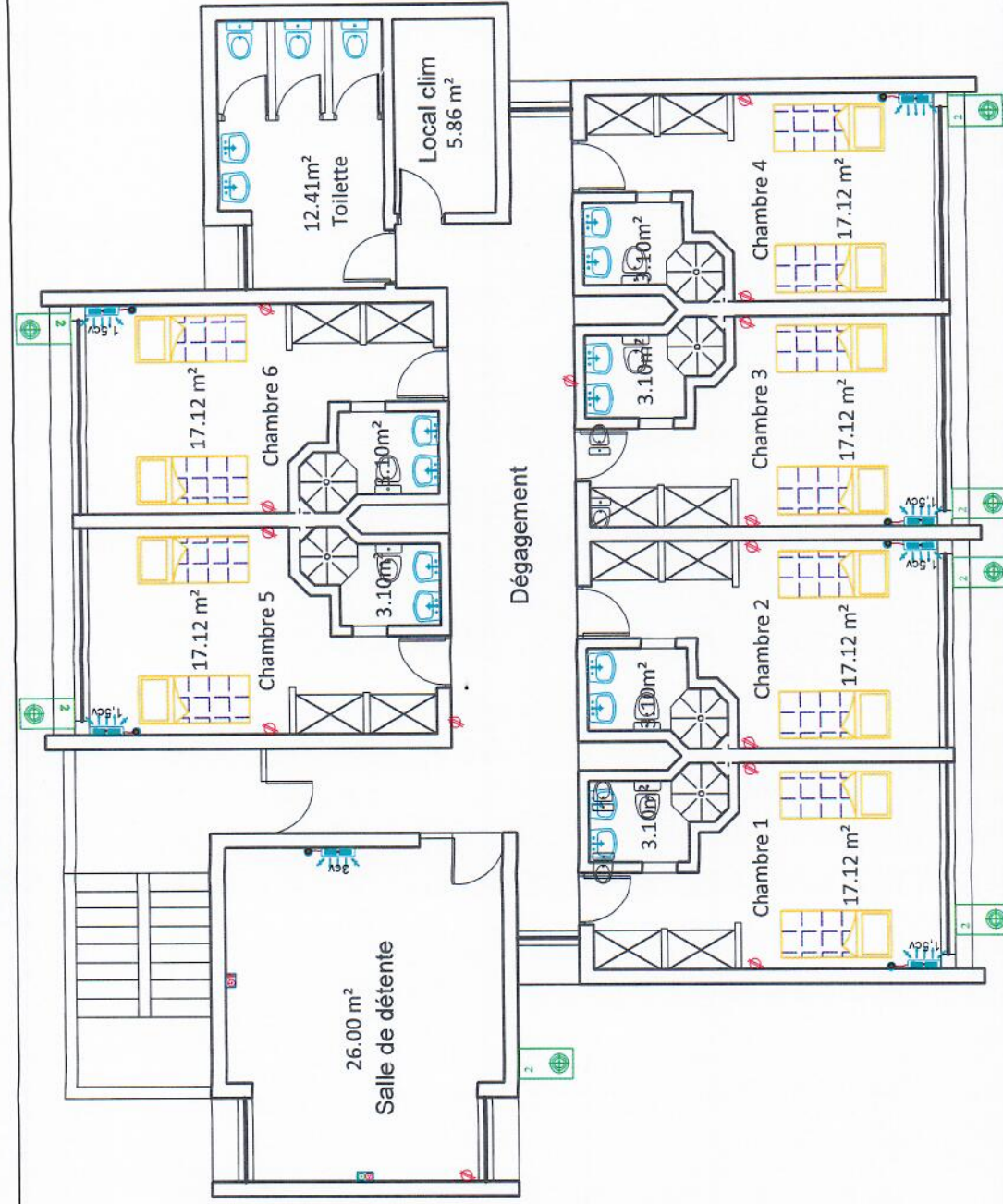
04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES
DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



Équipement	Quantité	Unité
Unité extérieure	09	
Unité extérieure séparée	00	
Exposé d'air mural 1.5 cv	08	
Exposé d'air mural 2 cv	01	
Dispositif	09	
Bloc de pompe à chaleur	01	
Bloc de pompe à chaleur	01	
Bloc de pompe à chaleur	18	

ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: EL-CI. 02

ETAGE: PLAN DE CLIMATISATION

BATIMENT - CH 2B

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

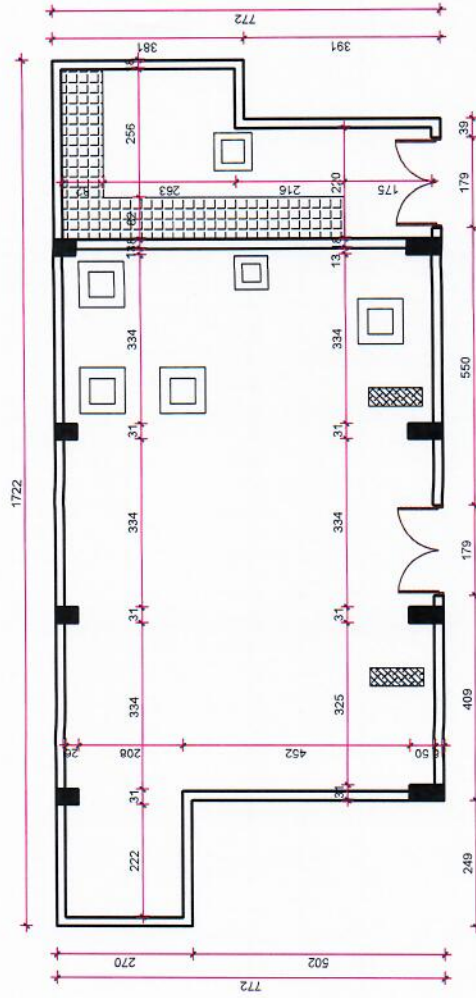
E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

BATIMENT – LABO

TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN LABORATOIRE ET DORTOIRS 50 CHAMBRES DANS LE CADRE DU PROJET CEA-CCBAD



CATEP

CABINET D'ASSISTANCE
TECHNIQUE & D'ETUDES
DE PROJETS

04 BP 1258 ABJ 04 - ABIDJAN
TEL : 22 44 45 53 / 07 22 03 09

E-mail : catep@catep.ci
site internet : www.catep.ci

LABORATOIRE: PLAN D'ETAT DES LIEUX

ECHELLE: Format A4

10 / 07 / 2017

Dessin : CATEP
N°: PL. 01

1/1

**LE BORDEREAU DES PRIX ET LE DETAIL
QUANTITATIF ET ESTIMATIF**

TRAVAUX DE REHABILITATION DES DORTOIRS 16 CHAMBRES (BAT E)

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PRIX TOTAL
2.2	LOT 2 : GROS ŒUVRE				
	Maçonnerie				
2.2.1	Travaux de maçonnerie	ens	1	150 000	150 000
2.3	Ouvrages divers				
2.3.1	Traitement de fissures sur mur	ml	15	1 500	22 500
2.3.2	Traitement de fissures sous dalle	ml	10	1 800	18 000
TOTAL LOT 2 : GROS OEUVRE					190 500
4.1	LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM				
	Ensemble portes				
4.1.1	Révision des fenêtres Châssis alu coulissant et porte	Ens	1	120 000	120 000
4.1.2	Plaques d'identification du Bâtiment	u	1	25 000	25 000
TOTAL LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM					145 000
	LOT 6 : SERRURERIE				
6.1.1	D/P Serrures pour les portes (Entrée princpale -salle Tv-chambres	u	11	15 000	165 000
6.1.1	D/P Serrures pour les Wc	u	3	8 500	25 500
TOTAL LOT 6 : SERRURERIE					190 500
	LOT 7 : PLOMBERIE-SANITAIRES				
	EXISTANT				
7.0.1	Dépose de wc	u	2	1 000	2 000
7.0.2	Dépose lavabo	u	1	1 000	1 000
7.0.3	Dépose de colonne de douche	u	8	500	4 000
7.0.4	Dépose d'urinoir en applique	u	1	1 500	1 500
7.0.5	Révision générale de l'alimentation et de l'évacuation existant	ff	1	150 000	150 000
7,1	Alimentation en eau portable				
7.1.1	Tube cuivre diam 20x22mm	ml	20	2 500	50 000
7,2	EVACUATION DES EAUX EV				
7.2.1	PVC diam 93.6x100 mm	ml	45	2 500	112 500
7.2.2	PVC diam 118.6x125 mm	ml	20	2 800	56 000
7.2	Fourniture et pose d'appareils sanitaires et accessoires (couleur blanche)				
7.2.1	WC à la l'anglaise chasse basse	u	10	75 000	750 000
7.2.2	D/P de Lavabo existant	u	1	55 000	55 000
7.2.3	Colonne de douche	u	8	17 500	140 000
7.2.4	Entretien de l'Urinoir en applique	u	1	42 500	42 500
7.2.5	Dévidoir de papier chromé	u	8	10 000	80 000
7.2.6	Porte savon chromé	u	8	10 000	80 000
7.2.7	Porte-serviette 1 branche	u	8	12 500	100 000
7.2.8	Tablette de lavabo en plastique	u	8	17 000	136 000
7.2.9	Siphon de sol en plastique	u	8	8 000	64 000
7.2.10	Glace de lavabo	u	8	12 000	96 000
TOTAL LOT 7 : PLOMBERIE - SANITAIRES					1 920 500
8.1	LOT 8 : ASSAINISSEMENT				
	Regards en béton				
8.1.9	dim: 60x60x50	u	4	30 000	120 000
TOTAL LOT 8 : ASSAINISSEMENT					120 000
	LOT 10 : ELECTRICITE				
	ELECTRICITE-TELEPHONE-CLIMATISATION				
10.1	ELECTRICITE				
10.1.1.1	Révision générale de cablage d'alimentation	ff	1	200 000	200 000
10.1.2	APPAREILLAGES				
10.1.2.1	Révision générale des appareils	ff	1	175 000	175 000

TRAVAUX DE REHABILITATION DES DORTOIRS 16 CHAMBRES (BAT E)

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PRIX TOTAL
TOTAL LOT 10 : ELECTRICITE					375 000
14.0	LOT 14 : REVETEMENTS DURS				
	Dépose de revêtement				
14.0.1	Dépose de carreaux au sol	m²	20	1 000	20 000
14.0.1	Dépose de carreaux au sol des douches	m²	16,8	1 000	16 800
14.0.2	Dépose de carreaux au mur	m²	8	1 000	8 000
14.0.3	Dépose de plinthe	ml	5	500	2 500
14.2	Revetements				
14.2.1	Reprise de carreaux faïence 2x2 au mur (identique à existant)	m²	8	6 500	52 000
14.2.2	Reprise de carreaux au sol (identique à existant)	m²	20	10 500	210 000
14.0.1	Carreaux anti derapant au sol des douches	m²	16,8	14 000	235 200
14.2.3	Reprise de plinthe	ml	5	2 500	12 500
TOTAL LOT 14 : REVETEMENTS DURS					557 000
16.0	LOT 16 : MENUISERIE BOIS				
	Dépose de menuiserie				
16.0.1	Dépose de table d'étude	u	8	1 000	8 000
16.5	Pose de table d'étude				
16.5.14	Table d'étude avec casier	u	8	50 000	400 000
16.5	Portes				
16.5.14	Revision des portes	ens	1	50 000	50 000
TOTAL LOT 16 : MENUISERIE BOIS					458 000
	LOT 17 Menuiserie FAUX PLAFOND				
17.0.1	Dépose de faux plafond en Staff	m²	5,45	2 500	13 625
17.1.1	Pose de faux plafond en Staff	m²	5,45	15 000	81 750
total faux plafons					95 375
18	LOT 18-PEINTURE-VERNIS				
18.1	TRAVAUX PREPARATOIRE				
18.1.1	travaux preliminaire				
18.1.1.1	Decapage du revêtement extérieur existant	m²	65	400	26 000
sous total travaux preliminaire					-
18.2	PEINTURE EXTERIEURE				
18.2.1	Peinture Mastic plastique	m²	65	3 000	195 000
sous total pienture exterieure					-
18.3	PEINTURE INTERIEURE				
18.3.1	peinture glicero sur mur	m²	543,25	1 800	977 850
18.3.1.1	peinture sur plafond en Staff	m²	213,27	1 800	383 886
sous total pienture interieure					-
18.4	peinture sur menuiserie bois				
18.4.1	peinture ensemble de portes	m²	49,68	2 500	124 200
sous peinture menuiserie bois					-
TOTAL PEINTURE-VERNIS					1 706 936
TOTAL HT RDC					5 758 811
2.2	LOT 2: GROS ŒUVRE				
	Maçonnerie				
2.2.1	Travaux de maçonnerie	ens	1	150 000	150 000
2.3	Ouvrages divers				
2.3.1	Traitement de fissures sur mur	ml	10	1 500	15 000
2.3.2	Traitement de fissures sous dalle	ml	6	1 800	10 800
TOTAL LOT 2 : GROS OEUVRE					175 800
LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM					

TRAVAUX DE REHABILITATION DES DORTOIRS 16 CHAMBRES (BAT E)

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PRIX TOTAL
4.1	Ensemble portes				
4.1.1	Revision des fenêtres Châssis alu couissant et porte	Ens	1	120 000	120 000
TOTAL LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM					120 000
	LOT 6 : SERRURERIE				
6.1.1	D/P Serrures pour les portes (Entrée princpale -salle Tv-chambres	u	11	15 000	165 000
6.1.1	D/P Serrures pour les WC	u	3	8 500	25 500
TOTAL LOT 6 : SERRURERIE					190 500
	LOT 7 : PLOMBERIE-SANITAIRES				
7.0	Plomberie EXISTANT				
7.0.1	Dépose de wc	u	2	1 000	2 000
7.2.2	D/P de Lavabo existant	u	1	1 000	1 000
7.0.3	Dépose de colonne de douche	u	8	500	4 000
7.0.4	Dépose d'urinoir en applique	u	1	1 500	1 500
7.0.5	Révision générale de l'alimentation et de l'évacuation existant	ff	1	150 000	150 000
7.1	Alimentation en eau portable			-	-
7.1.1	Tube cuivre diam 20x22mm	ml	20	2 500	50 000
7.2	EVACUATION DES EAUX EV			-	-
7.2.1	PVC diam 93.6x100 mm	ml	45	2 500	112 500
7.2.2	PVC diam 118.6x125 mm	ml	20	2 800	56 000
7.2	Fourniture et pose d' ppareils sanitaires et accessoires 1er choix (couleur blanche)			-	-
7.2.1	WC à la l'anglaise chasse basse	u	10	75 000	750 000
7.2.2	Lavabo	u	1	55 000	55 000
7.2.3	Colonne de douche	u	8	17 500	140 000
7.2.4	Entretien de l'Urinoir en applique	u	1	42 500	42 500
7.2.5	Dévidoir de papier chromé	u	8	10 000	80 000
7.2.6	Porte savon chromé	u	8	10 000	80 000
7.2.7	Porte-serviette 1 branche	u	8	12 500	100 000
7.2.8	Tablette de lavabo en plastique	u	8	17 000	136 000
7.2.9	Siphon de sol en plastique	u	8	8 000	64 000
7.2.10	Glace de lavabo	u	8	12 000	96 000
TOTAL LOT 7 : PLOMBERIE - SANITAIRES					1 920 500
	LOT 10 : ELECTRICITE				
10.1	ELECTRICITE-TELEPHONE-CLIMATISATION				
10.1.1	ELECTRICITE				
10.1.1.1	Révision générale de cablage d'alimentation	ff	1	200 000	200 000
10.1.2	APPAREILLAGES			-	-
10.1.2.1	Révision générale des appareils	ff	1	175 000	175 000
TOTAL LOT 10 : ELECTRICITE					375 000
	LOT 14 : REVETEMENTS DURS				
14.0	Dépose de revêtement				
14.0.1	Dépose de carreaux au sol des douches	m²	16,8	1 000	16 800
14.0.2	Dépose de carreaux au mur	m²	8	1 000	8 000
14.2	Revêtements				-
14.2.1	Reprise de carreaux faïence 2x2 au mur (identique à existant)	m²	8	7 500	60 000
14.0.1	F/p de carreaux anti derapant au sol des douches	m²	16,8	15 000	252 000
TOTAL LOT 14 : REVETEMENTS DURS					336 800
	LOT 16 : MENUISERIE BOIS				
16.0	Dépose de menuiserie				

TRAVAUX DE REHABILITATION DES DORTOIRS 16 CHAMBRES (BAT E)

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PRIX TOTAL
16.0.1	Dépose de table d'étude	u	8	1 000	8 000
16.5	Pose de table d'étude			-	-
16.5.14	Table d'étude avec casier	u	8	50 000	400 000
16.5	Portes			-	-
16.5.14	Revision des portes	ens	1	50 000	50 000
TOTAL LOT 16 : MENUISERIE BOIS					458 000
	LOT 17 Menuiserie FAUX PLAFOND				
17.0.1	Dépose de faux plafond en staff	m²	5,45	2 500	13 625
17.1.1	Pose de faux plafond en staff	m²	5,45	15 000	81 750
total faux plafons					95 375
18	LOT 18-PEINTURE-VERNIS				
18.1	TRAVAUX PREPARATOIRE				
18.1.1	travaux preliminaire				
18.1.1.1	Decapage du revêtement extérieur existant	m²	55	400	22 000
sous total travaux preliminaire					-
18.2	PEINTURE EXTERIEURE				
18.2.1	Peinture Mastic plastique	m²	55	3 000	165 000
sous total pienture exterieure					-
18.3	PEINTURE INTERIEURE				
18.3.1	peinture glicero sur mur	m²	543,25	1 500	814 875
18.3.1.1	peinture sur plafond en staff	m²	213,27	1 500	319 905
sous total pienture interieure					-
18.4	peinture sur menuiserie bois				
18.4.1	peinture ensemble de portes	m²	49,68	2 500	124 200
sous peinture menuiserie bois					-
TOTAL PEINTURE-VERNIS					1 445 980
TOTAL HT ETAGE					5 117 955
TOTAL HT					10 876 766
TVA					18%
TOTAL TTC					12 834 584

Kam
KAM SERVICES SARL
 08 BP 2499 Abidjan 08
 Tél: 07 00 85 75 / 07 39 33 11
 Email: kamservicesci@yahoo.fr

DQE : TRAVAUX DE REHABILITATION DES DORTOIRS 16 CHAMBRES (BAT F)

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PT
2.2	LOT 2: GROS ŒUVRE				
	Maçonnerie				
2.2.1	Travaux de maçonnerie	ens	1	150 000	150 000
2.3	Ouvrages divers			-	-
2.3.1	Traitement de fissures sur mur	ml	15	1 500	22 500
2.3.2	Traitement de fissures sous dalle	ml	10	1 800	18 000
TOTAL LOT 2 : GROS OEUVRE					190 500
4.1	LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM				
	Ensemble portes				
4.1.1	Revision des fenêtres Châssis alu couissant et porte	Ens	1	120 000	120 000
4.1.2	Plaques d'identification du Bâtiment	u	1	25 000	25 000
TOTAL LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM					145 000
	LOT 6 : SERRURERIE				
6.1.1	D/P Serrures pour les portes (Entrée princpale -salle Tv-chambres-	u	11	15 000	165 000
6.1.1	D/P Serrures pour les Wc	u	3	8 500	
TOTAL LOT 6 : SERRURERIE					165 000
	LOT 7 : PLOMBERIE-SANITAIRES				
	EXISTANT				
7.0.1	Dépose de wc	u	2	1 000	2 000
7.0.2	Dépose lavabo	u	1	1 000	1 000
7.0.3	Dépose de colonne de douche	u	8	500	4 000
7.0.4	Dépose d'urinoir en applique	u	1	1 500	1 500
7.0.5	Révision générale de l'alimentation et de l'évacuation existant	ff	1	120 000	120 000
7.1	Alimentation en eau portable			-	-
7.1.1	Tube cuivre diam 20x22mm	ml	20	2 500	50 000
7.2	EVACUATION DES EAUX EV			-	-
7.2.1	PVC diam 93.6x100 mm	ml	45	2 500	112 500
7.2.2	PVC diam 118.6x125 mm	ml	20	2 800	56 000
7.2	Fourniture et pose d'appareils sanitaires et accessoires (couleur blanche)			-	-
7.2.1	WC à la l'anglaise chasse basse	u	10	75 000	750 000
7.2.2	D/P de Lavabo existant	u	1	55 000	55 000
7.2.3	Colonne de douche	u	8	17 500	140 000
7.2.4	Entretien de l'Urinoir en applique	u	1	42 500	42 500
7.2.5	Dévidoir de papier chromé	u	8	10 000	80 000
7.2.6	Porte savon chromé	u	8	10 000	80 000
7.2.7	Porte-serviette 1 branche	u	8	12 500	100 000
7.2.8	Tablette de lavabo en plastique	u	8	17 000	136 000
7.2.9	Siphon de sol en plastique	u	8	8 000	64 000
7.2.10	Glace de lavabo	u	8	12 000	96 000
TOTAL LOT 7 : PLOMBERIE - SANITAIRES					1 890 500
	LOT 8 : ASSAINISSEMENT				
8.1	Regards en béton				
8.1.9	dim: 60x60x50	u	4	30 000	120 000
TOTAL LOT 8 : ASSAINISSEMENT					120 000
	LOT 10 : ELECTRICITE				
	ELECTRICITE-TELEPHONE-CLIMATISATION				
10.1	ELECTRICITE				
10.1.1.1	Révision générale de cablage d'alimentation	ff	1	200 000	200 000
10.1.2	APPAREILLAGES			-	-

DQE : TRAVAUX DE REHABILITATION DES DORTOIRS 16 CHAMBRES (BAT F)

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PT
10.1.2.1	Révision générale des appareils	ff	1	175 000	175 000
TOTAL LOT 10 : ELECTRICITE					375 000
14.0	LOT 14 : REVETEMENTS DURS				
	Dépose de revêtement				
14.0.1	Dépose de carreaux au sol	m²	45	1 000	45 000
14.0.1	Dépose de carreaux au sol des douches	m²	16,8	1 000	16 800
14.0.2	Dépose de carreaux au mur	m²	8	1 000	8 000
14.0.3	Dépose de plinthe	ml	5	500	2 500
14.2	Revêtements				
14.2.1	Reprise de carreaux faïence 2x2 au mur (identique à existant)	m²	8	6 500	52 000
14.2.2	Reprise de carreaux au sol (identique à existant)	m²	45	10 500	472 500
14.0.1	Carreaux anti derapant au sol des douches	m²	16,8	14 000	235 200
14.2.3	Reprise de plinthe	ml	5	2 500	12 500
TOTAL LOT 14 : REVETEMENTS DURS					844 500
16.0	LOT 16 : MENUISERIE BOIS				
	Dépose de menuiserie				
16.0.1	Dépose de table d'étude	u	8	1 000	8 000
16.5	Pose de table d'étude				
16.5.14	Table d'étude avec casier	u	8	50 000	400 000
16.5	Portes				
16.5.14	Revision des portes	ens	1	50 000	50 000
TOTAL LOT 16 : MENUISERIE BOIS					458 000
	LOT 17 Menuiserie FAUX PLAFOND				
17.0.1	Dépose de faux plafond en Staff	m²	5,45	2 500	13 625
17.1.1	Pose de faux plafond en Staff	m²	5,45	15 000	81 750
total faux plafons					95 375
18	LOT 18-PEINTURE-VERNIS				
18.1	TRAVAUX PREPARATOIRE				
18.1.1	Travaux preliminaire				
18.1.1.1	Decapage du revêtement extérieur existant	m²	65	400	26 000
sous total travaux preliminaire					-
18.2	PEINTURE EXTERIEURE				
18.2.1	Peinture Mastic plastique	m²	65	3 000	195 000
sous total pienture exterieure					-
18.3	PEINTURE INTERIEURE				
18.3.1	peinture glicero sur mur	m²	543,25	1 500	814 875
18.3.1.1	peinture sur plafond en Staff	m²	213,27	1 500	319 905
sous total pienture interieure					-
18.4	peinture sur menuiserie bois				
18.4.1	peinture ensemble de portes	m²	49,68	2 500	124 200
sous peinture menuiserie bois					-
TOTAL PEINTURE-VERNIS					1 479 980
TOTAL HT RDC					5 618 855
2.2	LOT 2: GROS ŒUVRE				
	Maçonnerie				
2.2.1	Travaux de maçonnerie	ens	1	150 000	150 000
2.3	Ouvrages divers				
2.3.1	Traitement de fissures sur mur	ml	10	1 500	15 000
2.3.2	Traitement de fissures sous dalle	ml	6	1 800	10 800

DQE : TRAVAUX DE REHABILITATION DES DORTOIRS 16 CHAMBRES (BAT F)

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PT
TOTAL LOT 2 : GROS OEUVRE					175 800
4.1	LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM				
	Ensemble portes				
4.1.1	Revision des fenêtres Châssis alu coulissant et porte	Ens	1	120 000	120 000
TOTAL LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM					120 000
	LOT 6 : SERRURERIE				
6.1.1	D/P Serrures pour les portes (Entrée princpale -salle Tv-chambres-	u	11	15 000	165 000
6.1.1	D/P Serrures pour les WC	u	3	8 500	25 500
TOTAL LOT 6 : SERRURERIE					190 500
7.0	LOT 7 : PLOMBERIE-SANITAIRES				
	Plomberie				
	EXISTANT				
7.0.1	Dépose de wc	u	2	1 000	2 000
7.2.2	D/P de Lavabo existant	u	1	1 000	1 000
7.0.3	Dépose de colonne de douche	u	8	500	4 000
7.0.4	Dépose d'urinoir en applique	u	1	1 500	1 500
7.0.5	Révision générale de l'alimentation et de l'évacuation existant	ff	1	150 000	150 000
7,1	Alimentation en eau potable			-	-
7.1.1	Tube cuivre diam 20x22mm	ml	20	2 500	50 000
7,2	EVACUATION DES EAUX EV			-	-
7.2.1	PVC diam 93.6x100 mm	ml	45	2 500	112 500
7.2.2	PVC diam 118.6x125 mm	ml	20	2 800	56 000
7.2	Fourniture et pose d'appareils sanitaires et accessoires 1er choix (couleur blanche)			-	-
7.2.1	WC à la l'anglaise chasse basse	u	10	75 000	750 000
7.2.2	Lavabo	u	1	55 000	55 000
7.2.3	Colonne de douche	u	8	17 500	140 000
7.2.4	Entretien de l'Urinoir en applique	u	1	42 500	42 500
7.2.5	Dévidoir de papier chromé	u	8	10 000	80 000
7.2.6	Porte savon chromé	u	8	10 000	80 000
7.2.7	Porte-serviette 1 branche	u	8	12 500	100 000
7.2.8	Tablette de lavabo en plastique	u	8	17 000	136 000
7.2.9	Siphon de sol en plastique	u	8	8 000	64 000
7.2.10	Glace de lavabo	u	8	12 000	96 000
TOTAL LOT 7 : PLOMBERIE - SANITAIRES					1 920 500
	LOT 10 : ELECTRICITE				
	ELECTRICITE-TELEPHONE-CLIMATISATION				
10.1	ELECTRICITE				
10.1.1.1	Révision générale de cablage d'alimentation	ff	1	200 000	200 000
10.1.2	APPAREILLAGES			-	-
10.1.2.1	Révision générale des appareils	ff	1	175 000	175 000
TOTAL LOT 10 : ELECTRICITE					375 000
14.0	LOT 14 : REVETEMENTS DURS				
	Dépose de revêtement				
14.0.1	Dépose de carreaux au sol des douches	m²	16,8	1 000	16 800
14.0.2	Dépose de carreaux au mur	m²	8	1 000	8 000
14.2	Revêtements				-
14.2.1	Reprise de carreaux faience 2x2 au mur (identique à existant)	m²	8	6 500	52 000
14.0.1	F/p de carreaux anti derapant au sol des douches	m²	16,8	14 000	235 200
TOTAL LOT 14 : REVETEMENTS DURS					312 000

DQE : TRAVAUX DE REHABILITATION DES DORTOIRS 16 CHAMBRES (BAT F)

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PT
16.0	LOT 16 : MENUISERIE BOIS				
	Dépose de menuiserie				
16.0.1	Dépose de table d'étude	u	8	1 000	8 000
16.5	Pose de table d'étude				
16.5.14	Table d'étude avec casier	u	8	50 000	400 000
16.5	Portes				
16.5.14	Revision des portes	ens	1	50 000	50 000
TOTAL LOT 16 : MENUISERIE BOIS					458 000
	LOT 17 Menuiserie FAUX PLAFOND				
17.0.1	Dépose de faux plafond en staff	m²	5,45	2 500	13 625
17.1.1	Pose de faux plafond en staff	m²	5,45	15 000	81 750
total faux plafons					95 375
18	LOT 18-PEINTURE-VERNIS				
18.1	TRAVAUX PREPARATOIRE				
18.1.1	Travaux preliminaire				
18.1.1.1	Decapage du revêtement extérieur existant	m²	55	400	22 000
sous total travaux preliminaire					-
18.2	PEINTURE EXTERIEURE				
18.2.1	Peinture Mastic plastique	m²	55	3 000	165 000
sous total pienture exterieure					-
18.3	PEINTURE INTERIEURE				
18.3.1	peinture glicero sur mur	m²	543,25	1 800	977 850
18.3.1.1	peinture sur plafond en staff	m²	213,27	1 800	383 886
sous total pienture interieure					-
18.4	peinture sur menuiserie bois				
18.4.1	peinture ensemble de portes	m²	49,68	2 500	124 200
sous peinture menuiserie bois					-
TOTAL PEINTURE-VERNIS					1 672 936
TOTAL HT ETAGE					5 320 111
TOTAL HT					10 938 966
TVA					1 969 014
TOTAL TTC					12 907 980

KAM SERVICES SARL
08 BP 2499 Abidjan 08
Tél: 07 00 85 75 107 39 33 11
Email: kamservicesci@yahoo.fr

DQE : TRAVAUX DE REHABILITATION DES DORTOIRS 16 CHAMBRES (BAT G)

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PT
2.2	LOT 2: GROS ŒUVRE				
	Maçonnerie				
2.2.1	Travaux de maçonnerie	ens	1	100 000	100 000
2.3	Ouvrages divers				-
2.3.1	Traitement de fissures sur mur	ml	15	1 500	22 500
2.3.2	Traitement de fissures sous dalle	ml	10	1 800	18 000
TOTAL LOT 2 : GROS OEUVRE					140 500
4.1	LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM				
	Ensemble portes				
4.1.1	Revision des fenêtres Châssis alu coulissant et porte	Ens	1	120 000	120 000
4.1.2	F/P de Portes alu coulissant pour salle d'eau	u	0		-
4.1.2	Plaques d'identification du Bâtiment	u	1	25 000	25 000
TOTAL LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM					145 000
	LOT 6 : SERRURERIE				
6.1.1	D/P Serrures pour les portes (Entrée princpale -salle Tv-chambres	u	11	15 000	165 000
6.1.1	D/P Serrures pour les Wc	u	3	8 500	25 500
6.1.2	F/P Grille pour proteger les compresseurs de climatiseurs en faç	m²			-
TOTAL LOT 6 : SERRURERIE					190 500
7.0	LOT 7 : PLOMBERIE-SANITAIRES				
	Plomberie				
	EXISTANT				
7.0.1	Dépose de wc	u	2	1 000	2 000
7.0.2	Dépose lavabo	u	1	1 000	1 000
7.0.3	Dépose de colonne de douche	u	8	500	4 000
7.0.4	Dépose d'urinoir en applique	u	1	1 500	1 500
7.0.5	Révision générale de l'alimentation et de l'évacuation existant	ff	1	150 000	150 000
7,1	Alimentation en eau portable			-	-
7.1.1	Tube cuivre diam 20x22mm	ml	20	2 500	50 000
7,2	EVACUATION DES EAUX EV			-	-
7.2.1	PVC diam 93.6x100 mm	ml	45	2 500	112 500
7.2.2	PVC diam 118.6x125 mm	ml	20	2 800	56 000
7.2	Fourniture et pose d'appareils sanitaires et accessoires (couleur blanche)			-	-
7.2.1	WC à la l'anglaise chasse basse	u	10	75 000	750 000
7.2.2	D/P de Lavabo existant	u	1	55 000	55 000
7.2.3	Colonne de douche	u	8	17 500	140 000
7.2.4	Entretien de l'Urinoir en applique	u	1	42 500	42 500
7.2.5	Dévidoir de papier chromé	u	8	10 000	80 000
7.2.6	Porte savon chromé	u	8	10 000	80 000
7.2.7	Porte-serviette 1 branche	u	8	12 500	100 000
7.2.8	Tablette de lavabo en plastique	u	8	17 000	136 000
7.2.9	Siphon de sol en plastique	u	8	8 000	64 000
7.2.10	Glace de lavabo	u	8	12 000	96 000
TOTAL LOT 7 : PLOMBERIE - SANITAIRES					1 920 500
8.1	LOT 8 : ASSAINISSEMENT				
	Regards en béton				
8.1.9	dim: 60x60x50	u	4	30 000	120 000
TOTAL LOT 8 : ASSAINISSEMENT					120 000

DQE : TRAVAUX DE REHABILITATION DES DORTOIRS 16 CHAMBRES (BAT G)

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PT
	LOT 10 : ELECTRICITE				
10.1	ELECTRICITE-TELEPHONE-CLIMATISATION				
10.1.1	ELECTRICITE				
10.1.1.1	Révision générale de cablage d'alimentation	ff	1	200 000	200 000
10.1.2	APPAREILLAGES			-	-
10.1.2.1	Révision générale des appareils	ff	1	175 000	175 000
TOTAL LOT 10 : ELECTRICITE					375 000
	LOT 14 : REVETEMENTS DURS				
14.0	Dépose de revêtement				
14.0.1	Dépose de carreaux au sol	m²	20	1 000	20 000
14.0.1	Dépose de carreaux au sol des douches	m²	16,8	1 000	16 800
14.0.2	Dépose de carreaux au mur	m²	8	1 000	8 000
14.0.3	Dépose de plinthe	ml	5	500	2 500
14.2	Revêtements			-	-
14.2.1	Reprise de carreaux faïence 2x2 au mur (identique à existant)	m²	8	6 500	52 000
14.2.2	Reprise de carreaux au sol (identique à existant)	m²	20	10 500	210 000
14.0.1	Carreaux anti derapant au sol des douches	m²	16,8	14 000	235 200
14.2.3	Reprise de plinthe	ml	5	2 500	12 500
TOTAL LOT 14 : REVETEMENTS DURS					557 000
	LOT 16 : MENUISERIE BOIS				
16.0	Dépose de menuiserie				
16.0.1	Dépose de table d'étude	u	8	1 000	8 000
16.5	Pose de table d'étude			-	-
16.5.14	Table d'étude avec casier	u	8	50 000	400 000
16.5	Portes			-	-
16.5.14	Revision des portes	ens	1	50 000	50 000
TOTAL LOT 16 : MENUISERIE BOIS					458 000
	LOT 17 Menuiserie FAUX PLAFOND				
17.0.1	Dépose de faux plafond en Staff	m²	5,45	2 500	13 625
17.1.1	Pose de faux plafond en Staff	m²	5,45	15 000	81 750
total faux plafons					95 375
18	LOT 18-PEINTURE-VERNIS				
18.1	TRAVAUX PREPARATOIRE				
18.1.1	travaux preliminaire				
18.1.1.1	Decapage du revêtement extérieur existant	m²	65	400	26 000
sous total travaux preliminaire					-
18.2	PEINTURE EXTERIEURE				
18.2.1	Peinture Mastic plastique	m²	65	3 000	195 000
sous total pienture exterieure					-
18.3	PEINTURE INTERIEURE				
18.3.1	peinture glicero sur mur	m²	543,25	1 800	977 850
18.3.1.1	peinture sur plafond en Staff	m²	213,27	1 800	383 886
sous total pienture interieure					-
18.4	peinture sur menuiserie bois				
18.4.1	peinture ensemble de portes	m²	49,68	2 500	124 200
sous peinture menuiserie bois					-
TOTAL PEINTURE-VERNIS					1 706 936
TOTAL HT RDC					5 708 811
	LOT 2: GROS ŒUVRE				
2.2	Maçonnerie				

DQE : TRAVAUX DE REHABILITATION DES DORTOIRS 16 CHAMBRES (BAT G)

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PT
2.2.1	Travaux de maçonnerie	ens	1	150 000	150 000
2.3	Ouvrages divers			-	-
2.3.1	Traitement de fissures sur mur	ml	10	1 500	15 000
2.3.2	Traitement de fissures sous dalle	ml	6	1 800	10 800
TOTAL LOT 2 : GROS OEUVRE					175 800
4.1	LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM				
	Ensemble portes				
4.1.1	Revision des fenêtres Châssis alu coulissant et porte	Ens	1	120 000	120 000
TOTAL LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM					120 000
	LOT 6 : SERRURERIE				
6.1.1	D/P Serrures pour les portes (Entrée princpale -salle Tv-chambres	u	11	15 000	165 000
6.1.1	D/P Serrures pour les WC	u	3	8 500	25 500
TOTAL LOT 6 : SERRURERIE					190 500
7.0	LOT 7 : PLOMBERIE-SANITAIRES				
	Plomberie				
	EXISTANT				
7.0.1	Dépose de wc	u	2	1 000	2 000
7.2.2	D/P de Lavabo existant	u	1	1 000	1 000
7.0.3	Dépose de colonne de douche	u	8	500	4 000
7.0.4	Dépose d'urinoir en applique	u	1	1 500	1 500
7.0.5	Révision générale de l'alimentation et de l'évacuation existant	ff	1	150 000	150 000
7.1	Alimentation en eau portable			-	-
7.1.1	Tube cuivre diam 20x22mm	ml	20	2 500	50 000
7.2	EVACUATION DES EAUX EV			-	-
7.2.1	PVC diam 93.6x100 mm	ml	45	2 500	112 500
7.2.2	PVC diam 118.6x125 mm	ml	20	2 800	56 000
7.2	Fourniture et pose d' ppareils sanitaires et accessoires 1er choix (couleur blanche)			-	-
7.2.1	WC à la l'anglaise chasse basse	u	10	75 000	750 000
7.2.2	Lavabo	u	1	55 000	55 000
7.2.3	Colonne de douche	u	8	17 500	140 000
7.2.4	Entretien de l'Urinoir en applique	u	1	42 500	42 500
7.2.5	Dévidoir de papier chromé	u	8	10 000	80 000
7.2.6	Porte savon chromé	u	8	10 000	80 000
7.2.7	Porte-serviette 1 branche	u	8	12 500	100 000
7.2.8	Tablette de lavabo en plastique	u	8	17 000	136 000
7.2.9	Siphon de sol en plastique	u	8	8 000	64 000
7.2.10	Glace de lavabo	u	8	12 000	96 000
TOTAL LOT 7 : PLOMBERIE - SANITAIRES					1 920 500
	LOT 10 : ELECTRICITE				
	ELECTRICITE-TELEPHONE-CLIMATISATION				
10.1	ELECTRICITE				
10.1.1.1	Révision générale de cablage d'alimentation	ff	1	200 000	200 000
10.1.2	APPAREILLAGES			-	-
10.1.2.1	Révision générale des appareils	ff	1	175 000	175 000
TOTAL LOT 10 : ELECTRICITE					375 000
14.0	LOT 14 : REVETEMENTS DURS				
	Dépose de revêtement				
14.0.1	Dépose de carreaux au sol des douches	m²	16,8	1 000	16 800
14.0.2	Dépose de carreaux au mur	m²	8	1 000	8 000
14.2	Revêtements			-	-

DQE : TRAVAUX DE REHABILITATION DES DORTOIRS 16 CHAMBRES (BAT G)

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PT
14.2.1	Reprise de carreaux faïence 2x2 au mur (identique à existant)	m²	8	7 500	60 000
14.0.1	F/p de carreaux anti derapant au sol des douches	m²	16,8	15 000	252 000
TOTAL LOT 14 : REVETEMENTS DURS					336 800
16.0	LOT 16 : MENUISERIE BOIS				
	Dépose de menuiserie				
16.0.1	Dépose de table d'étude	u	8	1 000	8 000
16.5	Pose de table d'étude			-	-
16.5.14	Table d'étude avec casier	u	8	50 000	400 000
16.5	Portes			-	-
16.5.14	Revision des portes	ens	1	50 000	50 000
TOTAL LOT 16 : MENUISERIE BOIS					458 000
	LOT 17 Menuiserie FAUX PLAFOND				
17.0.1	Dépose de faux plafond en staff	m²	5,45	2 500	13 625
17.1.1	Pose de faux plafond en staff	m²	5,45	15 000	81 750
total faux plafons					95 375
18	LOT 18-PEINTURE-VERNIS				
18.1	TRAVAUX PREPARATOIRE				
18.1.1	travaux preliminaire				
18.1.1.1	Decapage du revêtement extérieur existant	m²	55	400	22 000
sous total travaux preliminaire					-
18.2	PEINTURE EXTERIEURE				
18.2.1	Peinture Mastic plastique	m²	55	3 000	165 000
sous total pienture exterieure					-
18.3	PEINTURE INTERIEURE				
18.3.1	peinture glicero sur mur	m²	543,25	1 500	814 875
18.3.1.1	peinture sur plafond en staff	m²	213,27	1 500	319 905
sous total pienture interieure					-
18.4	peinture sur menuiserie bois				
18.4.1	peinture ensemble de portes	m²	49,68	2 500	124 200
sous peinture menuiserie bois					-
TOTAL PEINTURE-VERNIS					1 445 980
TOTAL HT ETAGE					5 117 955
TOTAL HT					10 826 766
TVA					1 948 818
TOTAL TTC					12 775 584


KAM SERVICES SARL
 08 BP 2499 Abidjan 08
 Tél: 07 00 85 75 107 39 33 11
 Email: kamservicesci@yahoo.fr

G

DQE : TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN LABORATOIRE

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PT
2,1	LOT 2 : GROS ŒUVRE				
	Maçonnerie				
2.1.1	Gaine de protection des PVC apparents en maçonnerie	ff	1	100 000	100 000
2,2	Enduit				-
2.2.1	Reprise d'enduit sous dalle	m²	30	2 000	60 000
TOTAL LOT 2 : GROS OEUVRE					160 000
	LOT 3 : ETANCHEITE				
3.1	Travaux d'Etanchéité (locaux humide a l'étage) y/c toutes suggestions				
3.1.1	Etanchéité	ff	1	300 000	300 000
TOTAL LOT 3 : ETANCHEITE					300 000
	Lot n° 4 - MENUISERIE ALUMINIUM				
4.1	Ensemble portes				
4.1.1	Châssis alu ouvrant a la française 2 battants (179x210)	u	2	350 000	700 000
TOTAL Lot n° 4 - MENUISERIE ALUMINIUM					700 000
	Lot n° 6 - SERRURERIE				
6.1	Grille de protection				
6.1.2	Grille antiviol en profilés pleins et fers plats pour les climatiseurs	m²	7	30 000	210 000
6.1.3	Portes pleines métalliques à 2 vantaux	m²	17,18	50 000	859 000
TOTAL LOT 6 : SERRURERIE					1 069 000
	Lot n° 7 - PLOMBERIE SANITAIRE				
7	Dépose				
7.0.1	Dépose et pose d'appareil sanitaire	ens	1	50 000	50 000
7.1	Plomberie				-
7.1.1	Révision de l'alimentation et de l'évacuation	ens	1	75 000	75 000
7.1.2	F/Pose de lavabo	u	4	75 000	300 000
TOTAL Lot n° 7 PLOMBERIE					425 000
	LOT 8 : ASSAINISSEMENT				
8.1	Regards de visite				
8.1.1	Révision générale de l'assainissement des regards	ff	1	150 000	150 000
TOTAL LOT 8 : ASSAINISSEMENT					150 000
	LOT 10 : ELECTRICITE				
10.1	ELECTRICITE				
10.1.1	TABLEAU ELECTRIQUE				
10.1.1	Revision de l'installation électrique y/c toutes suggestions en triphasique	ens	1	400 000	400 000
10.1.1.0	Révision générale des cablage d'alimentation	ff	1	150 000	150 000
10.1.2	APPAREILLAGES D'ECLAIRAGE				-
10.1.2.1	Révision d'appareils électrique	ff	1	100 000	100 000
10.2	CLIMATISATION				-
	FOURNITURE DES LIAISONS FRIGORIFIQUES ET ALIMENTATIONS				-
10.2.1	Installation de Split mural 18000BTU de marque NASCO, SAMSUNG, LG ou similaire y/c d'evacuation d'eau (PVC, coude PVC) + liaison frigorifique (tuyaux cuivre, armaflex) et support	u	3	50 000	150 000
10.2.2	Alimentation électrique sous goulotte y/c dismatic	u	3	17 000	51 000
	APPAREILLAGE				-
10.2.3	Split mural 18000BTU (2.5Cv) de marque NASCO, SAMSUNG, LG ou similaire	u	3	450 000	1 350 000
TOTAL LOT 10 : ELECTRICITE					2 201 000
	LOT 14 : REVETEMENTS DURS				

DQE : TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN LABORATOIRE

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU	PT
14.0	Dépose et pose de revêtement				
14.0.1	Dépose et pose de carreaux au sol	ff	1	30 000	30 000
14.0.2	Dépose et pose de carreaux faïence	ff	1	20 000	20 000
14.1	Pose de revêtements				-
14.1.1.2	Plinthe	ml	64,72	3 000	194 160
14.1.2.2	Carreaux de grès cérame dans la grande et petite salle	m²	98,78	10 500	1 037 190
14.1.2.2	Carreaux de grès cérame sur la paillasse de la petite salle	m²	6,69	10 500	70 245
TOTAL LOT 14 : REVETEMENTS DURS					1 351 595
	LOT 16 : MENUISERIE BOIS				
16.0	Dépose				
16.0.1	Dépose de menuiserie	ff	1	12 000	12 000
16.0.2	Dépose et pose des portes des placards de la petite salle	ff	1	120 000	120 000
16.0.3	F/pose de porte métallique de 1.50m x2.20 m avec serrure	u	1	230 000	230 000
TOTAL LOT 16 : MENUISERIE BOIS					362 000
	LOT 18: PEINTURE				
18.3.1	Peinture glicero sur murs intérieurs	m²	256,94	2 000	513 880
18.3.1.2	Peinture vinylique sur faux plafond	m²	106,96	1 800	192 528
18.5.1	Peinture glycéro sur anti vol	m²	5	2 500	12 500
18.5.2	Peinture glycéro tout le couloir accédant au laboratoire	ff	1	150 000	150 000
TOTAL LOT 18 : PEINTURE					868 908
TOTAL HT					7 587 503
TVA			18%		1 365 751
TOTAL TTC					8 953 254


KAM SERVICES SARL
 08 BP 2499 Abidjan 08
 Tél: 07 00 85 75 107 39 33 11
 Email: kamservicesci@yahoo.fr

RECAPITULATIF

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANTS
1	BATIMENT E	12 834 584
2	BATIMENT F	12 907 980
3	BATIMENT G	12 775 584
4	LABORATOIRE	8 953 254
	TOTAL TTC	47 471 401

Kam
KAM SERVICES SARL
08 BP 2499 Abidjan 08
Tél: 07 00 85 75 107 39 33 11
Email: kamservicesci@yahoo.fr

CALENDRIER D'EXECUTION

**TRAVAUX DE REHABILITATION DE 48 DORTOIRS ET UN LABORATOIRE DANS
LE CADRE DU PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE
DURABLE (CEA-CCBAD)**

PLANNING D'EXECUTION DE DEUX (02) MOIS

Désignation	MOIS 01				MOIS 02			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
INSTALLATION DE CHANTIER								
LOT 2: GROS ŒUVRE								
LOT 3 : ETANCHEITE								
LOT 4 : MENUISERIE ALUMINIUM								
LOT 6 : SERRURERIE								
LOT 7 : PLOMBERIE-SANITAIRES								
LOT 8 : ASSAINISSEMENT								
LOT 10 : ELECTRICITE								
LOT 14 : REVETEMENTS DURS								
LOT 16 : MENUISERIE BOIS								
LOT 17 Menuiserie FAUX PLAFOND								
LOT 18-PEINTURE-VERNIS								
NETTOYAGE GENERAL DU SITE								

Fait à Abidjan, le 12 Octobre 2017

Le soumissionnaire

KAM SERVICES SAKI
Kup
 08 BP 2499 Abidjan 08
 Tél: 07 00 85 75 / 07 39 33 11
 Email: kamservicesci@yahoo.fr